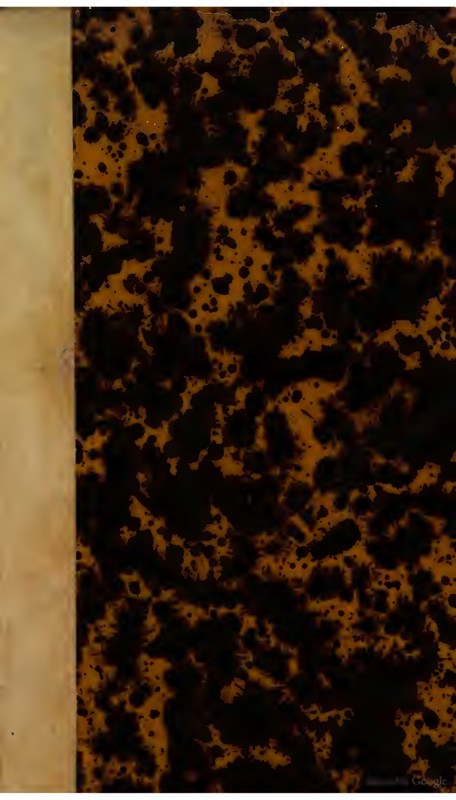




PROMENADES

AU

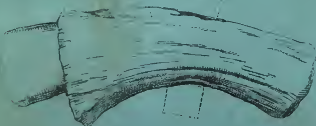
MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

PAR

GABRIEL DE MORTILLET

CATALOGUE

Illustré de 79 figures par Arthur Rhoné



Prix : 2 francs 50 centimes

PARIS
C. REINWALD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DES SAINTS PÈRES, 15

1869

PROMENADES

AU

MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

Imprimerie L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

PROMENADES

AU

MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

PAR

GABRIEL DE MORTILLET

CATALOGUE

ILLUSTRÉ DE 79 FIGURES PAR ARTHUR RHONÉ

Prix : 2 francs 50 centimes.

PARIS
C. REINWALD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1869

PROMENADES

AU

MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

Les visiteurs affl ent au Musée de Saint-Germain, et presque tous demandent un atalogue.

Mais comment f ire le Catalogue d'un Musée naissant, qui possède au plus le quart de son local et par suite, sera soumis à de nombreux remaniements? Un Musée dont les collections sont en partie installées dans des salles provisoires, et qui tous les jours reçoit de nouvelles et importantes richesses ?

Dans de pareilles conditions, la rédaction d'un Catalogue régulier, officiel, définitif, est impossible.

Je vais tâcher de tourner la difficulté et de satisfaire la juste impatience du public en lui présentant ces *Promenades*.

Il n'y a rien d'officiel dans cette publication. Ce sont purement et simplement des explications, aussi exactes que possible, données par un cicerone qui garde pour lui toute la responsabilité de ses appréciations. Ce sont les causeries familières d'un guide désireux de faire bien connaître et bien apprécier, l'œuvre importante qui naît et se veloppe dans le vieux château de François Ier.

L'hab[illegible] eur du château, M. Millet, a bien voulu seconder [illegible] orts en me remettant les plans exacts des salles actuellement occupées par le Musée.

Le Conservateur du Musée, M. Alexandre Bertrand, avec son obligeance habituelle, a mis à ma disposition son érudition et son profond savoir.

M. Anatole de Barthélemy, le numismate distingué, m'est aussi venu en aide pour tout ce qui concerne la numismatique.

Enfin un de mes amis et de mes confrères, M. Arthur Rhoné, s'est chargé de décrire le château et d'illustrer ces *Promenades.*

Je suis heureux de leur témoigner publiquement toute ma reconnaissance !

LE CHATEAU

Lorsque, en 1862, l'Empereur décida la fondation du Musée d'antiquités préhistoriques et nationales de Saint-Germain, le vieux château de plaisance de nos rois, destiné à le contenir et à recevoir les collections déjà existantes, se trouvait dans l'état de délabrement le plus déplorable.

Devenu successivement, depuis soixante ans, une école de cavalerie, une caserne des gardes du corps, puis un pénitencier militaire, cet édifice n'avait conservé aucun de ses beaux aménagements intérieurs. M. Eugène Millet, architecte chargé des travaux de restauration, n'y trouva plus qu'un dédale de cellules, de corridors, de faux planchers et de cloisons encombrant les grandes salles et ruinant les étages sous leur poids. A l'extérieur, le château était ce qu'il est encore en plusieurs endroits : démantelé, lugubre, et couvert, on ne sait trop pourquoi, d'un enduit noirâtre de l'effet le plus triste. Sa masse était toujours imposante, mais n'avait plus rien de commun avec la primitive et belle création de François Ier.

A l'origine, en effet, les gros pavillons qui flanquent les angles du château et s'avancent en formant éperons, n'existaient pas ; jamais les contemporains d'une aussi belle œuvre n'auraient eu l'idée d'alourdir ainsi un ensemble harmonieux, d'altérer des silhouettes si nobles, d'assombrir des façades en y projetant l'ombre

d'immenses corps saillants qui leur enlèvent toutes vues latérales.

Les vieilles gravures et les plans des Sylvestre, des du Cerceau et autres, nous montrent le château comme un pentagone irrégulier, dont tous les angles externes, à l'exception de celui du donjon, se terminent par une mince tourelle qui en marque vivement l'arête sans faire tache, et se répète à l'angle correspondant de la cour intérieure pour y former la cage d'un escalier à vis.

Il appartenait aux temps d'oubli du passé et de changement de mode amenés par le faste de la Cour de Louis XIV, de dénaturer cette belle résidence qui jusqu'alors s'était conservée presque intacte.

Au début de ce règne, la famille royale habitait encore le château neuf construit par Henri IV devant l'ancien, sur les bords de la Seine; Louis XIV y était né, Louis XIII y mourut; mais faute d'entretien ce logis tombait déjà en ruine et il fallut bientôt l'abandonner pour se confiner dans le vieux château. Le roi le trouva bien étroit pour sa Cour, et ordonna à Mansart de l'agrandir; l'architecte fit place de tout, sabra les plus jolies parties pour y greffer ses lourds pavillons d'angle, et gâta le monument sans retour.

Mais, le sacrifice accompli, il arriva que le roi et sa cour n'étaient plus là pour en profiter : Versailles venait d'éclore et faisait tout oublier. Il est probable même que Louis XIV avait conçu depuis longtemps le projet d'abandonner Saint-Germain, mais qu'il en fit continuer les travaux pour donner le change aux populations et ne pas désespérer ceux de sa noblesse qui avaient acquis les terres et les hôtels environnants.

L'enquête dirigée par M. Millet montra en effet que les annexes de Mansart étaient inachevées et construites avec une hâte, avec une négligence bien significatives; mal assorties au reste du château, elles en sont encore la partie la plus dégradée, la moins solide.

Deux projets de restauration furent alors présentés par l'architecte : 1° conserver le château avec toutes ses annexes et sans y rien changer, en se bornant à renouveler et à consolider les parties

mauvaises on inachevées; ou 2o supprimer ces annexes, nulles comme valeur artistique et comme souvenirs, et restituer le château tel qu'il était sous François Ier, faisant ainsi une œuvre d'art et de science archéologique comparable aux belles restaurations de Notre-Dame de Paris, de la Sainte-Chapelle, et de plusieurs autres restes précieux des belles époques.

Ce dernier projet prévalut, tant sous le rapport de l'art que sous ceux de l'économie et de l'appropriation du château à sa nouvelle destination. Le décret rendu, on se mit à l'œuvre dès le commencement de l'année 1862.

Le pavillon de l'ouest, regardant le chemin de fer, tomba le premier, et démasqua le vieux et magnifique donjon construit par Charles V, respecté et embelli par François Ier; car de tout temps, il y avait eu une résidence de prédilection royale à Saint-Germain, résidence destinée, comme tant d'autres, à être profondément modifiée par la Renaissance. Ce donjon, l'un des plus beaux ornements du château, est maintenant complétement restauré: c'est un édifice fier et formidable, aux murs épais de trois mètres, aux larges et profondes embrasures; il renferme les plus belles salles du Musée; celle du haut surtout, construction ogivale et haut-voûtée, est un chef-d'œuvre : c'était autrefois la *librairie royale* ou bibliothèque du château. Cette salle doit renfermer le trésor composé des collections de numismatique, de tous les bijoux en or et en argent, des pierres dures gravées et des autres objets précieux.

La grande façade qui fait suite au donjon et regarde la forêt est aussi complétement restaurée; c'est dans la première moitié de cette aile, jusqu'à la *loggia* qui en forme le milieu et correspond au grand escalier d'honneur, que sont installées les collections du Musée.

La seconde moitié n'est pas encore livrée au public. Telle qu'elle est, vue de l'extérieur, cette façade est complète et donne l'idée de ce que sera plus tard l'ensemble du château; telle aussi on la retrouve exactement dans les gravures de Sylvestre et de du Cerceau, et l'on ne saurait trop admirer la science consommée, le goût et la

sagacité qui ont présidé à ces difficiles travaux d'exhumation et de restitution.

Franchissant le pont de pierre jeté sur le fossé, au pied de la tour, et qui sera remplacé par un pont-levis, on pénètre dans l'intérieur du château. A droite et à gauche de la porte d'entrée, qui doit aussi être renouvelée (*), sont les anciennes salles des gardes. C'est là probablement que Louis XIV attendit Jacques II fugitif. On traverse ensuite une longue galerie voûtée, dont les voussures sont ornées de beaux pendentifs sculptés et l'on entre dans la cour d'honneur.

Que nul ne se hâte de critiquer le tracé bizarre de cette cour charmante, et surtout ne redise pour l'expliquer, cette fable populaire qui veut que le château ait reçu la forme d'un D gothique en l'honneur de Diane de Poitiers.

Que l'on examine plutôt l'effet heureux produit de tous les points par ces façades qui fuient en perspective, évitant toujours la monotonie des lignes parallèles et des angles droits ; que l'on se rende compte aussi de la position occupée par l'élégante Chapelle gothique de saint Louis, et l'on verra, dans cette irrégularité si heureuse, non-seulement une marque de goût et d'originalité, mais encore un trait d'habileté consommée de l'architecte, pour résoudre une difficulté.

En effet, cette Sainte-Chapelle, élevée par saint Louis, plusieurs années avant la Sainte-Chapelle de Paris, était fort vénérée, et quand, au XVIe siècle, l'architecte, que Félibien dit être Serlio, rebâtit le château, il ne voulut pas sans doute masquer l'abside, orientée au levant, selon l'usage. A ce point, il dut alors briser sa ligne de bâtiments et la ramener vers la cour intérieure, ce qui, à l'extérieur, dégageait les croisées du maître-autel.

Or, la façade opposée qui devait partir du donjon, ne pouvait lui être menée parallèle, ce qui l'eût jetée trop en dehors, vers la forêt, ni suivre le tracé de l'ancien château, placé d'équerre

(*) La porte actuelle, nulle comme valeur d'art, ne date que du règne de Louis XV ; c'est de la maçonnerie et rien de plus.

avec le donjon ; car alors elle eût coupé la première en formant un angle très-aigu; en conséquence elle dut suivre une direction moyenne. L'architecte prit franchement son parti, adopta l'irrégularité, et par d'habiles combinaisons de façades et de tourelles vers le côté de la Seine, fit de ce tracé, que du Cerceau traite de *sauvage quadrature*, un ensemble original et charmant, mais que l'esprit symétrique et ordonnancé de Louis XIV devait un jour nécessairement détester.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la Chapelle, chef-d'œuvre supérieur à beaucoup d'égards à la Sainte-Chapelle de Paris, est rendue méconnaissable par les déplorables additions de Mansart; mais bientôt le corps de logis qui la surmonte et l'écrase, aura fait place à un comble aigu couronné d'une flèche dont la silhouette élancée formera un heureux pendant au campanile du vieux donjon. L'intérieur aujourd'hui vide, délabré, privé d'une partie de ses jours, reprendra sa figure primitive. C'est dans son enceinte, rappelons-le, qu'en 1238, Baudouin II, empereur de Constantinople, céda solennellement à saint Louis les reliques pour lesquelles on éleva la Sainte-Chapelle de Paris. François Ier y épousa Claude de France, et Henri d'Albret, roi de Navarre, y devint l'époux de Marguerite de Valois, sœur de François Ier; Louis XIV, né au château neuf, y fut baptisé quelques jours avant la mort de son père Louis XIII (*).

Entre la chapelle et le donjon s'étend, au-dessus de l'entre-sol, la fameuse salle des Fêtes, vaisseau immense et voûté qui tient toute la hauteur et la longueur de la petite aile de l'ouest. De sa splendeur passée, elle n'a conservé qu'une gigantesque cheminée monumentale ornée encore de la salamandre et de la couronne de François Ier; c'est le seul objet du château qui n'ait point été altéré par la main des hommes.

(*) Louis XIV n'est pas né, comme on le croit généralement, dans ce débris du château neuf appelé le *pavillon Henri IV*. Ce pavillon était anciennement une chapelle, où Louis XIV fut simplement ondoyé après sa naissance.

Sous le dallage de la salle on trouva des programmes de spectacle remontant à l'année 1789 ; on sait en effet que jusqu'en 1794 la grande salle du château fut un théâtre fort en vogue.

L'aspect de la cour intérieure est maintenant très-curieux : à gauche, l'aile du nord nous montre sa façade rajeunie, brillante de grâce et de force, sous les riantes couleurs de la pierre blanche encadrée par la brique. Sur les contre-forts saillants, de fines nervures montent entremêlées de médaillons qui retrouveront leurs faïences émaillées d'autrefois ; puis, de grands balcons sous de vastes fenêtres ; partout des aspects de fête, de larges bienvenues à l'air, au soleil, aux souvenirs de l'Italie.

Derrière ces fenêtres, par l'une desquelles Louis XIV, bravé par le duc de Lauzun, jeta sa canne, dit Saint-Simon, pour n'avoir pas à frapper un gentilhomme, et au haut de l'escalier d'honneur, charmant ouvrage encore empreint des traditions du moyen âge, sont les anciens appartements d'apparat : salles du trône, de conseil ou de festin ; c'est dire que tous les grands noms qui ont illustré la Cour de France y ont brillé, depuis Clément Marot jusqu'aux Fénelon et aux Bossuet.

De l'autre côté, derrière les façades noires et délabrées, se trouvent les anciens appartements royaux ; c'est là que naquirent Henri II, roi de France ; Marguerite de France sa sœur, duchesse de Savoie, la protectrice de Ronsard et de du Belley ; Charles III, duc d'Orléans, le fils préféré de François I[er], puis la célèbre Marguerite de Navarre, première femme d'Henri IV. C'est aussi là que, plus tard, moururent en bas âge trois des enfants de Louis XIV, mais que vinrent au monde, au milieu de circonstances émouvantes, le comte de Vermandois, fils de M[me] de la Vallière, et le duc du Maine, fils de la marquise de Montespan. C'est là enfin que sont morts, presque abandonnés, dans la détresse et l'ennui, Jacques II roi d'Ecosse, et la reine sa femme.

Depuis eux, tout fut mort ou obscur dans les destinées de ce château si brillant autrefois. Comme Versailles il renaît enfin ; ainsi que pour lui, de brillants souvenirs vont trouver leur sauvegarde dans un but utile et hautement sérieux : l'étude et l'histoire des

origines de l'homme et de son développement à travers les premiers âges ; puis d'une façon plus spéciale, la recherche des origines gauloises et nationales. Avec le temps, le droit d'aînesse du château de Saint-Germain a donc changé de nature, mais on le voit, il se maintient. A. Rhoné.

CRÉATION DU MUSÉE

Pour asseoir son *Histoire de César* sur des bases aussi solides que possible, l'Empereur a fait exécuter de nombreuses et importantes fouilles, mouler plusieurs grands monuments de Rome, dresser des plans et reliefs, reconstituer des appareils de guerre, des armes et des costumes romains. Il se trouvait donc possesseur de documents archéologiques précieux et du plus haut intérêt. C'est ce qui lui suggéra l'idée de créer un Musée gallo-romain destiné à contenir les pièces à l'appui de son livre ; Musée devant devenir le complément et la démonstration de son œuvre. C'est ce qui a donné lieu à la fondation du Musée de Saint-Germain. Aussi, dans le décret du 8 novembre 1862, fut-il désigné sous le nom de Musée gallo-romain.

Mais aux collections spéciales ayant rapport à la vie de César, vinrent bientôt se joindre d'autres collections, d'époques bien plus anciennes, entre autres la magnifique série d'instruments de la pierre polie offerte à l'Empereur par le roi de Danemark, et la collection d'objets quaternaires de Boucher de Perthes.

Ces dons eurent sur le Musée naissant une très-heureuse influence, ils en firent élargir le cadre. De ce moment, le château de Saint-Germain fut destiné à contenir les archives archéologiques de la France, avec termes de comparaison étrangers. C'est là que doivent se grouper et se classer toutes les pièces qui peuvent fournir quelque renseignement, quelque donnée sur nos origines nationales depuis les temps les plus reculés, les temps géologiques, jusqu'aux Francs, jusqu'à l'époque mérovingienne inclusivement. Le Musée s'arrête au commencement des temps carlovingiens.

M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des beaux-arts, directeur des Musées impériaux, a largement contribué à l'heureuse extension du cadre primitif. Dans son remarquable rapport du 14 juin 1863, il constate déjà le fait: « L'intention de Sa Majesté, écrit-il, en décidant la création de ce Musée, a été de réunir les pièces justificatives, pour ainsi dire, de notre histoire nationale. »

L'œuvre était toute nouvelle, du moins chez nous; pour la mener à bonne fin on s'est entouré de l'avis et du conseil des spécialités les plus savantes et les plus diverses. Une Commission du Musée fut instituée, réunissant, sous la présidence de M. le comte de Nieuwerkerke :

MM. De Saulcy,
Viollet-le-Duc,
De Reffye,
Baron Penguilly l'Haridon,
Alexandre Bertrand,
Paul Broca,
Edouard Lartet,
Damour,
J. Desnoyers,
Alfred Maury,
Anatole de Barthélemy,
Général Creuly,
A. Oppermann.

A M. Rossignol, qui d'abord avait été nommé Conservateur du Musée naissant, succéda bientôt M. Alexandre Bertrand, membre de la Commission d'organisation. C'est sous l'active et habile administration du nouveau Conservateur qu'eut lieu l'inauguration officielle le 12 mai 1867.

L'Administration de Saint-Germain, ville dont le Maire, M. de Breuvery, est un archéologue distingué, fit à cette occasion frapper une médaille de grand module. On y voit le château restauré, sur lequel se détachent les armes de la ville, un berceau d'argent au milieu d'un champ d'azur, avec fleur de lis et la date 5 septembre 1638.

ENTRÉE.

Horaire. — A la porte du château (A) on lit :

AVIS.

1° Les galeries du Musée sont ouvertes au public les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures 1/2 à 4 heures du soir.

2° Les mercredi et vendredi sont réservés à l'étude. On ne sera admis au Musée ces jours-là que sur la présentation d'une carte spéciale délivrée par l'administration. Les salles seront ouvertes aux travailleurs à 10 heures 1/2.

3° Le Musée est fermé les lundi et samedi.

Saint-Germain en Laye, le 1er octobre 1868.

Le Conservateur du Musée.
ALEXANDRE BERTRAND.

Aux jours et heures publics, les visiteurs entrent librement.

Les jours et heures réservés à l'étude, ils doivent s'adresser à un gardien de service, qui se trouve dans un cabinet à droite de la porte (C).

Dans toute autre circonstance et s'il n'y a personne dans le cabinet du gardien de service, il faut s'adresser en face, à gauche (B), loge du concierge.

Bas-reliefs en bronze. — Le vestibule est orné de trois bas-reliefs en bronze. Le plus grand, à gauche en entrant (n° 13),

Trajan harangue les cohortes,

est tiré de l'arc de Constantin à Rome.

Les deux autres, à droite (n° 15),

Embarquement des troupes romaines,

Trajan force les Daces dans leurs retranchements,

sont tirés de la colonne Trajane. (Dons de l'Empereur.)

Ce sont des essais de galvanoplastie, exécutés par M. L. Oudry, dans son usine électro-métallurgique d'Auteuil, pour l'Exposition universelle de 1867. Ces reproductions, comme travail industriel, difficultés vaincues, bonne exécution, peuvent avoir un grand mérite, mais elles sont sans valeur archéologique, c'est pourquoi elles ornent le vestibule. En effet, les originaux de ces divers bas-reliefs exécutés en pierre ont subi des accidents et des dégradations parti-

culières, qui ne se comprennent plus quand on les reproduit en bronze. En outre, la couleur claire du marbre ou le blanc du plâtre laissent infiniment mieux voir les détails de la sculpture que la couleur foncée du métal.

Autel gallo-romain de Paris. — En face du grand bas-relief au milieu du vestibule, se voit (n° 14) un autel en pierre à quatre faces, trouvé à Paris en 1784. Chaque face est ornée d'un personnage en pied, avec attributs divers. Il y a entre autres un Mercure avec un coq au sommet de son caducée. Est-ce Mercure vigilant ou Mercure gaulois ?

Mosaïque d'Autun. — Entre les bas-reliefs de la colonne Trajane, on a placé un fragment de la grande et belle mosaïque d'Autun. Le Musée possède cette pièce importante, mais ne sait encore où la mettre. Rien n'est coûteux à restaurer et difficile à placer comme les mosaïques. C'est tout à la fois la ruine et l'embarras des Musées.

Pour parvenir aux autres salles des collections, il faut sortir par la porte D et traverser une petite partie de la cour intérieure.

REZ-DE-CHAUSSÉE

Salles.

On entre par la porte E, qui s'ouvre sur la cour intérieure du château.

Actuellement le rez-de-chaussée ne contient que deux salles.

Arc de triomphe de Constantin. — Ces deux salles renferment le moulage des bas-reliefs de l'Arc de Constantin, de Rome. (Don de l'Empereur.)

Dans la première salle sont placés (trois le long de chacun des murs latéraux (n° 2) et deux adossés l'un à l'autre, au milieu de la salle) les médaillons qui ornent les deux faces de l'Arc. Ils représentent des sacrifices à diverses divinités et des sujets de chasse.

Le long du mur à gauche en entrant :

Sacrifice à Apollon.

Retour de la chasse.

Sacrifice à Mars.

Au milieu de la salle :

Chasse à l'ours.

Sacrifice à Sylvain.

Contre le mur à droite :

Sacrifice à Diane.

Chasse au sanglier.

Départ pour la chasse.

Ces médaillons, pour la plupart, ont beaucoup de caractère ; malheureusement plusieurs sont assez fortement détériorés.

Dans l'entre-deux des fenêtres, du côté des fossés (nº 1), sont placés dos à dos deux des grands bas-reliefs qui décorent, sur chacune de ses faces, le sommet de l'Arc.

Parthenaspates reconnu roi des Parthes par Trajan.

Retour de Trajan à Rome après la guerre de Dacie.

Les six autres grands bas-reliefs occupent une position analogue dans les entre-deux des fenêtres de la seconde salle (nº 1).

Trajan ordonne la continuation de la voie Appienne.

Trajan apprend d'un transfuge dace que le décébale a voulu le faire assassiner.

Trajan fait distribuer des vivres au peuple.

Parthamasiris, roi d'Arménie, redemande sa couronne à Trajan.

Trajan harangue les cohortes.

Suovetaurilia : Trajan sacrifie aux dieux un porc, un bélier et un taureau.

On est généralement surpris de voir figurer le nom de Trajan, et rien que le nom de Trajan, sur un monument appelé Arc de Constantin. La chose est bien simple. Certains empereurs romains, au lieu d'ériger des monuments nouveaux, trouvaient beaucoup plus économique et plus expéditif de s'approprier des monuments déjà existants. C'est ainsi qu'agit Constantin. Sur tous les grands bas-reliefs de l'arc il fit couper la tête de Trajan et la remplaça par la sienne, se substituant ainsi sans façon à

son prédécesseur, s'emparant sans remords de ses hauts faits, de ses victoires, et même de ses sacrifices aux dieux.

Entre le siècle de Trajan et celui de Constantin, il y avait eu décadence, surtout au point de vue de l'art. Aussi, les bas-reliefs vigoureux, pleins d'énergie, donnent une date bien certaine à cet arc.

Deux photographies, exécutées par les frères Bisson, nous montrent les deux faces de l'arc de Constantin, et permettent de se rendre compte de la place qu'occupent les médaillons et les bas-reliefs sur le monument.

Une de ces photographies, prise un peu de côté, laisse voir que, sous la grande arcade de l'arc, se trouvent deux bas-reliefs encore plus grands que ceux des sommets. Les moulages de ces bas-reliefs, les plus beaux de tous, malheureusement assez endommagés, sont plaqués contre les murs latéraux (nº 3) de la salle.

Trajan chez les Daces.

D'un côté c'est l'attaque. Des musiciens sonnent avec ardeur une charge de cavalerie pleine d'entrain.

De l'autre côté c'est la conquête. Les Daces sont vaincus et prisonniers. Un fait singulier montre la persistance de certaines habitudes : le costume dace est semblable à celui que portent, encore de nos jours, un grand nombre de paysans russes.

Autre fait bon à constater. Le porc que Trajan va sacrifier est certainement un Tonquin, un Siam, un de ces petits cochons d'Asie, que nos agriculteurs ont été si fiers de découvrir et de propager il y a quelques années.

Pour rendre à Trajan ce qui appartient à Trajan, contre le grand bas-relief concernant la voie Appienne, on a placé, dans un petit cadre métallique, le moulage d'une monnaie, grand bronze, donnant le portrait authentique de Trajan. Sur le revers de la monnaie se trouve l'allégorie de la voie Appienne tout à fait analogue à celle représentée dans le bas-relief.

Statue d'Auguste. — Au milieu de la salle (nº 8), on a placé le moulage en plâtre de la statue d'Auguste, découverte en 1863 dans les ruines de la villa de Livie, près de Rome.

L'original de ce chef-d'œuvre de sculpture est en marbre blanc. Il se trouve au musée du Vatican. Le moulage a été exécuté par ordre du Pape pour être offert à l'Empereur. Auguste a la tête, les bras et les jambes nus. Son corps est recouvert d'une magnifique cuirasse, ornée de nombreux sujets en relief. A ses pieds joue un tout petit Amour.

Cette statue est réellement fort belle et captive l'admiration; pourtant, si on l'étudie froidement, on est bientôt frappé des disproportions qui existent entre les diverses parties du corps. La tête par exemple, qui est magnifique d'expression, manque de développement postérieur. C'est, du reste, le défaut d'un très-grand nombre de statues antiques, même parmi les plus estimées, qui passent pour des modèles.

Fait singulier, les proportions du corps humain artistique, les proportions que nous admirons tant dans les œuvres de la Grèce et de Rome, sont des proportions hors nature. Un savant allemand a voulu posséder un squelette humain dans les proportions acceptées et prônées par l'art grec. Il l'a vainement cherché. Pour réaliser ce squelette idéal, il a fallu non-seulement emprunter des os à des squelettes divers, mais encore en raccourcir et en allonger. Et vous ne vous figureriez jamais de quelle race ce squelette de convention se rapprochait le plus?

De la race nègre!...

Anciennes pirogues des tourbières d'Ivrée. — Plus avant encore dans la salle sont placées deux pirogues qui remontent aux temps préhistoriques.

La première (nº 9), moulage donné par M. le professeur Bart. Gastaldi, de Turin, provient de la tourbière de San Giovanni del Bosco, à Aglié, près d'Ivrée. Elle remonte probablement jusqu'à l'époque de transition de la pierre au bronze. C'est un tronc d'arbre creusé en forme d'auge, aux extrémités duquel on a laissé deux appendices destinés à servir de poignée, pour pouvoir transporter la barque d'un point à un autre. Cette disposition est très-bien appropriée au service des petits lacs morainiques, sans communications entre eux, auquel cette pirogue était destinée.

L'original de cette pirogue s'est détruit. Le moulage a été exécuté à l'École d'application des ingénieurs du Valentino, à Turin. Tout récemment, le 31 décembre 1868, mon excellent ami Gastaldi m'a écrit qu'une autre pirogue, mieux conservée et plus élégante, accompagnée de trois avirons en forme de palettes, vient d'être trouvée dans la même tourbière. Quatre autres ont été rencontrées dans le courant de 1868, et détruites par les instruments qui servent à couper et extraire les mottes de tourbe.

Pirogue de la Seine à Paris. — La seconde pirogue (nº 10) a été retirée du lit de la Seine, dans l'intérieur de Paris. Elle était accompagnée d'armes de bronze, et l'inspection du bois prouve qu'elle a été façonnée avec des instruments en métal. C'est l'original, donné par M. Arthur Forgeais à l'Empereur, qui l'a envoyé au Musée de Saint-Germain. Elle est aussi formée d'un seul tronc d'arbre, un énorme chêne, qui a été équarri avec soin à l'extérieur et creusé à l'intérieur. Mais par l'effet de la dessiccation du bois, cette pirogue, qui était bien conservée au moment de son extraction, s'est en grande partie déformée et même détruite. Vainement on a essayé, au moyen de ferrements extérieurs, de maintenir le bois, celui-ci en se fendant et se voilant a brisé et fait sauter toutes les armatures.

Pilotis suisses. — Contre le mur du côté de la cour se trouvent la base et le sommet de deux énormes pilots donnés par M. Schutz. C'étaient des troncs de chêne entiers, appointés à la base et taillés en profonde fourche au sommet, très-probablement avec des instruments en fer. On en trouve abondamment dans les marais qui séparent les lacs de Neuchâtel et de Bienne. Ils sont même exploités comme bois de menuiserie, pour la confection et imitation de vieux meubles.

Onagre. — Dans les quatre embrasures de fenêtres, du côté des fossés, sont placées des restitutions de machines de guerre romaines, restitutions qui ont été exécutées avec beaucoup de soin et de savoir par M. le commandant d'artillerie de Reffye, officier d'ordonnance de l'Empereur. Ces machines de guerre, avant

d'être données au Musée par l'Empereur, ont été essayées et ont fonctionné pendant assez longtemps, avec un plein succès, au haras de Meudon.

La première (nº 4) est l'onagre, καταπέλτης λιθόβολος, exécuté d'après la description d'Ammien Marcellin.

C'est un bras de levier sur lequel presse un faisceau de tendons de cheval. On tend fortement ce levier au moyen d'un treuil, puis on attache à son extrémité une grande fronde contenant un boulet en pierre. Lorsqu'on lâche la détente, ce levier décrit violemment un tiers de cercle projetant au loin le boulet, et vient s'amortir sur un matelas placé à cet effet devant l'appareil.

Avec l'onagre déposé au Musée, on lançait à 250 mètres des pierres pesant 2 kilogrammes 1/2.

Tout à côté se trouve une pyramide de boulets en pierre qui ont servi de projectiles à l'époque romaine, et qui proviennent d'Alise-Sainte-Reine dans la Côte-d'Or.

Catapultes. — Les trois autres machines sont des catapultes proprement dites, καταπέλτης ὀξυβελής. Deux bras de levier en bois sont fixés par leur base aux bords d'une ouverture et maintenus par des faisceaux de tendons de cheval. Une corde réunit les deux extrémités et forme ainsi un arc avec les deux bras de levier. On agrafe la corde à une détente située sur un petit char mobile qui se tire au moyen d'un treuil et tend l'arc, puis on place une flèche sur la corde. En lâchant la détente, cette flèche est projetée au loin, avec force, par l'ouverture qui existe entre les deux bras du levier. La rainure sur laquelle court le char repose sur une crémaillère qui sert à pointer en inclinant plus ou moins le trait. L'appareil entier porte sur un pivot pour qu'on puisse l'orienter. Les flèches ou traits sont armés d'un fort carreau ou pointe quadrangulaire, dont le Musée possède des originaux, entre autres dans la collection des armes d'Alise.

La plus grande des catapultes (nº 5) a été exécutée d'après les proportions données par Héron et Philon. C'est l'équivalent, bien primitif il est vrai, de notre grosse artillerie de siége ou de rempart. Les traits lancés par cette machine percent à d'assez grandes

distances de gros madriers. Mais outre l'action directe de la pointe, il y avait une action indirecte qui devait être assez meurtrière. Quand le carreau s'arrête brusquement contre un corps résistant, la force d'impulsion acquise fait voler le bois en éclat, et l'on a là, sur une faible échelle, un effet de destruction analogue à celui de l'explosion d'une bombe.

Sur la base de la grande catapulte on a placé le moulage de la pierre tumulaire d'un artilleur romain, découverte à Rome, depuis l'exécution de la reconstitution, pierre qui démontre que l'œuvre de M. de Reffye est on ne peut plus exacte.

Dans la troisième embrasure de fenêtre se trouve une catapulte de grandeur moyenne (nº 6), exécutée d'après une représentation de la colonne Trajane (1). Cette catapulte étant destinée à lancer des pierres aussi bien que des traits, a l'ouverture, pratiquée entre les deux leviers ou bras de l'arc, beaucoup plus grande. Pour lancer les pierres on remplaçait la corde simple, par une corde double contenant dans son milieu une poche destinée à recevoir le projectile.

Enfin à la quatrième embrasure est placée une petite catapulte (nº 7), exécutée comme la plus grande d'après les proportions données par Héron et Philon.

Lors de la visite du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques au Musée de Saint-Germain, le 21 août 1867, M. de Reffye a fait fonctionner cette petite catapulte dans la cour du château. A une distance de 50 mètres, il plantait profondément tous ses traits dans une poutre servant de mire, ayant 40 centimètres de large sur un mètre de haut.

Char romain. — La catapulte moyenne (nº 6) est montée sur son char. Les chars romains fortement charpentés, à roues solides, étaient traînés par deux chevaux, que réunissait une espèce de joug fixé aux deux tiers du timon par un anneau.

(1) Voir dans la première salle de l'entre-sol les catapultes de la colonne Trajane, et dans la seconde de petits modèles nº 31.

Couloirs.

Bas-reliefs de la colonne Trajane. — La grande salle du rez-de-chaussée est précédée et suivie d'un couloir. Ces couloirs sont ornés de bas-reliefs tirés de la colonne Trajane.

Dans le premier :

Embarquement de Trajan pour l'expédition de Dacie.

Dans le second :

Attaque d'un oppidum dace par les Romains.

Daces culbutés dans le Danube.

Bien des visiteurs s'étonnent de voir un Musée français d'archéologie nationale débuter par des monuments qui se trouvent en Italie, et qui célèbrent les victoires remportées par un empereur romain sur les Daces. Mais cet étonnement cessera bien vite si l'on se rappelle ce que j'ai dit précédemment sur l'idée première qui a présidé à la fondation du Musée. Il s'agissait de mettre en évidence et à la disposition du public les matériaux qui ont servi à la rédaction de l'*Histoire de César*. Or, parmi ces matériaux se trouvaient les moulages de la colonne Trajane et de l'arc de Constantin, les deux monuments qui fournissent le plus de détails sur le costume et l'art militaire romains. Rien de plus naturel donc que de trouver au rez-de-chaussée et dès l'entrée du Musée la reproduction de ces monuments.

Entrée du grand escalier.

Pierre sépulcrale. — En face du second couloir, dans le vestibule d'entrée de l'escalier d'honneur, se trouve plaquée contre le mur (nº 11), la pierre sépulcrale de Julia Paullina, trouvée à Bourges, en 1704. Ce beau morceau gallo-romain masque une porte actuellement condamnée, qui donnera plus tard accès dans une autre salle du rez-de-chaussée, destinée à contenir le moulage des bas-reliefs de l'arc d'Orange, Vaucluse.

Arc d'Orange. — Les moulages de cet important monument gallo-romain sont déjà exécutés, mais, faute de place, ils sont maintenant déposés dans l'ancienne salle des fêtes, au premier, portion du château qui sera restaurée la dernière. Il est bien fâcheux qu'on ne puisse les montrer dès maintenant au public, car les bas-reliefs de cet arc, bien que fort endommagés, offrent le plus grand intérêt. Ils reproduisent des sujets qui certainement se rapportent à notre histoire, mais de quelle époque? c'est ce qu'on n'a pu encore déterminer.

Comme parmi les trophées gravés surl'arc, un des boucliers porte l'inscription MARIO, quelques auteurs ont prétendu que le monument avait été élevé en l'honneur de Caïus Marius. Ils n'ont pas remarqué que ces trophées sont exclusivement composés d'armes appartenant aux vaincus, sans aucun mélange d'armes romaines. Le Marius dont il est ici question, était donc un des chefs vaincus et soumis, et non le héros en l'honneur duquel on a élevé le monument.

D'autres ont fait hommage du monument à Domitius Ahénobarbus, à César, à Auguste. L'architecte A. Caristie, dans son magnifique ouvrage, *Monuments antiques à Orange*, rajeunit encore bien davantage cet arc. « L'ordonnance générale de ce monument, dit-il, page III, rappelle, jusque dans les moindres détails, l'état de l'art tel qu'on l'observe sous Trajan et les Antonins. »

La vérité, je crois, est entre deux. L'arc d'Orange doit être rapporté à l'époque d'Auguste. Sous la République, on n'élevait que des arcs provisoires en bois. Ce ne fut que sous Auguste qu'on commença à élever de vrais monuments, témoins les arcs de Suse et de Rimini, mais ils furent d'abord à un seul passage. Les arcs de Saint-Rémy et de Carpentras sont de ce genre. Ces deux derniers arcs ont de grandes analogies avec leur voisin, celui d'Orange. Ne doit-on pas en conclure qu'ils sont de la même époque, bien que le dernier soit un arc à trois passages ?

Ce qui vient pleinement confirmer cette détermination, c'est que l'inscription de l'arc paraît avoir commencé par AVGV.....

Cette inscription était placée sur l'architrave. Elle formait deux lignes composées de lettres en métal, fixées à la pierre par des crampons. Les lettres ont disparu, mais les trous des crampons sont restés. C'est en interprétant ces trous que l'on a cru lire AVGV... Le reste n'a pu encore être déchiffré. Il paraîtrait même que deux inscriptions ont été successivement fixées sur cette architrave.

Les pièces moulées sont, outre l'architrave dont je viens de parler :

1° La frise ornée de guerriers combattants, scènes pleines de vie et de mouvement.

2° Trois grands trophées contenant, au milieu de faisceaux de lances et de grandes trompettes presque droites, terminées par une gueule de dragon largement ouverte, des enseignes, les unes en étoffe, les autres formées du sanglier gaulois. Au milieu est un costume complet, avec l'épée suspendue à droite, à un baudrier orné sur toute sa longueur d'une série de boucles rondes ou quadrangulaires en métal. Au-dessous de chacun de ces trophées se trouvent deux prisonniers. Malheureusement ils sont en si mauvais état, qu'on n'a moulé qu'une seule de ces parties inférieures.

3° Les deux grands bas-reliefs du sommet, représentant la lutte, la bataille. Ce sont deux combats acharnés entre des Gaulois culbutés et des Romains triomphants. Les Romains sont recouverts de cottes de mailles et de cuirasses à écailles. Les Gaulois, au contraire, sont presque nus. Pour tout vêtement, ils ont leur braie ou pantalon venant jusqu'à la ceinture, et un manteau jeté sur l'épaule. On reconnaît bien là le caractère national ; c'est une ostentation de courage, plus brillante que sage. De nos jours, ne voyons-nous pas se produire un fait équivalent ? Nos officiers, au lieu de revêtir, les jours de combat, une capote analogue à celle des soldats, comme cela a lieu en Russie, en Prusse, en Autriche, ne vont-ils pas avec leur costume si tranché servir de point de mire aux armes de précision ?

4° Deux bas-reliefs latéraux, l'un représentant une tête de

femme au milieu de draperies ; l'autre des instruments sacrés, le fouet ou aspergille, un vase pour contenir le vin, la patère, le simpulum ou cuillère recourbée et le bâton augural ou lituus, l'ancêtre de la crosse épiscopale.

5º Un trophée maritime.

6º Diverses parties des grands trophées qui ornent les deux faces. Les sangliers enseignes sont nombreux. Les boucliers abondent et portent les décorations les plus variées. C'est bien là l'origine du blason et des armoiries. Plusieurs de ces boucliers contiennent des noms ou portions de noms gravés au sommet ou à la base; on lit : VDILLVS — BODVACVS — CAIVS — SACROVIR — OSRE — AV OT — VAVNE — BENE — MARIO — DACVRD. Le général Creuly y reconnaît des noms gaulois.

Le casque caractéristique de ces trophées est une calotte hémisphérique, avec larges jugulaires, une rouelle pour cimier et au-dessous sur le devant deux espèces de petites cornes.

Dans ces trophées, semés de têtes coupées, il y a jusqu'à une culotte ou pantalon, une braie. C'est le vêtement national, surtout pour la Gaule narbonnaise, qui avait été surnommée par les Romains *Gallia Braccata.*

Pierres sépulcrales romaines. — Mais revenons à notre escalier et montons à l'entre-sol. Nous trouverons sur un palier intermédiaire (nº 12) deux belles pierres sépulcrales, dressées contre le mur : celle de C. Deccius et celle de C. Vétiénus, trouvées toutes les deux à Cologne.

ENTRE-SOL

1re salle.

Épigraphie, bas-reliefs.

Sur la porte on lit :

Salle gallo-romaine, costumes gaulois et romains, divinités topiques.

Mythologie gauloise. — La Gaule possédait un grand

nombro de divinités *topiques*, c'est-à-dire de divinités locales. Recueillir et réunir tous les documents qui peuvent servir à reconstituer la mythologie gauloise, presque inconnue, est un des buts que cherche à atteindre le Musée de Saint-Germain et que poursuit avec ardeur son savant conservateur M. Alexandre Bertrand. La salle que nous allons visiter renferme déjà de nombreux autels consacrés à une série de dieux et de déesses dont, bien certainement, la plupart des visiteurs n'ont jamais entendu parler.

Dès l'entrée, on voit, à droite (n° 3), le moulage d'un charmant petit autel (fig. 4) dédié à la déesse Lahé. Dans la base est percé



Fig. 4.
Autel dédié à la déesse Lahé, 1/10ᵉ de la grandeur.

un trou communiquant avec une cavité intérieure qui contenait un tronc pour recevoir les offrandes. De tout temps on a sollicité les fidèles pour les besoins du culte.

Dans l'intérieur de la salle sont disséminés les moulages de sept autres petits autels analogues dédiés :

Un à la Mère des Dieux.

Deux au dieu Sexarbor.

Un au dieu Léhérenne, un autre à Mars Léhérenne.

Un au dieu Édelat.

Un second à la déesse Lahé.

Tous ces autels, trouvés dans les vallées des Pyrénées, sont actuellement au Musée de Toulouse. La dédicace est inscrite sur la face de devant. Sur les côtés sont sculptés d'une part un vase à libation de forme variée, parfois très-élégante ; d'autre part une patère, espèce de tasse ou assiette généralement discoïde, parfois garnie d'un manche comme une casserole.

Le moulage d'un neuvième autel (n° 15), dont l'original (fig. 5),

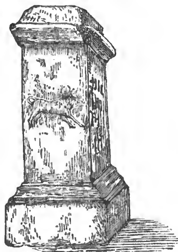


Fig. 5.

Autel dédié au dieu Baeserte, avec sanglier, 1/10e de grandeur.

existe aussi au Musée de Toulouse, diffère des précédents en ce que sur un des côtés est représentée une amphore et de l'autre un

sanglier gaulois. Il est dédié au dieu Baeserte, divinité éminemment locale puisque l'autel a été trouvé à Basert, près Huos, Haute-Garonne.

Dans le centre de la salle (nº 16) existent les moulages de deux autels du Musée d'Autun. L'un a deux faces portant chacune un personnage, un homme tenant un vase des deux mains, et une femme nue, espèce de Vénus pudique, masquant d'une main sa nudité et caressant sa chevelure de l'autre. Cet autel a été trouvé aux sources du Mesvrin, Saône-et-Loire.

L'autre autel a trois faces ornées chacune d'un personnage, dont deux complétement vêtus et un entièrement nu. Malheureusement ces deux monuments qui auraient pu nous faire connaître les attributs des divinités gauloises, sont sans inscription.

Il en est de même d'une stèle du Musée de Beaune, Côte-d'Or, dont le moulage se trouve appliqué contre le mur, à droite de la seconde fenêtre du côté des fossés. On y voit trois satyres, dont un, celui du milieu, a trois têtes, ce qui l'a fait désigner sous le nom d'Hermès Tricéphale.

Aux deux extrémités du groupe des pièces placées en quinconce dans le centre de la salle, se voient de grands moulages quadrangulaires, jouant admirablement la pierre. Ce sont quatre fragments d'un autel élevé par les nautoniers de la Seine. Ils furent découverts en 1711, dans les fouilles faites sous le chœur de Notre-Dame de Paris et sont maintenant placés dans le Musée des Thermes et de Cluny. Le christianisme triomphant, imitant en cela l'exemple de toutes les religions nouvelles, a, pour mieux terrasser son adversaire et constater sa victoire, jeté les fondements de la basilique chrétienne sur les ruines de l'autel païen.

Un fait analogue s'est produit à l'église de Saint-Landry, également à Paris. Dans l'intérieur de la salle (près du nº 13) on voit un moulage, et sous les fenêtres du côté des fossés se trouvent trois autres moulages de pièces découvertes sous cette église et actuellement, comme les précédentes, au Musée de Cluny.

Le couloir faisant partie de la salle contient de nombreuses pièces ayant rapport à la mythologie gauloise.

Ce sont, en commençant du côté de la porte d'entrée :

Deux petits bas-reliefs (no 6) représentant la déesse Epona, assise sur un cheval, les pieds appuyés sur le dos d'un poulain, qui vient lécher une patère que la déesse tient à la main droite. L'un est un original provenant de Vitteaux, Côte-d'Or (don de M. Ph. Beaune), l'autre un moulage d'une pièce du Musée d'Autun, trouvée à Alose, Saône-et-Loire.

A gauche de la seconde fenêtre, le moulage d'un autel votif à la déesse Séquana, trouvé aux sources de la Seine, Musée de Dijon.

Sur le pilier du côté opposé du couloir le moulage d'un autel votif du Musée d'Autun, représentant trois déesses assises.

En face de la fenêtre du milieu, des deux côtés, des bas-reliefs mythologiques à deux ou trois personnages encore indéterminés; trois moulages du Musée d Autun et un original provenant de la montagne de Vesvres, près Vitteaux, Côte-d'Or (don de M. Ph. Beaune).

A la quatrième fenêtre, se voit à droite le moulage d'un ex-voto de C. Julius Magnus, fils d'Eporédirix, aux divinités Bormo et Damona, dont l'original est à Bourbon-Lancy.

Sur la gauche est placé le moulage d'une dédicace à Apollon Coblédulitavus, provenant de Périgueux.

En face (no 10), au-dessous du moulage d'une plaque de marbre, du Musée de Narbonne, représentant des ours et des hommes dans des tonneaux, scènes des jeux du cirque, on voit, gravés en creux sur une plaque de pierre, un hippocampe et une lyre, plaque trouvée à Sainte-Colombe, Yonne (don du Dr Robineau des Voydis).

Tout à côté (no 9) les moulages d'un autre hippocampe du Musée de Dinan, recueilli aux environs de la ville, et d'un quadrupède ailé, espèce de dragon, en fort relief, du Musée d'Autun.

Enfin dans le compartiment de la cinquième fenêtre, tout à fait au buut du couloir (surtout au no 11) le moulage de seize autels votifs : onze du Musée de Toulouse, un de celui de Nevers, trois de celui d'Autun et un original, trouvé sur le Mont-Auxois, Côte-

d'Or (don de M. Ph. Beaune). Dans le nombre il y en a de très-petits qui dépassent à peine vingt centimètres de haut. On lit là trois nouveaux noms de divinités : Baicorix, Abélion et Hercule Toltandossus.

Parmi les tout petits autels de Toulouse, sans inscriptions, quatre portent sur leur face de devant des croix pattées ou à bras repliés à angles droits, comme on en trouve fréquemment au premier âge du fer, surtout dans le nord de l'Europe. L'autel à Abelion porte aussi une croix à branches égales, dont l'inférieure s'élargit en guise de pied support, et les trois autres s'épanouissent en trèfle à l'extrémité.

Sculptures de Vaison. — Vers la fenêtre du milieu du couloir sont groupés divers débris d'inscriptions et de sculptures provenant de Vaison, Vaucluse (achat de M. Al. Bertrand, don e l'Empereur).

Devant la fenêtre est un grand autel, dont on avait fait une auge, dédié au Génie du Collége des *Centonarii* de Vaison.

Quatre autres petits autels sont placés contre le mur à droite et à gauche de la fenêtre.

Dans un cadre en chêne, on voit une charmante petite inscription, sur marbre blanc, ex-voto d'un notaire de Vaison, *Vasiensis tabularius*, au génie du Forum.

En face de la fenêtre est une large pierre, qui était profondément fichée en terre, ainsi qu'elle l'est maintenant dans son socle. Elle se termine au sommet par une espèce de disque portant sur chaque face une inscription. C'est une limite de concession funéraire. Deux de ces disques sont fixés contre les murs.

Il y a aussi un torse, une main et quatre têtes provenant de diverses statues en marbre blanc et en pierre du pays, un fragment de tête avec draperies, angle d'un très-grand tombeau, enfin un petit chapiteau portant de chaque côté un amour qui court après un animal.

Gaulois d'Avignon. — Une des pièces les plus curieuses de cette salle, est le moulage (nº 2) de la grande statue du Musée Calvet, à Avignon, représentant un Gaulois, malheu-

reusement fort mutilé. Il s'appuie sur un grand bouclier placé devant lui. Le haut de son corps est simplement recouvert d'un grand manteau, agrafé sur l'épaule droite et dont les bouts, frangés comme un châle ou un plaid écossais, viennent reposer sur les bords du bouclier. Le bras porte en haut un fort bracelet. L'épée placée à droite est garnie à la poignée d'une garde courte et d'un pommeau épais. L'umbo du bouclier allongé est d'autant plus intéressant que l'analogue a été recueilli dans une tombe gauloise du département de la Marne, bien antérieure à la conquête (voir la salle gauloise du second étage).

Bas-reliefs d'Entremont. — Derrière la statue du Gaulois, sont trois moulages (nº 4) provenant de l'oppidum d'Entremont, près d'Aix, Bouches-du-Rhône. Les originaux ont été recueillis au Musée d'Aix. Ce sont, peut-être, les plus anciens spécimens de l'art gaulois; spécimens qui montrent bien, ce que les monnaies ont confirmé, que les Gaulois n'étaient pas artistes. Sur ces trois bas-reliefs, on voit des têtes coupées, figures 6 et 8; sur deux d'entre eux, on voit aussi de ces chevaux mal proportionnés, très-allongés, figure 7, qui se retrouvent si fréquemment sur les monnaies.



Fig. 6. — Bas-relief d'Entremont, tête coupée, 1/9.

Pierre de Saint-Michel. — Dans le couloir, à gauche de la première fenêtre (tout près du nº 6), se trouve fixé contre le mur, le moulage d'une grande pierre qui, au premier

abord, paraît tout à fait fruste. Mais en l'examinant avec soin, on ne tarde pas à y reconnaître des traces de sculpture ovales, comme une grappe formée de cinq ou six têtes coupées, qui seraient tenues suspendues par une main. L'original a été découvert par le feu duc de Luynes, en faisant pratiquer des fouilles, près d'Hyères, sur les ruines d'une vieille chapelle dédiée à saint Michel.

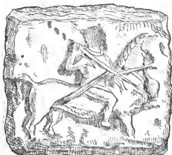


Fig. 7. — Bas-relief d'Entremont, cheval gaulois, 1/9.



Fig. 8. — Bas-relief d'Entremont, têtes coupées, 1/9.

Corps d'état gallo-romains. — Dans le couloir, contre les piliers, ont été groupés les moulages de diverses pierres tombales gauloises, provenant presque toutes du Musée d'Autun. Ces pierres nous montrent que les Gaulois, après leur soumission, étaient constitués en corps d'état, en corporations, et qu'ils faisaient mettre sur leur tombe les insignes de leur profession.

Ainsi la première (n° 6), pierre tombale de Sabinianus, porte les attributs des fabricants de cuir, des peaussiers. Devant le personnage est l'étau qui sert à pincer la peau, et il a à la main le maillet qui sert à la battre.

La seconde (n° 7), de Gaiius, est celle d'un constructeur ou d'un architecte. Il tient à la main gauche une truelle et un marteau, à la droite un ciseau, et sur le bord de la pierre sont gravées une *ascia* ou hache et une scie tout à fait semblables à celles de nos jours.

La troisième (en face du n° 7), pierre tombale de Pricilla, femme de Nertomarus, ne représente que leur amour sous le symbole d'un cœur.

La quatrième (en face du n° 8) porte un homme tenant aux mains deux outils qu'il n'est pas facile de déterminer. On dirait presque une serpe taillant un instrument en bois.

La cinquième (n° 8) est la pierre tombale d'un verrier, nommé Maétio. Il tient d'une main un creuset et de l'autre de grandes pinces à bouts arqués pour retirer le creuset du four.

La sixième (n° 9) est la pierre tombale d'un débitant de boisson remplissant un verre.

Il s'en trouve une septième dans le compartiment de la dernière fenêtre (n° 10). Le personnage tient d'une main un éventail circulaire à manche, et de l'autre un pot.

Costume gaulois. — Vers l'extrémité de cette série de pierres tombales, sont groupés (n° 10) des moulages de personnages portant le costume gaulois. Les originaux se trouvent dans les Musées d'Autun et d'Epinal. Ce sont des hommes, le torques au cou, avec des braies ou pantalons collants, une espèce de justaucorps ou blouse ouverte par devant et croisant sur la poitrine, avec une large ceinture ; parfois, il y a un baudrier et un manteau sur l'épaule.

Cavaliers gaulois. — Deux moulages de pierres tombales de soldats gaulois servant dans les troupes romaines, nous fournissent des documents sur le costume des cavaliers gaulois. On sait que ces auxiliaires conservaient leur costume national.

L'une (nº 12) est la pierre tombale de C. Romanius, cavalier dans l'Ala Noricorum. Il porte au côté droit la longue épée gauloise en fer, dont nous retrouverons de nombreux et très-beaux échantillons au second étage. Les soldats gaulois, comme les

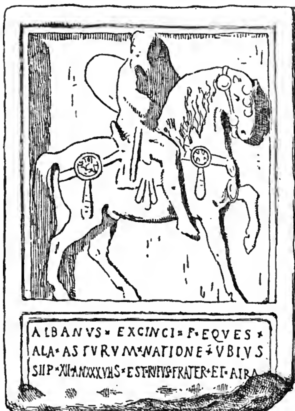


Fig. 9. — Pierre tombale de l'Ubien Albanus, 1/10ᵉ.

soldats romains, portaient tous l'épée à droite. L'arme se tirait en trois mouvements. Du premier on saisissait la poignée de l'épée avec la main droite, et appuyant dessus on faisait soulever

l'ensemble de l'arme. Le second mouvement consistait à empoigner le fourreau, ainsi soulevé, avec la main gauche. Du troisième on dégainait, le fourreau étant retenu par la main gauche. Ces trois mouvements sont faciles et rapides, le port de l'arme à gauche les simplifie très-peu, et si l'on songe que dans l'antiquité le côté gauche était occupé par le bouclier, on comprendra très-bien pourquoi Gaulois et Romains portaient l'épée à droite.

La seconde pierre tombale, figure 9 (n° 13), est celle de l'Ubien Albanus, cavalier dans l'Ala Asturum, bas-relief dont l'original orne une habitation particulière à Châlon-sur-Saône. Albanus porte l'épée romaine, large et courte. Mais le cheval a un harnachement tout à fait analogue à celui du cheval de Romanius. On y remarque surtout de grosses rondelles ou plaques métalliques qui recouvrent les points d'attache des diverses pièces du harnachement. L'Ala ou aile, dans l'armée romaine, était un corps d'alliés ou auxiliaires qui appuyait le centre composé des légions romaines. Les auxiliaires gaulois, comme les cavaliers romains, n'avaient pas d'étriers.

D'après les collections du Musée et surtout d'après les deux pierres tombales qui viennent d'être décrites, un peintre d'histoire de beaucoup de mérite, M. Chazal, a dessiné une fort intéressante restitution du cavalier gaulois. Il a bien voulu nous en donner une gravure réduite que nous sommes très-heureux de reproduire, figure 10.

Costume et armement romains. — A la suite de la pierre tombale de Romanius (n° 13) se trouvent appliquées contre les trois autres piliers de la salle, en se dirigeant vers la cheminée:

Pierre tombale de P. Flavoleius, soldat de la XIVe légion.

Pierre tombale de Q. Petilius, soldat de la XVe légion.

Pierre tombale de C. Valerius, soldat de la VIIIe légion Augusta.

Ce sont les moulages de bas-reliefs que possède le Musée de Mayence (don de l'Empereur).

Les trois légionnaires portent l'épée à droite, mais les deux pre-

miers montrent en outre un poignard au côté gauche. Pétilius et Valérius sont de plus armés du pilum.



Fig. 10.

Restitution d'un cavalier gaulois, tirée du *Cours historique de dessin d'après les monuments originaux*, par C. Chazal. — Hachette, 1869.

Dans le fond du couloir du côté de la cheminée (en face du nº 6) est placé le moulage d'un bas-relief pris sur le monument romain de Besançon nommé la Porte-Noire. C'est un soldat gallo-romain en fort mauvais état, armé d'un pilum assez bien conservé.

Tout à côté est le moulage d'un bas-relief du Musée de Mayence, ainsi étiqueté :

Pierre tombale de Lepontius?

La sculpture est fort grossière. On y remarque surtout un grand bouclier circulaire et une enseigne surmontée d'un coq.

Colonne Trajane. — Mais pour avoir des renseignements et des détails sur les costumes et sur l'armement romain, on est toujours obligé d'en revenir à la colonne Trajane, cet immense répertoire, si bien conservé. Aussi a-t-on multiplié dans la salle les scènes provenant de cette colonne (don de l'Empereur). On voit en allant de la porte d'entrée à la porte de sortie :

Cavalier romain au repos.
Escorte de Trajan attendant le départ.
Soldats romains blessés pendant un combat.
Romains à l'attaque.
Légion en marche, passage du Danube.
Soldats romains travaillant aux retranchements du camp.
Cavaliers romains devant leur camp.
Trajan offrant un sacrifice aux dieux.
Catapulte armée de javelots.
Têtes de soldats daces exposées devant les tentes romaines.
Ecuyer et cheval de Trajan.
Porte-enseignes de la cohorte.
Trajan visite les travaux du camp.
La tortue.
Trajan encourage les combattants par sa présence
Romains passant une rivière à gué.
Passage du Danube sur un pont de bateaux.
Combat entre les Romains et les Daces.
Attaque d'un oppidum en Dacie.
Catapulte de campagne traînée par des chevaux.
Catapulte de campagne en position.
Les Daces défendent un de leurs retranchements.

Inscriptions diverses. — Les salles de l'entre-sol contiendront aussi une série d'inscriptions diverses :

1° Donnant des noms gaulois, comme le moulage d'une belle

inscription du Musée d'Autun, qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée. C'est un ex-voto de C. Julius Proculus, petit-fils de C. Eporédirix.

2° Fournissant des détails géographiques, comme une inscription, également du Musée d'Autun, dont le moulage se trouve sur le montant d'une des fenêtres du côté de la cour.

3° Exposant des titres ou signalant des charges, tels que la belle inscription de la préfecture de Cahors, dont le moulage se trouve plaqué dans un entre-deux de fenêtre du côté de la cour (en face du n° 15). C'est l'inscription honorifique du cadurque M. Luctérius, prêtre de l'autel de Rome et d'Auguste à Lyon, monument élevé à ce magistrat par la nation, *civitas*, des Cadurques.

Le moulage d'un monument analogue très-important est placé dans le milieu de la salle en face de la cheminée. Il est connu sous le nom de *Marbre de Thorigny* et se trouve au Musée de Saint-Lô. Il a été élevé en l'honneur de T. Sennius Sollemnis, délégué à Lyon à l'Assemblée des Trois Gaules. Sur la face du milieu sont inscrits en gros caractères les titres de Sennius Sollemnis; sur les côtés, à droite et à gauche, sont gravées deux longues lettres ou certificats honorifiques.

Pierres chrétiennes. — Le Musée de Saint-Germain, qui doit contenir tous les matériaux qui concernent l'origine de notre histoire, ne peut négliger le mouvement chrétien en Gaule. L'introduction du Christianisme est un fait trop important pour n'être pas largement représenté. Mais pour le moment cette série qui sera développée avec activité ne fait que commencer.

Contre les piliers des fenêtres du côté de la cour sont placés cinq moulages de bas-reliefs et d'inscriptions chrétiennes : quatre du midi de la France viennent du Musée de Narbonne et sont d'un art assez grossier. Le cinquième est la reproduction d'une inscription chrétienne du Musée de Lausanne, portant les noms du roi Gudomar et du consul Mavortius, c'est-à-dire de l'an 527 de notre ère. On reconnaît à la grossièreté des lettres la barbarie du temps.

Plans de castrums. — En attendant le local définitif de la salle de César ou de la conquête, on a déposé dans la première salle de l'entre-sol, le plan de trois castrums ou camps retranchés romains (nº 14 du côté de la cour). Ils ont été exécutés avec beaucoup de soin par M. Abel Maître (don de l'Empereur).

Ce sont, en partant de la porte d'entrée :

Castrum de Saalburg, rectangle à angles arrondis, avec doubles fossés extérieurs, mur d'enceinte renforcé à l'intérieur de talus et remparts en terre; quatre portes et une poterne avec tours carrées en maçonnerie; nombreuses traces de constructions à l'intérieur. Échelle, 40 millimètres pour 10 mètres ou 1/250e.

Castrum de Wiesbaden, rectangle à angles arrondis, triples fossés extérieurs, mur d'enceinte sans contre-forts en terre, flanqués de six tours carrées de chaque côté, plus quatre tours d'angles; quatre portes, une au milieu de chaque côté; à l'intérieur, abondants détails de constructions. Echelle, 58 millimètres pour dix mètres, soit 1/176e environ.

Castrum de Tébessa, forte enceinte rectangulaire en murs épais, flanqués de tours carrées irrégulièrement distribuées, sans fossés à l'extérieur ni contre-forts en terre à l'intérieur; également sans vestiges de constructions au dedans; deux portes seulement. Échelle, 25 millimètres par 10 mètres, soit 1/400e.

Attaque d'Avaricum. — Cette salle contient aussi, provisoirement, le plan d'ensemble de l'attaque d'Avaricum, Bourges (nº 14, derrière la statue du Gaulois). On voit le tracé de la ville, celui du camp romain, et les travaux d'attaque dirigés par les troupes de César contre les murs de la ville (don de l'Empereur).

Dessins d'inscriptions. — Le Musée possède une belle et riche série de dessins d'inscriptions, exécutés sous la savante direction du général Creuly. Ces dessins ne peuvent encore, faute d'espace, être exposés au public. Ils seront groupés dans des meubles à nombreux cadres mobiles qui, sous un petit espace, pourront en renfermer une grande quantité. On retrouvera là presque toute l'épigraphie gallo-romaine.

2e salle

Salle provisoire de César ou de la conquête

La seconde salle de l'entre-sol est destinée, comme la première, à contenir plus tard des autels, des tombeaux et des inscriptions, des bas-reliefs et des statues, mais pour le moment elle est transformée en salle provisoire de la conquête, ou salle de César. L'Empereur fait tous les frais de cette salle qui l'intéresse d'une manière toute spéciale.

Plan d'Alise. — En entrant dans la salle, le plan en relief d'Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or (no 17), attire immédiatement l'attention. C'est un travail remarquable, exécuté avec la plus grande précision, par M. Abel Maître, chef des ateliers du Musée, sur les relevés de l'État-Major, complétés par des travaux spéciaux et des vues photographiques. Les moindres détails sont figurés avec une scrupuleuse fidélité. L'oppidum se détache très-nettement au milieu du plan. Le chemin de fer de Paris-Lyon et le canal de Bourgogne se développent au-devant dans la grande plaine des Laumes. Des lignes rouges dessinent les travaux de César reconnus par les fouilles. L'échelle est de 50 centimètres par kilomètre, soit 1/2000e. La longueur représentée est à peu près de douze kilomètres sur huit. Quatre petites cartes présentant le plan vu de ses quatre faces, servent à indiquer les noms des diverses localités.

En examinant le plateau d'Alise, si isolé, si facile à défendre, on comprend très-bien que Vercingétorix et les Gaulois s'y soient retirés pour résister à César. On objecte que ce plateau est trop petit pour contenir le nombre de Gaulois cité par César. Mais on sait que, de tout temps, les généraux dans leurs rapports ont exagéré le nombre de leurs ennemis pour augmenter le mérite de eurs victoires !...

Quant aux textes anciens, je n'en dirai rien, ne les ayant pas

étudiés. Mais il me semble qu'ils doivent être bien peu clairs puisqu'ils ont donné lieu à tant de discussions, entre des hommes éminents, qui les ont interprétés de manières si opposées. En les invoquant on a prouvé que l'*Alesia* de César était en Bourgogne, en Franche-Comté et même en Savoie. Il faut donc abandonner ces textes et chercher ailleurs des preuves plus claires, plus convaincantes, plus certaines.

Eh bien l'archéologie fournit ces preuves, et elles sont toutes en faveur d'Alise-Sainte-Reine.

La démonstration est des plus concluantes. Pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sur les monnaies et les armes trouvées autour d'Alise.

Monnaies des fossés d'Alise. — L'Empereur a fait, les *Commentaires de César* en main, exécuter de nombreuses fouilles autour du plateau d'Alise. On a retrouvé et suivi d'une manière à peu près continue les fossés de circonvallation et de contrevallation, ainsi que les autres défenses que décrit l'auteur romain. Sur les points où les fossés étaient pleins d'eau et où il y a eu des combats, on a trouvé de nombreux débris d'armes et beaucoup de monnaies. Le chiffre de ces dernières monte à 619. Toutes sont antérieures au siégé d'*Alesia* qui eut lieu l'an 702 de Rome, 54 ans avant notre ère. Parmi ces monnaies les unes sont romaines, les autres gauloises. Les premières sont toutes des monnaies consulaires frappées sous la république et dont la plus récente est de l'an 700 de Rome.

Les monnaies gauloises, au nombre de 487, appartiennent à vingt-quatre peuples des Gaules, ce qui montre bien qu'il y avait là une armée de confédérés, venus des divers points du pays, parmi lesquels les Arvernes dominaient, et en effet, il y a 103 de leurs monnaies. Une de ces monnaies arvernes porte le nom de Vercingétorix ; 61 portent le nom d'Epasnactus, autre chef arverne, qui se soumit aux Romains 51 ans avant notre ère et devint un de leurs fidèles auxiliaires. Les monnaies de ce chef se divisent en deux catégories : celles qui ont été frappées durant on indépendance et qui ont un cachet purement gaulois, puis

celles frappées après sa soumission qui reflètent une certaine influence romaine. Eh bien, toutes les monnaies d'Epasnactus recueillies dans les fossés d'Alise, appartiennent à la catégorie du temps de l'indépendance. Il est impossible d'avoir une preuve plus concluante que celle fournie par la numismatique. Les éléments de cette démonstration sont en partie exposés dans une vitrine placée dans l'embrasure d'une fenêtre (nº 28). Plusieurs cases, au lieu de contenir les monnaies, renferment une rondelle avec un numéro de renvoi. Ce numéro correspond au médaillier où se trouve la monnaie qui devrait occuper la case, et où il sera facile de la retrouver et de l'étudier.

Armes des fossés d'Alise. — Une démonstration tout aussi concluante est fournie par les armes retirées des fossés d'Alise, sur les points où ont eu lieu des combats, et où l'eau et la vase ont empêché de les recueillir après l'action. Ces armes sont classées avec soin dans un grand meuble qui occupe à peu près tout un côté de la salle (nº 21). On y voit en partant de la cour et se dirigeant vers le fossé :

Une belle série d'épées en fer avec fourreaux de même métal. Ce sont presque uniquement des épées minces et longues, véritables épées gauloises du temps de l'indépendance. Cependant il y en a deux ou trois plus courtes, plus fortes qui sont certainement romaines.

Quelques carreaux ou bouts de traits de catapultes.

Une nombreuse suite de débris de *pilum*, arme éminemment romaine. On voit des pointes avec leurs barbelures multiples, des tiges métalliques plus ou moins longues, plus ou moins complètes, des anneaux de formes diverses qui servaient à maintenir la partie métallique dans son manche en bois.

Quatre stimulus.

Une grande abondance de pointes de lance et de sabots ou talons de lance, de longueurs et de formes très-diverses.

Des pointes de javelots.

Quelques couteaux.

Des pointes de traits ou de flèches de formes très-variées.

Un casque et plusieurs jugulaires.

Divers umbos de boucliers de formes romaines et gauloises; des fragments de garniture extérieure, petite bande métallique repliée en guise de chenal qui entourait le bouclier et servait à fixer le revêtement de cuir sur le bois; quelques débris d'ornements de la face supérieure.

Une ceinture métallique.

Toutes ces armes et débris d'armes sont en fer. La partie romaine se reconnaît facilement par l'étude des bas-reliefs de la colonne Trajane. Dans la partie supérieure du meuble on a commencé une série d'objets servant de termes de comparaison composée de moulages, provenant des environs de Mayence, de la station gauloise de La Tène en Suisse et d'autres localités.

Dans un dernier compartiment du meuble destiné aux armes et aux objets trouvés dans les fossés d'Alise, on voit un éperon, diverses agrafes et boucles de ceinture, des fibules gauloises et romaines, et divers autres menus objets.

Série de l'époque du bronze provenant des Laumes. — Dans le bas de ce compartiment on a groupé plusieurs pièces, toutes en bronze, découvertes le 19 novembre 1860, dans le domaine de l'Epineuse, au milieu de la plaine des Laumes, devant Alise-Sainte-Reine. Des ouvriers, en arrachant un arbre sur la berge d'un fossé connu sous le nom de Fausse-Rivière, ont trouvé 18 pointes et 3 sabots de lances à douille, 3 haches à ailerons, une épée avec poignée de métal du même jet, une lame de couteau à douille, une pointe de flèche à pédoncule, 38 anneaux et une grande feuille de bronze circulaire ornée d'impressions au pourtour, actuellement brisée. Cette trouvaille, tout à fait fortuite, sans mélange de fer, appartenant à l'époque du bronze pur, par conséquent entièrement indépendante des découvertes faites dans les fossés de César, figure pourtant à la suite de ces découvertes, parce que c'est elle qui a en grande partie déterminé les recherches. En 1860, les armes de bronze étaient encore généralement attribuées aux Gaulois et aux Romains.

Modèles de catapultes et d'onagres. — Les travaux préparatoires de l'*Histoire de César* ont vraiment rendu un grand service à l'archéologie militaire. Non-seulement les armes gauloises mais encore les armes romaines étaient presque inconnues. On se faisait sur elles les idées les plus fausses. Nous avons vu, dans une des salles du rez-de-chaussée, des reconstitutions d'onagre et de catapultes qui ont jeté le plus grand jour sur les grands appareils de guerre. Ces appareils sont reproduits en petits modèles dans la salle de la conquête. Près de la porte d'entrée (nº 31) il y a un petit modèle de catapulte pour lancer les traits. Près de la vitrine des armes d'Alise (nº 31) est placé le modèle d'une catapulte pour lancer des pierres. A l'autre bout de la vitrine (nº 23) est un petit modèle d'onagre, monté sur son char attelé de deux chevaux. Des projectiles d'onagre en pierre, provenant des fouilles d'Alise, sont groupés dans divers coins de la salle.

Restitution du pilum et du javelot. — Les armes portatives étaient peut-être encore moins connues que les machines de guerre. Deux surtout donnaient lieu à d'interminables discussions : le *pilum* et le javelot avec son *amentum*. Pour trancher la question l'Empereur employa la seule vraie méthode. Après avoir fait étudier tous les textes, examiner toutes les reproductions artistiques, recueilli tous les documents archéologiques, il a fait exécuter des reproductions qui ont été essayées, et la pratique est venue confirmer les données fournies par l'érudition et la science. Ces reproductions ou restitutions de pilums et de javelots sont placées dans un râtelier à la suite de la vitrine des armes d'Alise (nº 20).

Le pilum était l'arme nationale de l'infanterie romaine. Figures 11 et 12.

Dans l'antiquité, quand des fantassins voulaient s'aborder, ils couraient l'un sur l'autre se couvrant de leur bouclier. Le fantassin romain était armé du pilum, espèce d'arme de jet, de deux mètres environ de long, formée à peu près par moitié d'un manche ou hampe en bois et d'une tige de fer terminée par une pointe

vive, courte, à plusieurs barbelures. Le soldat tenait cette arme de la main droite et, à une trentaine de pas de distance, il la lançait

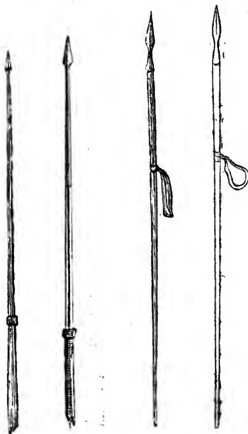


Fig. 11. Fig. 12.
Pilum (le bois de la hampe est tronqué, la moitié seulement de l'arme est figurée).

Fig. 13. Fig. 14.
Javelot avec l'amentum, arme complète.

avec force contre le bouclier de son adversaire. La pointe péné-

trait dans le bois, les barbelures empêchaient de la retirer, le poids du manche faisait basculer le bouclier, découvrait l'homme, l'embarrassait et le mettait à la merci du soldat romain, qui, le pilum lancé, avait immédiatement dégainé son épée.

Dans un cadre, en face du râtelier, sont les moulages de trois fers de pilum; deux, trouvés dans le Rhin, sont au Musée de Mayence; l'autre, provenant du castellum d'Orlen, est au Musée de Wiesbaden.

Le second compartiment de la vitrine des armes d'Alise renferme, comme nous l'avons dit, de nombreux débris de pilum, qui permettent de reconstituer l'arme dans tous ses détails. C'est d'après ces débris qu'ont été forgés les fers de presque toutes les reconstitutions exécutées.

On voit par ces armes d'Alise que le soldat romain utilisait encore son pilum quand la pointe se cassait. Il réappointait la tige de fer, qui dès lors devenait plus courte que dans l'arme réglementaire, et même perdait ses barbelures.

En passant en revue les bas-reliefs de la première salle de l'entre-sol, nous avons trouvé des représentations complètes de pilum sur les pierres tombales de Q. Pétilius et de C. Valérius, ainsi que sur le bas-relief de la Porte-Noire de Besançon.

Le javelot, figures 13 et 14, était un peu mieux connu que le pilum. Pourtant une de ses parties, l'amentum, demeurait un problème. L'amentum est tout simplement une ganse en peau ou tissue fixée près du centre de gravité de l'arme. On passe l'index dans cette ganse, et en lançant le javelot, à l'impulsion donnée par le bras, on joint celle du doigt sur la ganse. Les essais faits par M. Maître ont fourni les résultats suivants :

Javelots lancés avec le bras seul, sans le secours de l'amentum, moyenne du jet : 30 mètres.

Javelots lancés avec le bras et l'amentum, moyenne du jet : 70 mètres.

Ces expériences montrent qu'avec l'amentum, on peut plus que doubler le jet.

Les pointes de javelots restituées ont été copiées sur celles retirées des fossés d'Alise.

Un vase grec (n° 26), placé tout près du râtelier, sur lequel est peint un jeune homme portant des javelots avec leur amentum, montre que la restitution est bien exacte.

Armes romaines diverses. — Des cadres disséminés dans la salle contiennent les divers détails de l'armement romain.

Nous avons déjà signalé un cadre renfermant trois pilums; on y voit aussi le moulage d'une armature d'enseigne romaine dont l'original est au Musée de Wiesbaden.

A l'extrémité de la vitrine des armes d'Alise (n° 21), faisant pendant au râtelier des restitutions, un cadre renferme des types des diverses parties de l'épée romaine. On y voit : le moulage d'une épée du Musée de Bonn, portant le nom de Sabini sur la soie, — une épée provenant de la Saône, offerte à l'Empereur par M. Valentin-Smith, — le moulage d'un poignard ou courte épée du Musée de Mayence, trouvée dans le Rhin. Au-dessus de ces épées sont des poignées en os. Il y a des moulages du Musée de Mayence, et deux pièces originales : une garde provenant de la Somme, don de Boucher de Perthes, et une poignée sculptée, trouvée à Nîmes, don de M. Revoil. Au-dessous des lames on voit des moulages de bouterolles ou extrémités de fourreau en bronze provenant des Musées de Mayence et de Vienne en Autriche.

Trois autres cadres contiennent encore des épées. Il en est qui proviennent d'Italie; une entre autres a été recueillie à Ancône. Elle est d'autant plus intéressante que l'extrémité du fourreau a une grande analogie avec celle d'une autre épée provenant de Berry-au-Bac, Aisne, qui est exposée dans le même cadre.

Deux cadres qui méritent d'attirer l'attention sont ceux que l'on voit aux deux côtés de la cheminée. Celui de droite renferme une belle série des pièces de bronze qui garnissaient et ornaient les fourreaux d'épées en bois et en cuir. Il y a des bords, des bouterolles, des anneaux, etc. presque tous moulages provenant du Musée de Zurich.

Le cadre de gauche est encore plu intéressant. Il renferme les

moulages de deux belles jugulaires, d'un fragment de cotte de maille à anneaux et d'un éperon du Musée de Mayence; d'un fragment de cuirasse à écailles métalliques du Musée de Zurich; de trois médaillons ou phalères, décorations honorifiques qui se portaient sur les cuirasses romaines, du Musée de Vienne en Autriche.

Chaussure de soldat romain. — Une pièce des plus importantes est placée sur un socle, entre le plan et les armes d'Alise (nº 22). C'est une chaussure complète de soldat romain, *caliga*. Elle a été recueillie dans les tourbières des environs de Mayence, qui ont fourni tant de trésors archéologiques. Elle se compose d'une forte semelle, toute garnie au-dessous de gros clous pointus. Au-dessus sont de nombreuses petites lanières en cuir taillées à jour qui s'agrafaient, ou plutôt se fixaient avec un cordon, sur le pied et autour du bas de la jambe. En jetant un simple coup d'œil sur les bas-reliefs de la colonne Trajane, on reconnaît que tous les soldats romains portent des chaussures semblables.

Colonne Trajane. — La série des bas-reliefs de la colonne Trajane, destinée à fournir des renseignements sur les costumes et les habitudes militaires des Romains, commencée au rez-de-chaussée, largement développée dans la salle précédente, continue dans celle-ci. On voit, en partant de la porte d'entrée :

Trajan recevant les têtes des vaincus.
Soldats romains au travail, construction du camp.
Soldats romains : construction du camp.
Soldats romains en faction devant leur camp.
Soldats romains devant leur camp.
Trajan visite les travaux du camp.
Romains à l'attaque.
Romains et Daces : scène de combat.
Cavalerie sarmate.
Soldats romains dans leur camp.
Soldat auxiliaire armé de la massue.
Cavaliers romains.
Daces, scène de combat.

Trajan offre un sacrifice aux dieux.
Cavalerie barbare.
Femmes daces torturant les prisonniers romains.
Soldats romains en observation.
Combat devant un oppidum dace.
Soldats romains montant à l'assaut.

Plans de l'Oppidum Aduatucorum et d'Uxellodunum. — Outre le beau plan en relief d'Alesia, la salle de la conquête contient aussi les plans d'Uxellodunum et de l'oppidum Aduatucorum, mais à une bien plus petite échelle.

Les avis étant partagés sur le véritable emplacement de l'oppidum Aduatucorum de César, on a exécuté deux plans qui sont placés contre les piliers, entre les fenêtres, du côté de la cour. Le premier est le mont sur lequel est bâtie la citadelle de Namur (entre les nos 29 et 30). C'est l'emplacement adopté par l'Empereur. Le second est le mont Falhize, près Huy, Belgique (entre les nos 28 et 29), oppidum Aduatucorum suivant le général de Gœler.

Pour Uxellodunum on a dressé le plan en relief du Puy d'Issolud (no 32, devant la cheminée). C'est une montagne bien isolée, surmontée d'un grand plateau, dont l'accès est de toute part défendu par des parois de roches coupées à pic. Mais est-ce bien l'Uxellodunum de César? Ici, comme pour toutes les autres localités, il y a des dissidents.

Fouilles de l'Empereur. — Pour bien asseoir ses opinions et montrer la justesse de ses déterminations, l'Empereur a suivi, à l'égard de divers points contestés, la méthode qui lui a si complétement réussi à Alise. Il a fait pratiquer des fouilles sur une large échelle. Les principaux produits de diverses de ces fouilles sont groupés dans une vitrine (no 19). Elle contient la plupart des objets recueillis au Puy d'Issolud, à Saint-Pierre-en-Châtre et au Mont-Beuvray.

Fouilles du Mont-Beuvray. — Tout le côté droit de la vitrine est consacré aux produits des fouilles du Mont-Beuvray, localité explorée avec tant d'ardeur et d'entrain par M. Bulliot.

Le Musée ne possède encore que la moitié à peine des objets recueillis. Ce sont des poteries brisées, très-variées de pâte, de forme, d'ornementation; des sépultures avec divers objets usuels; des débris de fonderie, entre autres des creusets fort curieux ; des restes d'habitation. Il est certain que le Mont-Beuvray a eu au moins, en certains moments, de très-nombreux habitants dont on reconnaît les demeures. Il est certain, par les nombreuses monnaies gauloises qu'on y a trouvées, par le caractère d'antiquité de certaines poteries, de certaines fibules, etc., que le Mont-Beuvray devait être habité du temps de la conquête, et même auparavant. Mais doit-on en conclure que c'est bien la Bibracte de César? La question peut encore être discutée. Le Mont-Beuvray a dû être un oppidum très-fort, dominant une vaste étendue de pays, oppidum dans lequel, à des moments donnés, se sont groupés de nombreux guerriers, se sont même peut-être abritées des populations entières. Mais la position élevée de cet oppidum, exposé à tous les vents, très-sujet au froid et à la neige qui y persiste plusieurs mois, sont des conditions bien défavorables pour l'établissement d'une grande ville, très-peuplée et florissante. Et de fait, les objets rencontrés dans les maisons, dans les sépultures, montrent bien que les habitants étaient plutôt de pauvres soldats que de riches citadins. Parmi les nombreux objets recueillis, il ne se trouve qu'une fibule en argent et un tout petit anneau d'or. Les objets en bronze eux-mêmes ne portent pas le cachet du luxe et de l'aisance.

Les amphores, malheureusement à goulot cassé, qui se trouvent disséminées dans la salle proviennent aussi des fouilles que l'Empereur fait exécuter au Mont-Beuvray, sauf une seule de forme semblable, mais entière, placée dans l'angle de la cheminée, qui provient de Pompéi (don de M. de Montessuy).

Au Mont-Beuvray on a rencontré un de ces murs de défense gaulois, construits en gros quartiers de pierre à sec, maintenus par un treillis en poutre. Ces poutres étaient fixées ensemble par de grandes chevilles ou énormes clous de fer. A côté de ces grandes chevilles en fer du Mont-Beuvray, on en a placé de tout

à fait semblables, provenant des murs de défense de l'oppidum gaulois de Murceins, Lot.

Fouilles de Saint-Pierre-en-Châtre. — La récolte de Saint-Pierre-en-Châtre, placée en partie dans le compartiment de gauche de la vitrine, au-dessus des objets de Murceins, a été aussi très-abondante. Elle se compose des objets les plus divers. La localité offrait évidemment de grands avantages comme campement et même comme résidence, aussi a-t-elle été occupée de tout temps. Les recherches faites sur une grande échelle et avec beaucoup de soin ont amené la découverte de nombreux et fort intéressants objets appartenant à des époques très-différentes. L'époque de la pierre polie est représentée par beaucoup d'échantillons qui n'ont pas été exposés ici, comme s'éloignant par trop du temps de la conquête. L'époque du bronze, déjà bien plus rapprochée de nous, est encore plus richement représentée que celle de la pierre. Grand nombre d'objets appartenant à cette époque sont exposés. Tout à côté sont des objets gaulois et romains, entre autres plusieurs stimulus, petites tiges de fer coudées, en forme de ∾ mais à angles droits, avec une pointe aiguë armée d'une barbelure. C'est là un appareil romain essentiellement de défense, destiné à empêcher l'approche des retranchements. Leur présence prouve donc que des troupes romaines se sont retranchées sur ce point. Il y a aussi beaucoup de pointes de flèche en fer semblables à celles d'Alise et des carreaux de traits de catapultes.

Fouilles du Puy d'Issolud. — La récolte du Puy d'Issolud, qui se trouve au sommet du compartiment de gauche de la vitrine, est peu abondante et peu caractéristique, si on en excepte un pic en fer et surtout des pièces de bois qui s'étaient recouvertes de concrétions calcaires. Ces pièces montrent qu'on a fait là une galerie pour conduire des eaux incrustantes. Les bois se sont racornis et déformés en se desséchant, mais les concrétions, maintenant vides et ressemblant à des conduites d'eau, donnent bien les formes et les dimensions des pièces.

Travaux de César devant Uxellodunum. — Ces

boiseries d'une galerie destinée à conduire de l'eau ont ici une grande importance. On sait, d'après les *Commentaires*, que les Gaulois retirés dans l'oppidum d'Uxellodunum, n'avaient pour s'abreuver qu'une source située sur les parois extérieures du plateau. Afin de les réduire par la soif, César dirigea de ce côté tous les efforts de l'attaque et, non content de harceler les approvisionneurs d'eau, il fit pratiquer une galerie au-dessous de la source ce qui détourna l'eau, et força les Gaulois à se rendre.

Tout à côté du vase grec (nº 26) est placé un plan du ravin et de la source du Puy d'Issolud, d'où sont tirés les bois et les incrustations contenus dans la vitrine des fouilles de l'Empereur. Devant la source on voit une restitution très-réduite de l'état présumé des appareils d'attaque des Romains.

Travaux de César devant Avaricum. — Une restitution analogue et plus complète encore représentant les travaux d'attaque de César devant Avaricum (Bourges) est placée un peu plus loin (nº 23). Ces travaux se composaient de longues et étroites galeries en bois recouvertes d'un toit, le *porticus* des auteurs anciens. Elles protégeaient les soldats romains pour l'approche des points d'attaque et pour la construction des autres appareils en face de l'ennemi. A côté et habituellement entre ces galeries on établissait de fortes chaussées, bien planes, en troncs d'arbres accumulés les uns sur les autres et enchevêtrés. C'est sur ces chaussées qu'on faisait glisser de hautes, puissantes et lourdes tours en bois, qui s'approchaient peu à peu de l'ennemi. En poussant les chaussées jusque dans les fossés on les faisait traverser par les tours. Il était alors facile depuis l'intérieur de ces énormes appareils de battre en brèche les murs ennemis ou bien, au moyen de ponts volants, de faire une descente sur les remparts, et d'envahir les retranchements de la ville, de l'oppidum ou du camp.

Pont sur le Rhin. — Devant la restitution des travaux d'attaque d'Avaricum (nº 25) se trouve un modèle du pont en bois construit par Jules César sur le Rhin, restitué d'après les

détails donnés dans les *Commentaires.* On voit d'abord un radeau armé d'un appareil sur lequel jouait le bélier destiné à enfoncer les pieux ou pilots. Ces pieux réunis trois à trois formaient des coupe-lames pour amortir le courant de l'eau et faire dévier les objets flottants. Derrière les coupe-lames des pieux accouplés réunis par de fortes poutres formant une armature en X (probablement la *fibula* si discutée) constituaient les pieds des travées, consolidées en aval par des pieux inclinés, contre-fiches produisant l'effet d'arcs-boutants. C'est sur ces travées qu'était établi le tablier du pont formé de poutrelles recouvertes d'un double clayonnage.

Défense du camp de César. — L'Empereur a fait encore exécuter au 1/50 le plan d'une portion des défenses du camp de César devant Alésia (nº 18) dont nous donnons une coupe, figure 16. Ces défenses ont été rétablies d'après les *Commentaires.*

Tout d'abord, il y avait des stimulus, cachés dans l'herbe. Ce sont de petites pointes de fer à barbelure destinées à blesser chevaux et piétons. Un pieu était fiché en terre, coupé rez du sol, et sur le milieu de sa tranche on enfonçait le petit appareil en fer, figure 15. Plusieurs stimulus ont été retrouvés à Alise et à Saint-



Fig. 15. — Stimulus. Au 1/4.

Pierre-en-Châtre, comme je l'ai dit précédemment et comme on peut le voir dans les vitrines contenant le produit des fouilles de ces deux localités.

Viennent ensuite huit rangées de *scrobes* ou trappes à loup.

4

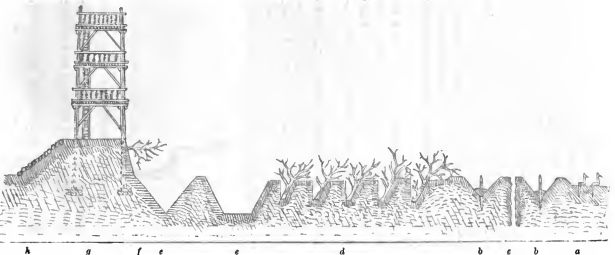


Fig. 16.

DÉFENSE DU CAMP DE CÉSAR A ALÉSIA AU 1/250e

a stimulus. — *bb scrobes*, trappes à loup. — *d cippi*, cippes. — *ee* doubles fossés. — *f* chevaux de frise. — *g lorica*, palissade protectrice, garnie de tours. — *h* intérieur du camp. — *c* suppression d'une portion de l'espace garnie de trappes à loup pour diminuer la longueur de la coupe.

Ce sont des trous coniques, au milieu desquels se trouve un pieu solidement fixé en terre et taillé en pointe au sommet, pieu nommé *lilium*. Le tout est masqué par des fagots ou de l'herbe. Les chevaux en tombant dans ces trappes s'empalent et s'éventrent sur les pieux. Les fouilles d'Alise ont fait retrouver un certain nombre de ces trous. Ceux pratiqués dans les parties rocheuses étaient surtout parfaitement conservés.

Au delà sont les cippes ou branchages. Ce sont de grosses branches ou des têtes d'arbres, dont la base est fixée dans le sol et dont la partie rameuse sort de terre. Les bouts des rameaux sont tous taillés en pointe pour empêcher les tentatives de passage.

Suivent les doubles fossés, qui ont été parfaitement retrouvés et reconnus à Alise-Sainte-Reine. Ils sont dominés par un talus ou rempart en terre portant sur la face extérieure des chevaux de frise, *cervus*, branchages appointés placés horizontalement, destinés à empêcher l'assaut.

Une palissade ou treillis en bois, *lorica*, surmonte le rempart. Elle est garnie de créneaux, *pinnæ*, et flanquée de loin en loin de tours en charpente et en claies.

Grande olla d'Alise. — Tout à côté du plan de défense du camp de César, se voit un grand vase, très-ventru, en terre noire, espèce d'*olla*, assez grossièrement fait, qui a été trouvé plaine des Laumes, à Alise, dans la partie des fossés de César qui était remplie d'eau.

Balles de fronde en plomb. — Pour terminer ce qui concerne la salle de la conquête, il ne reste plus à parler que du contenu de deux vitrines placées sous les fenêtres du côté de la cour.

Dans la première, près de la porte d'entrée (nº 30), se trouve une collection de ces balles de plomb, en forme d'olive allongée, que les Grecs appelaient μολυβδίς et les Romains *glans*. Elles portent fréquemment des foudres ou des inscriptions latines et surtout grecques. La vitrine renferme (don de l'Empereur) : 5 balles du plateau sacré de Camiros, île de Rhodes, — 14 d'Italie sans

désignation de localité, — 2 des fouilles de Brindisi en Italie, — 1 d'Alise, — 2 de Gergovie, — 1 de Sens. Cette dernière porte l'inscription T. LABIENVS.

Une balle indiquée comme de Carcassonne? au lieu d'être en plomb, est en pierre. On l'a rapprochée de deux autres, parfaitement semblables de forme et de roche, qui proviennent de la Nouvelle-Calédonie.

A côté de ces originaux et mêlées avec eux viennent deux séries de fac-similés en plomb : l'une de la riche collection de balles antiques du Vatican, à Rome; l'autre des balles du Musée de Bâle, Suisse, décrites par M. Wilhelm Vischer.

Congés militaires. — La vitrine de la fenêtre du milieu (nº 29) est consacrée aux congés militaires, *diplomata.* Ce sont des plaques rectangulaires de bronze, doubles (d'où leur vient leur nom), portant des inscriptions. Ces congés militaires confèrent les droits de cité, de mariage et de propriété. La vitrine contient plusieurs diplômes originaux et des moulages qui deviendront de jour en jour plus nombreux.

Trirèmes. — On a placé à la suite le moulage en soufre de diverses monnaies portant au revers des représentations de trirèmes. Série complétée par le moulage d'un beau bas-relief de Naples, fixé au-dessus de la porte du côté des armes d'Alise.

Vercingétorix et César. — Enfin la vitrine 29 contient la photographie, plus grande que nature, de deux monnaies de Vercingétorix et une curieuse collection d'empreintes de pierres gravées ou camées antiques représentant César.

3e salle.

Histoire naturelle archéologique.

La troisième salle de l'entre-sol est consacrée à l'histoire naturelle appliquée à l'archéologie, branche importante et toute nouvelle de la science.

Bois de cerf préhistoriques. — En entrant dans la salle, la vue se porte tout d'abord sur divers bois de cerf décorant les murs et les dessus de porte. Ces bois proviennent des tourbières de la Somme (don de Boucher de Perthes), et des stations lacustres de l'âge de la pierre de Robenhausen, canton de Zurich, ou de Wangen, grand-duché de Bade. Parmi eux, il en est un, de la Somme, à droite de la porte conduisant à la salle n° 41, qui offre un caractère singulier. Il porte deux andouillers à la base. Est-ce une anomalie ou une variété?

Bas-reliefs Égyptiens.— Au-dessous de ces bois de cerf, à droite et à gauche de la porte conduisant à la salle n° 41, sont deux moulages de bas-reliefs égyptiens (don de M. Choret), remontant à la Ve dynastie, 3,000 *ans environ avant notre ère*, disent les étiquettes, peut-être même 4,000 ans. Sur le premier, on voit des lotus en fleur et des canards; sur le second, des canards, oies, porcs, antilopes.

Trois autres bas-reliefs analogues, de la même époque, encore plus intéressants, sont placés contre le mur, près de la fenêtre du côté des fossés, n° 39. Sur le premier sont deux bœufs à grandes cornes ; sur le second, deux antilopes d'espèces différentes.

Le troisième, qui fait face, est le plus important de tous. On y voit :

1° Des lapins en cage, ce qui montre que les Égyptiens, dans la plus haute antiquité, ne partageaient pas le préjugé qui, paraît-il, chez divers peuples, a fait repousser le lapin de l'alimentation. Il était considéré par ces peuples comme un animal impur ou malsain ;

2° Des hyènes conduites en laisse. Ces animaux étaient donc alors domestiqués ;

3° De grands chiens lévriers, à longues oreilles droites, conduits également en laisse. En Europe, M. Jéitteles seul a trouvé, à Olmutz, une tête de chien lévrier qu'il rapporte à l'époque du bronze, mais qui pourrait être plus récente. Tous les autres débris de chiens des temps préhistoriques du Danemark, de la Suisse, de la France, de l'Italie appartiennent à d'autres races.

Importance de la zoologie et de la botanique archéologiques. — Cette comparaison des races ou espèces animales anciennes entre elles, peut fournir d'importantes données sous le double rapport historique et philosophique.

Sous le rapport historique, la recherche de la filiation des races animales et végétales peut nous conduire à découvrir et à suivre diverses migrations de peuples; à grouper ensemble des populations dont les caractères de commune origine sont difficiles à saisir; enfin à reconnaître certaines relations commerciales, industrielles et agricoles.

Sous le rapport philosophique, l'étude des animaux et végétaux préhistoriques et archéologiques peut amener la solution du plus grand problème de notre époque : le transformisme. Qui a raison de Lamarck et Darwin ou de Cuvier? Les races et les espèces se modifient-elles avec le temps? Se transforment-elles? Ou bien restent-elles fixes et invariables? La question est loin d'être résolue. L'opinion des savants est partagée. Les faits positifs manquent. L'archéologie peut les donner dans un sens ou dans un autre. Il est donc fort important de les rechercher.

Bœufs. — Pour faciliter l'étude, le Musée rapproche les documents de toute nature. Ainsi, au-dessus du bas-relief égyptien (nº 39), représentant deux bœufs à grandes cornes, on voit le fût osseux de deux cornes du grand bœuf ancien, *Bos primigenius*. L'un provient d'un fossé tourbeux de Neuville, près Amiens (don de Boucher de Perthes); l'autre des draguages de la Seine au Pas de Grigny, Seine-et-Oise, où il gisait au milieu d'instruments en pierre et en bronze (envoi de M. Campagne).

Tout près, sur les deux piliers, on a placé des bas-reliefs de la colonne Trajane, représentant des taureaux de sacrifices. Les cornes sont courtes parce qu'on choisissait pour les sacrifices de jeunes individus.

Puis dans les vitrines s'étalent une longue série d'ossements, cornes, mâchoires et dents de divers bœufs des dépôts quaternaires, des dolmens, des habitations lacustres, des terramares, des tombeaux et gisements de diverses époques.

Ossements d'animaux préhistoriques et archéologiques. — Le Musée possède de belles séries d'ossements d'époques très-différentes et parfaitement déterminées. Nous pouvons citer entre autres :

Alluvions quaternaires de la Somme (don de Boucher de Perthes) et du Pecq, Seine-et-Oise (don de Ph. Beaune).

Sépulture d'Aurignac (don de M. Ed. Lartet) : mammouth (*Elephas primigenius*), rhinocéros (*R. tichorhinus*), aurochs, cheval, mégacéros ou grand cerf d'Irlande, cerf commun (*Cervus elaphus*), renne (*C. tarandus*), chevreuil, renard, loup, hyène (*Hyena spelæa*), grand félis (*Felis spelæa*), ours des cavernes (*Ursus spelæus*) et un petit ours (*U. arctos?*).

Cavernes de la Dordogne et de l'Ariége (don de MM. Lartet et Christy). L'énumération de cette faune, ainsi que de celle des alluvions quaternaires, sera donnée en décrivant la grande salle du premier étage.

Cavernes de Portugal (don de M. Pereira da Costa) : moulages de mâchoires de loup et de divers félis provenant de la grotte de Cesareda, Casa da Moura, et du Cabaço d'Arruda.

Dolmen de la Justice, à Beaumont, Oise (don de M. le comte de Ruty) : loup, chien, cheval, chèvre, bœuf ou plutôt veau, jeunes cochons et même cochons de lait.

Dolmen d'Argenteuil (fouilles du Musée dirigées par M. Leguay) : chien, bœuf, défense de sanglier ou cochon, blaireau, castor.

Stations lacustres de l'époque de la pierre, Robenhausen et Wangen (envoi de M. le docteur Keller) : entre autres chèvre, grand bœuf, castor et surtout chiens.

Stations lacustres du Bourget, Savoie, époque du bronze et même probablement encore un peu plus récente (fouilles de M. Laurent Rabut, don du Ministre de l'Instruction publique) : castor, ours brun (*Ursus arctos*), sanglier et cochon, cheval, cerf commun, chevreuil, chèvre, peut-être mouton, bœuf domestique, renard et chien. Le renard paraît être une variété plus petite que celle qui habite maintenant le pays. Quant au chien, il est à mu-

seau court et nez retroussé, ce qui le distingue de tous les chiens cités précédemment. En effet, ceux d'Égypte étaient des lévriers à museau très-long; ceux des dolmens, ceux des habitations lacustres de la Suisse, ainsi que ceux des terramares, dont il sera question ci-après, sont à museau moyen, analogues au chien de berger; c'est donc au Bourget qu'on rencontre pour la première fois un type à museau raccourci se rapprochant du dogue.

Terramares de l'Emilie, Italie (échange avec le Musée de Parme): chevreuil, cerf commun, bœuf deux races, chèvre, mouton, cheval très-rare, ours brun (*Ursus arctos*), chien deux races, se rapprochant plus ou moins du chien de berger, sanglier et cochon. Parmi les cochons, la plupart appartiennent à une race ou espèce particulière, qui se retrouve dans les stations lacustres du Bourget et de la Suisse; M. Rutimeyer l'a nommé cochon des tourbières (*Sus palustris*). Les terramares sont des accumulations de rejets d'habitations qui appartiennent à l'époque du bronze.

Accumulations de débris d'ossements de l'époque romaine à Orange, Vaucluse (don de M. Abel Maître): bœuf, monton, cheval, cochon.

Ces diverses récoltes, successivement classées par séries de genres, espèces et races, seront étalées dans les vitrines n°s 36 et 38.

Représentations d'animaux et de végétaux. — Les débris organiques seront non-seulement comparés avec les grandes représentations des bas-reliefs, mais encore avec toutes celles que peuvent fournir les statuettes, les pierres gravées, les monnaies, les vases ornés, etc. La vitrine nº 34 devant la fenêtre du côté de la cour, en entrant, offre déjà un commencement de série. On y voit des monnaies romaines représentant, en fait d'animaux: la louve, l'éléphant, l'hippopotame, le cheval, le bœuf, le chameau, le cerf, le bouc, l'aigle, le crocodile, des serpents; en fait de plantes: le chêne, le palmier, l'olivier, des épis. Ces monnaies (don de l'Empereur) proviennent des environs du camp de Châlons, Marne, et de Vaison, Vaucluse. Une monnaie

gauloise des Catalauni offre une tête d'aurochs, autant que l'art grossier de cette époque peut permettre de le reconnaître.

Mêlés aux monnaies, sont des fragments de poterie rouge dite samienne, avec des lapins, chiens, lions et autres animaux, ainsi que des empreintes de camées montrant divers animaux.

Débris de végétaux préhistoriques et archéologiques.— Dans une vitrine plate, à droite de la fenêtre du côté des fossés (n° 39), se trouve une belle série de débris végétaux, surtout de graines provenant de diverses stations préhistoriques ou archéologiques (don de M. Gabriel de Mortillet).

Époque de la pierre simplement taillée par éclats, âge du renne ou de la Madelaine, mousses recueillies à Schussenried, Wurtemberg, et appartenant à des espèces ou variétés qui ne vivent plus que vers le pôle.

Époque de la pierre polie : très-nombreuse série de graines des stations lacustres de Moosséedorfsée et surtout de Robenhausen, Suisse ; blé de Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme.

Époque du bronze : plantes et graines des terramares de l'Émilie ; on y voit déjà la vigne.

Époque du bronze et première époque du fer, graines des stations lacustres du Bourget, parmi lesquelles au blé et au millet se trouvent associés le pois et la fève, ce qui n'empêchait pas de faire encore une grande consommation de glands de chêne.

Époque du fer, peut-être gallo-romaine ; stations lacustres du lac de Paladru, Isère, riches en noyaux de fruits qui dénotent déjà une civilisation avancée.

Époque gallo-romaine : céréales et graines diverses de Villeneuve-Saint-Georges, Seine-et-Oise, et du Tarn.

Et autres échantillons, provenant des souterrains-refuges du Tarn-et-Garonne, des tourbières d'Olmutz, des habitations ensevelies de Thérasia à Santorin, etc.

Contre le mur de la porte de la tourelle, se trouve un pilot de la station lacustre de Wangen, époque de la pierre polie.

Roches employées à l'époque de la pierre. — En face, à gauche de la fenêtre, une autre vitrine plate (n° 39)

contient une série des roches qui ont été employées pendant l'époque de la pierre : quartz hyalin, quartz lydien, quartz ou silex pyromaque, silex jaspoïde et jaspe, grès lustré, fibrolithe, jadéite, saussurite ou pétrosilex, chloromélanite, amphibolite, diorite, aphanite, trapp, porphyre, cargneule, calcaire. Il y a des échantillons de roches prises en place et des instruments, surtout des haches, provenant de localités très-diverses. Les haches en jadéite sont très-variées. On ne connaît pas encore le gisement de cette roche. Une grande hache en cargneule ou dolomie surmagnésienne des Alpes, provenant de la station lacustre de Robenhausen, canton de Zurich, est entièrement décomposée. Il ne reste plus que le tissu siliceux, toute la partie magnésienne a disparu ; aussi en la prenant à la main on est surpris de son extrême légèreté : c'est presque une pierre smectique. Quand on a taillé la hache, la roche était certainement vive, lourde et compacte. Combien a-t-il fallu de siècles pour l'amener à l'état de décomposition où nous la voyons ? (Don de M. G. de Mortillet. Les autres donateurs sont MM. Bailleau, Bécherat, Boucher de Perthes, Campagne, Damour, Keller, des Méloizes, Ramé, de Saulcy, Steudel, Vautrey, Watelet.) Cette vitrine sera complétée autant que possible et tenue au courant des nouvelles découvertes de gisements de roches.

Autres produits minéraux. — La vitrine no 38, du côté de la cheminée, outre des séries zoologiques, parmi lesquelles on remarque une belle suite de coprolithes ou excréments fossiles d'hyène, provenant de la grotte de Loubeau, près de Melle, Deux-Sèvres (don de l'Association Melloise), contient grand nombre d'échantillons de minéralogie.

Il y a :

Une série de pièces qui, par suite d'accidents naturels de clivages, de corrosions, de chocs, etc., ont pris des formes qui pourraient induire en erreur et qui ont même donné lieu à des publications erronées.

Une autre série, qui se forme et qui est appelée à devenir importante, est celle des matières minérales qui ont été exploitées et recherchées à diverses époques. En fait de métaux,

on verra en première ligne, les métaux natifs, les premiers qui ont attiré l'attention de l'homme, l'or d'abord, le cuivre ensuite ; puis les minerais anciennement travaillés, ceux de cuivre, ceux d'étain, ceux de fer, etc.

Entre la vitrine et la cheminée se trouve une énorme plaque de stalagmite empâtant de gros ossements de mammifères et des débris de petits rongeurs fossiles. Elle provient de la grotte de Loubeau, ainsi qu'un autre morceau de stalagmite, rempli de coprolithes d'hyène, placé sur un socle (don de l'Association Melloise).

Un peu plus loin, sur un autre socle, est un bloc de pierre, avec une face parfaitement polie. Il a été trouvé dans les sépultures du Cro-Magnon, aux Eyzies, Dordogne. C'est un poli naturel, produit par le glissement, avec forte pression, de deux roches l'une contre l'autre. Ce poli peut très-bien de prime abord, induire en erreur l'archéologue.



Fig. 17.
Crâne brachycéphale vu de face.



Fig. 18.
Crâne dolichocéphale vu de face.

Collection anthropologique. — S'il est important d'étudier les végétaux et les animaux, il est encore bien plus important d'étudier l'homme; aussi aux collections botanique et zoolo-

giqne, a-t-on joint une collection anthropologique. Elle est contenue, pour le moment, dans le grand meuble vitré n° 37.

En anthropologie, on s'occupe surtout du crâne. Les deux types extrêmes de crânes humains, sont :

Le crâne rond auquel on a donné le nom de brachycéphale.

Et le crâne long que l'on a nommé dolichocéphale.

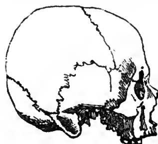


Fig. 19.
Crâne ligure brachycéphale vu de profil.

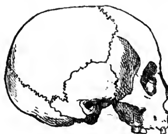


Fig. 20.
Crâne mérovingien dolichocéphale vu de profil.

Nous donnons le dessin de ces deux types extrêmes, vus de face, vus de profil et vus de dessus.

Le premier, crâne brachycéphale, est la représentation d'un crâne de la Haute-Savoie (don de M. G. de Mortillet), crâne ac-

tuel, mais que M. le Dr Pruner-Bey regarde comme le représentant de la population la plus ancienne de nos pays (figures 17, 19 et 21).

Le second, crâne dolichocéphale, représente un crâne mérovingien (don de M. G. de Mortillet); il provient des sépultures de l'Aisne (fig. 18, 20 et 22).

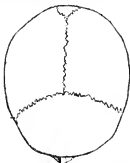


Fig. 21.
Crâne brachycéphale vu de dessus.

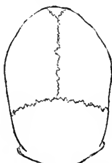


Fig. 22.
Crâne dolichocéphale vu de dessus.

Les débris humains que possède le Musée sont, autant que possible, datés au moyen des objets qui les accompagnaient. Voici l'énumération de ces débris, classés par ordre d'ancienneté en commençant par les plus vieux.

Epoque de Solutré. — Moulage de deux crânes appartenant à la collection de M. de Ferry, trouvés à Solutré, Saône-et-Loire. Ils ont été étudiés et décrits par M. le Dr Pruner-Bey, qui les considère comme mongoloïdes, et les rapporte à la race finnoise. M. le Dr Paul Broca et d'autres anthropologues contestent très-nettement cette assimilation. Avec ces moulages se trouve une mâchoire inférieure originale (don de M. Arcelin). Ces restes humains sont datés par des silex taillés, parmi lesquels se trouvent des pointes de lance ou de flèche en forme de feuilles de laurier, retaillées sur les deux faces. En fait d'ossements d'animaux, il y a surtout des restes de cheval et de renne.

Epoque d'Aurignac. — Des phalanges, une rotule, un calcanéum, un fragment de mâchoire inférieure, un fragment de cubitus provenant de la sépulture d'Aurignac, Haute-Garonne (don de M. Ed. Lartet). Ces débris humains sont remarquables par leurs petites dimensions.

Epoque de la Madelaine. — Moulage d'une tête de jeune homme et de celle d'une femme de 30 ans environ, découvertes par M. Edouard Dupont, au Trou du Frontal, grotte sépulcrale des environs de Furfooz, Belgique, appartenant à la grande époque du renne.

Epoque de la pierre polie.—Ossements humains d'une allée couverte, fouillée entre Mantes et Mézières, Seine-et-Oise (don de M. J. Brout). Il y a un humérus dont la fosse olécrânienne n'est pas perforée. — Dolmen ou allée couverte de la Justice, à Beaumont-sur-Oise, Seine-et-Oise. A fourni : un beau crâne dolichocéphale, très-développé; une calotte crânienne et une face, avec frontal, d'adultes; un frontal de jeune enfant; cinq mâchoires inférieures très-fortes, très-larges, très-développées, et deux mâchoires supérieures (don de M. le comte de Ruty).

Moulage d'un crâne provenant de la grotte de Bethnas, Isère, attribué à l'époque de la pierre polie (don de M. Er. Chantre).

Une tête retirée des tourbières de la Somme, et une mâchoire inférieure (don de Boncher de Perthes). Cette dernière est très-voisine, comme forme, de la fameuse mâchoire de Moulin-Quignon, qui fit tant de bruit.

Première époque du fer. — Crâne, avec quelques objets d'ornements en bronze, de Bouze, Côte-d'Or (don de M. de Sanky). Les objets en bronze appartiennent à l'industrie des tumulus ou de Hallstatt.

A la même époque appartient peut-être une tête de jeune fille trouvée à Pringy, près Annecy, Haute-Savoie (moulage, don de M. Louis Revon). Pourtant cette tête pourrait bien descendre jusqu'à l'époque gauloise et même gallo-romaine.

Epoque gauloise et gallo-romaine. — Les anciens cimetières des environs du camp de Châlons, Marne, ont fourni

un assez grand nombre de crânes qui, d'après les débris de l'industrie dont ils sont accompagnés, datent les uns de l'époque de la Gaule indépendante, les autres sont postérieurs à la conquête (don de l'Empereur). — D'un de ces cimetières, désigné sous le nom de Camp d'Attila, on a retiré les ossements d'un homme de très-haute taille, un vrai géant.

M. l'abbé Baudry a cédé un crâne humain provenant d'un des puits sépulcraux de Troussepoil, au Bernard, Vendée. Il est daté par un fragment de verre romain, un contre-poids en terre cuite, et surtout une monnaie de Posthume.

Epoque mérovingienne. — Crâne dont nous avons donné la figure (fig. 18, 20, 22). Les crânes qui se rencontrent dans les sépultures, riches en objets mérovingiens, se distinguent généralement par leur extrême dolichocéphalie, les têtes sont longues et étroites, les visages en ovale très-allongé.

Dolmens d'Algérie. — Enfin la vitrine consacrée à l'anthropologie renferme six crânes et une nombreuse série de vases en terre, assez grossiers, provenant des dolmens de Roknia, Algérie (don de M. Bourguignat). M. Pruner-Bey a étudié ces six crânes. Il les considère tous comme du sexe masculin ; il en rapporte deux au type kabyle, deux au type arias, un au type nègre et un à l'ancien type égyptien. En fait d'objets d'industrie, outre les vases de formes assez particulières, il y a plusieurs bagues et bracelets fort simples en bronze. Il y a même les débris d'un bracelet déformé en argent.

Os rongés par des animaux. — Dans une vitrine plate (nº 35), au-devant des deux grandes vitrines, se trouve une série d'os rongés par divers animaux.

Epiphyse d'un humérus d'éléphant et base d'un bois de renne, provenant de la grotte des Fées, à Châtel-Perron, Allier, portant de larges et profondes empreintes de dents d'hyène (don de M. Ed. Lartet).

Bois de cerf écorcés et même profondément rongés par des écureuils ; stations lacustres de Robenhausen et de Wengen (envoi de M. Keller).

Os humains rongés et en partie détruits par le porc-épic, grotte de Télamone, Toscane (dons de MM. Ed. Lartet et Pruner-Bey). Tout d'abord, en voyant ces os rongés on avait cru que c'étaient les restes de festins d'anthropophages, mais les dents humaines, plus larges que les empreintes observées, ne pourraient pas entamer des os durs si profondément et si franchement.

Ossements de divers animaux des tourbières de la Somme, des habitations lacustres de la Suisse et des terramares de l'Emilie, mordillés par des chiens de l'époque de la pierre polie et de celle du bronze (dons de MM. Boucher de Perthes et G. de Mortillet; échange du Musée de Parme).

Coupures de la pierre, du bronze et du fer. — Tout à côté des os rongés, dans la même vitrine, sont des bois de cerf sciés et coupés avec des instruments de matières diverses. Les instruments en métal, surtout ceux en bronze, ont toujours été considérés comme assez précieux et conservés avec soin. Aussi rencontre-t-on souvent des stations préhistoriques où abondent les rejets d'habitation, les déchets de fabrication, os et bois de cerf, sans qu'il y ait le moindre fragment de métal. Comment dater ces stations? J'y suis souvent parvenu d'une manière certaine, par le simple examen de la taille des os et principalement des bois de cerf. C'est la démonstration de cette méthode qui est placée dans la vitrine à côté des os rongés.

Bois de cerf sciés et coupés avec la pierre. — Les scies en pierre sont toujours plus ou moins épaisses, de sorte que le sillon qu'elles tracent n'est jamais bien profond, et va en s'élargissant rapidement du fond à l'extérieur. C'est un sillon à ouverture très-évasée; évasement qui se reconnaît très-bien quand même il ne reste qu'une des lèvres du sillon, évasement qui est aussi caractéristique sur l'os et sur la pierre que sur le bois de cerf. Les couteaux en silex coupent mal et se manient difficilement, de sorte que leurs coupures sont faibles, à nombreuses reprises, à effet peu étendu, très-souvent renouvelé; la matière à couper est, pour ainsi dire, hachée. On peut observer tous ces caractères sur des bois de cerf provenant des stations la-

custres de Robenhausen et de Wengen, qui appartiennent exclusivement à l'époque de la pierre (envoi de M. le Dr Keller).

Bois de cerf coupés avec le bronze. — Il y a bien quelques lames de scies en bronze, mais elles sont très-rares et ont été peu ou pas employées pour travailler l'os et le bois de cerf. A l'époque du bronze, ces deux matières étaient presque uniquement taillées avec la hache, le ciseau ou le couteau. Le bronze prenant un tranchant plus net, plus persistant, à l'extrémité d'une surface plus mince et plus unie, la coupure est beaucoup plus développée, plus franche, plus vive que celle des silex ou de la hache en pierre. Elle se reconnaît à première vue, quand on l'a bien étudiée, comme il est facile de s'en rendre compte en examinant des bois de cerf recueillis dans les terramares de l'époque pure du bronze, en Emilie (échange avec le Musée de Parme).

Bois de cerf sciés et coupés avec le fer. — Le fer, l'acier fournissent des instruments encore bien supérieurs à ceux en bronze. Aussi avec l'acier on scie le bois de cerf et l'os très-franc, très-net, les lèvres du sillon de sciage sont parallèles, par conséquent droites, et se reconnaissent à ce caractère quand bien même il n'en reste qu'une. Les coupures sont longues, larges, bien caractérisées, comme on peut le voir sur des bois de cerf taillés et sciés, trouvés dans une station romaine en Algérie (don de l'Empereur).

En résumé on peut dire : la pierre hache, le bronze entaille, le fer tranche.

Industrie de la pierre à fusil. — La dernière vitrine, contre l'escalier de la tourelle, no 40, est consacrée à l'industrie de la pierre à fusil, dernier emploi du silex. Par suite de la transformation des armes à feu et de l'usage des allumettes chimiques, cette industrie tend à disparaître ; pourtant elle occupe encore une quarantaine de personnes à Meusnes, Loir-et-Cher.

On se fait généralement une très-fausse idée sur la fabrication de la pierre à fusil. On croit qu'elle s'est pratiquée dans un grand nombre de lieux. Il n'en est rien. Elle s'est toujours faite dans un très-petit nombre d'endroits, et s'est concentrée principalement à Meusnes et aux environs, où elle se pratiquait presque exclusi-

vement. Cela tient à ce que cette fabrication a toujours été une industrie réservée, sous la surveillauce directe du gouvernement, comme la fabrication de la poudre. Cela tient surtout à ce que le silex de bonne qualité pour la pierre à fusil, c'est-à-dire se taillant facilement et donnant beaucoup d'étincelles sans se détériorer, est, à ce qu'il paraît, peu répandu. Si peu répandu, que Meusnes approvisionnait presque le monde entier. Ainsi en Algérie, ainsi en Crimée, ainsi en Chine, nous avons trouvé les fusils de nos ennemis armés de nos pierres de Meusnes.

On peut juger par là combien sont peu fondées l'opinion et les critiques de ceux qui ne voient dans toutes les stations préhistoriques de la pierre, que des ateliers de pierre à fusils !...

La collection du Musée se compose d'un pic en fer, à manche très-court, avec lequel les ouvriers ouvrent dans la craie de longs boyaux, pour aller chaque matin chercher l'approvisionnement de silex de la journée. Quant le silex est frais, quand il a ce qu'on appelle *son eau de carrière*, il se taille beaucoup plus facilement et plus régulièrement.

Vient ensuite une petite masse avec laquelle on tronçonne les nodules de silex.

Un marteau pointu qui sert à écorcer les tronçons, et à les diviser en nombreuses lames.

Enfin, fixé dans un étau, un ciseau sur le tranchant duquel on transforme les lames en pierre à fusil au moyen d'une rondelle en fer fixée au bout d'un petit manche.

En fait de silex, on voit le rognon primitif, des tronçons plus ou moins écorcés, les lames détachées des tronçons, le rejet ou résidu (*nucléus*) du tronçon, le déchet de la taille, enfin les diverses variétés de pierre pour fusils de rempart, fusils de munition, fusils de chasse, mousquetons et pistolets. Pierres à deux mèches ou biseau des deux côtés ; pierres à dos arrondi.

Parmi les résidus de fabrication, se trouve dans un tube une fine poussière siliceuse qui, respirée par les ouvriers, les rendait rapidement poitrinaires, et les conduisait tous au tombeau à la fleur de l'âge. Ces pauvres gens pourtant ne s'enrichissaient pas.

En effet, les pierres à fusil, suivant leur forme et leur bonne fabrication, se payent de 1 fr. 50 centimes à 8 fr. le mille. La moyenne est de 2 à 3 francs. Pour cette faible somme, il faut aller chercher le silex sous terre, le préparer et tailler mille pierres. Cela suffit pour montrer combien est facile la taille du silex, quand on y est exercé.

4e salle.

Céramique.

En montant deux marches, on pénètre dans une salle qui occupe l'entre-sol du donjon, n° 41. Cette salle, destinée plus tard à l'anthropologie, va provisoirement être occupée par de la céramique. Le Musée possède de nombreux fragments de poterie de diverses époques, suffisants pour donner les formes et contours complets des vases dont ils faisaient partie. On va se servir de ces fragments pour exécuter des fac-similés des vases, et ce sont ces fac-similés qui doivent être réunis dans cette salle.

PREMIER ÉTAGE

Paliers.

Pierres tombales d'un archer. — Revenant à l'escalier d'honneur, on trouve sur le palier de l'entre-sol le moulage de la pierre sépulcrale de Monimus, soldat de la première cohorte des Ituréens. L'original est au Musée de Bonn. C'est un archer tenant en main un arc et des flèches. Ce moulage masque une porte actuellement murée, qui plus tard donnera accès à de nouvelles salles d'inscriptions, bas-reliefs, statues, etc.

Autel à Hercule Saxanus. — L'escalier pour aller de l'entre-sol au premier, est divisé en deux rampes, avec un large et élégant palier entre deux. Ce palier est orné d'un fort bel autel en pierre, à Hercule Saxanus, recueilli à Norroy-sous-Prény, Meurthe (n° 1 du plan de l'entre-sol). Cet autel a été dédié à

Hercule Saxanus ou Hercule des rochers, par les vexillaires des légions romaines du Rhin qui exploitaient des carrières. Deux autels, avec la même dédicace, se trouvent l'un à Nancy, l'autre à Bruxelles.

Pierre tombale d'un porte-enseigne. — Sur le palier du premier étage se trouve la pierre sépulcrale de Pintaius, signifer ou porte-enseigne de la cinquième cohorte Asturienne. C'est le moulage d'une stèle du Musée de Bonn. Comme toujours, chez les Romains, l'épée est à droite; au côté gauche est un poignard court et large. Pintaius est recouvert d'une peau de lion, dont les pattes de devant passant par-dessus les épaules viennent se croiser sur la poitrine, et dont la tête sert de coiffure remplaçant le casque. C'est le costume caractéristique des signifers, comme on peut le reconnaître en examinant les bas-reliefs de l'arc de Constantin et de la colonne Trajane.

La porte que masque actuellement ce moulage est celle de la salle définitive de la conquête ou de César.

1re salle.

Pierre simplement taillée.

Au-dessus de la porte d'entrée des galeries actuelles on lit, en lettres d'or, sur une plaque de marbre noir :

Époques anté-historiques. — Age de la pierre. — Salles I, II, III.

Organisation générale. — La salle I du premier est réellement le point de départ du Musée. C'est elle qui renferme les plus anciens vestiges de l'industrie humaine.

Cette salle se divise en deux parties. La première moitié du côté de la porte d'entrée renferme tout ce qui rentre franchement dans les temps géologiques, tout ce qui se rapporte aux terrains tertiaires et aux dépôts quaternaires.

La seconde moitié est consacrée aux cavernes qui ont fourni

des traces si abondantes et si intéressantes de l'antique existence de l'homme.

Le principe et le fond des séries contenues dans cette salle est d'une part la collection quaternaire de Boucher de Perthes; de l'autre la collection de MM. Édouard Lartet et Henry Christy.

C'est grâce à la persistance et à l'énergie de Boucher de Perthes que l'existence de l'homme aux temps géologiques est devenue une vérité admise par tout le monde.

C'est grâce au don qu'il a fait de sa collection, que le Musée de Saint-Germain doit l'élargissement de son cadre et son organisation actuelle. Aussi est-ce avec un juste empressement qu'on a placé le buste en marbre de ce savant et généreux donateur en face des vitrines contenant sa collection, à droite de la cheminée, nº 3. Ce buste, exécuté en 1865, est l'œuvre de M. Gédéon Forceville. Il représente Boucher de Perthes à l'âge où il a commencé ses recherches dans les assises quaternaires.

Du côté opposé de la cheminée, nº 4, se trouve le buste, aussi en marbre, de Henry Christy, que nous avons eu également le malheur de perdre; buste exécuté en 1867, par un artiste anglais, M. T. Woolner.

Antiquité de l'homme. — Jusqu'à présent la chronologie, basée uniquement sur les données hébraïques, ne faisait remonter l'apparition de l'homme qu'à 6 ou 7,000 ans. Ce sont là les principes de la chronologie courante, de la chronologie classique, de la chronologie qui sert encore de base à l'enseignement. Les interprètes les plus osés, d'après les Tables Alphonsines, poussaient l'ancienneté de l'humanité jusqu'à 8,855 ans (6,984 ans avant notre ère) ; mais tout à côté, d'autres rajeunissant l'homme, avec certains talmudistes, ne lui donnaient que 5,653 ans (3,784 ans avant l'ère actuelle). Ainsi 6 à 7,000 ans sont non-seulement l'opinion généralement admise, mais encore la moyenne de toutes les opiuions.

Pourtant, dès le siècle passé, cette chronologie historique fut fortement ébranlée par l'étude des peuples orientaux, des Chinois et des Indiens d'abord, des Égyptiens ensuite. Les savants qui se

vouèrent à cette étude ne purent enfermer les anciens documents et les anciennes civilisations dans les six ou sept mille ans classiques. Ils se virent forcés de donner à l'homme une beaucoup plus grande ancienneté. Mais ce furent opinions de savants qui ne pénétrèrent pas dans la vie courante, restèrent étrangères aux hommes du monde, et ne se généralisèrent pas. C'est tout au plus si l'on admit, dans le public, que la belle civilisation égyptienne pouvait remonter à cinq ou six mille ans.

Vint alors la géologie, qui nous apprit que la terre avait souvent, bien souvent, changé d'aspect, que les plantes et les animaux s'étaient fréquemment modifiés et plusieurs fois renouvelés d'une manière à peu près complète.

On en était là quand les Schmerling, les Tournal, les Christol, les Boué, les Boucher de Perthes, les Lartet, les Desnoyers, les Prestwich, les Evans, les Lyell, etc., démontrèrent de la manière la plus claire, la plus nette, la plus précise, que l'homme a assisté aux derniers changements géologiques, a été le contemporain de la dernière faune éteinte. Aux temps historiques, il faut donc ajouter au moins toute une période géologique, ce qui rejette l'homme bien loin au delà de toutes les données chronologiques admises jusqu'à ce jour, même au delà de celles supputées par les savants qui ont étudié la Chine, l'Inde et l'Égypte.

Il paraît en outre que l'homme, non-seulement a vécu pendant la dernière période géologique, pendant l'époque quaternaire, mais encore dans des temps bien plus reculés, pendant l'époque tertiaire. M. l'abbé Bourgeois, le premier, a reconnu des traces de l'homme dans les couches moyennes de cette époque. Depuis, le même fait a été signalé par des savants de Californie. L'homme aurait donc assisté à diverses révolutions géologiques, il aurait vu la faune se renouveler trois ou quatre fois autour de lui, ce qui lui donnerait une incalculable antiquité.

Homme tertiaire. — La question de l'homme tertiaire est trop importante pour qu'on n'ait pas cherché à réunir tous les documents qui s'y rapportent. Ils sont groupés dans deux vitrines, n° 5, entre la cheminée et la fenêtre du côté des fossés. J'ai exa-

miné avec le plus grand soin et la plus extrême impartialité ces documents. Pour moi, plusieurs n'offrent aucun caractère archéologique ou anthropologique. D'autres, au contraire, portent d'une manière incontestable les traces de l'intervention de l'homme. Cela suffit pour établir que l'homme existait à cette époque.

Silex taillés oligocènes de Thenay. — Le fait le plus clair, le plus net, le plus concluant de l'existence de l'homme à l'époque tertiaire est celui signalé par M. l'abbé Bourgeois; il s'agit de silex taillés trouvés à Thenay, Loir-et-Cher, dans des couches qui se rapportent aux sables de l'Orléanais et aux calcaires lacustres de Beauce. Ces deux assises sont rangées par les géologues dans les terrains éocènes supérieurs ou oligocènes, c'est-à-dire comme division dans la partie tout à fait supérieure du tertiaire inférieur ou à la base du tertiaire moyen, comme temps à peu près au milieu de l'époque tertiaire. Les paléontologues nous apprennent que, depuis le dépôt de ces terrains, la faune mammifère s'est profondément modifiée trois ou quatre fois. La date relative de ces assises est parfaitement établie; reste à savoir si les silex signalés portent bien les traces d'un travail intentionnel et s'ils proviennent bien décidément des assises indiquées?

M. l'abbé Bourgeois a eu l'obligeance de donner au Musée une série de ces silex. Evidemment il a dû garder les meilleurs dans sa collection, et pourtant, à mon avis, ceux qui se trouvent dans la vitrine du Musée ne laissent aucun doute sur l'intervention de l'homme. Opinion qui est partagée par presque toutes les personnes qui les ont examinés avec soin.

Il y a d'abord une série de ces nodules anguleux qui ont été désignés souvent sous le nom de *pierres de fronde*, et qui me paraissent être des casse-têtes dont on trouve les analogues à des époques beaucoup plus récentes.

Puis viennent plusieurs échantillons de silex tout fendillés, tout craquelés, qui portent les traces de l'action du feu. Ce feu a-t-il été allumé par l'homme? C'est probable; pourtant on peut aussi supposer qu'il a été accidentellement allumé par la foudre incendiant des forêts ou des bruyères.

Mais parmi les pièces qui suivent, il en est qui ne laissent plus de doute sur l'intervention de l'homme. Ce sont de petits éclats de silex, obtenus non par la percussion mais par l'étonnement au feu, soigneusement retaillés sur certaines arêtes. Ces retailles sont d'autant plus sensibles que, les autres arêtes restant vives, on voit bien qu'elles ne sont pas dues au roulis ou à des chocs accidentels. En outre, elles sont disposées de manière à reproduire certaines formes bien définies, utilisées à des époques où l'homme existait bien certainement. C'est ainsi qu'à côté de deux pointes de l'oligocène de Thenay, M. Bourgeois a placé une pointe tout à fait analogue du plateau de Pontlevoy, incontestablement façonnée par l'homme.

A mon avis, les pièces les plus concluantes sont celles taillées en grattoir. On donne le nom de *grattoir* à des éclats de silex dont l'extrémité, laissée lisse sur la face la plus plane, est finement retaillée sur l'autre face, de manière à décrire une courbe plus ou moins arquée et à former une section plus ou moins régulière de sphère ou d'ovoïde. La forme grattoir se retrouve à toutes les époques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par exemple chez les Esquimaux, aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau continent. Eh bien, parmi les silex de Thenay, il y a une série très-nettement taillée en grattoir. Excellente démonstration.

Les silex de Thenay portent donc bien la trace d'un travail humain; reste à s'assurer si réellement ils proviennent des couches oligocènes. Sur ce point, on pourrait s'en rapporter pleinement à M. Bourgeois, observateur habile, plein de critique et de discernement. Non content de recueillir des échantillons sur les éboulis et les affleurements de couches, M. l'abbé Bourgeois a exploité les couches elles-mêmes, et a surtout fait sa récolte dans leur intérieur au vif de la couche.

Et puis les échantillons portent en eux-mêmes le cachet de leur provenance, de leur origine, de leur authenticité. Ils sont en un silex tout à fait différent de celui de la surface. Impossible de les confondre. En outre, comme je l'ai déjà dit, leur mode de taille est tout différent. Jusqu'à présent nous ne connaissions que

les éclats obtenus par percussion, ceux de Thenay proviennent du craquelage ou étonnement au feu. C'est là une distinction industrielle bien nette, bien caractérisée, qui dénote une époque préhistorique toute différente, plus ancienne que le quaternaire puisqu'à cette dernière époque la percussion était déjà généralement et exclusivement employée.

Enfin M. l'abbé Bourgeois vient de m'écrire que le doute n'est plus permis puisqu'en creusant un puits jusqu'aux couches se rapportant à l'assise du calcaire de Beauce il a découvert des silex taillés semblables à ceux recueillis dans l'exploitation à ciel ouvert.

Côte d'halithérium incisée. — M. Bourgeois ayant tout d'abord confié son importante découverte à M. l'abbé Delaunay, ce savant a cherché à la contrôler et à la confirmer dans d'autres gisements et il a été assez heureux pour rencontrer dans les faluns des environs de Pouancé, Maine-et-Loire, le squelette d'un halithérium, espèce de cétacé fossile, dont plusieurs os portent de profondes incisions. Les faluns plus jeunes que le calcaire de Beauce, appartiennent au miocène moyen. La faune de ces deux assises est tout à fait différente l'une de l'autre, mais ce n'est point encore la faune quaternaire. M. Bourgeois a bien voulu donner au Musée un fragment de côte de cet halithérium. On y voit une profonde incision coudée, c'est-à-dire faite en deux reprises, ce qui montre qu'au lieu d'être un simple produit naturel de frottement et de pression, elle a dû être faite par un instrument tranchant, preuve de l'intervention de l'homme. Les échantillons possédés par messieurs Bourgeois et Delaunay sont encore bien plus concluants.

Mâchoire de rhinocéros entaillée de Billy. — Mais en fait d'os entaillés il faut être fort circonspect. Dans les vitrines 5, tout près de la côte d'halithérium, se trouve le moulage d'un fragment de machoire inférieure de *Rhinoceros pleuroceros* fortement incisé. Cette mâchoire provenant du calcaire lacustre miocène de Billy, Allier, a été présentée, par M. Laussedat, à l'Académie des sciences, séance du 13 avril 1868. Les

incisions de cette mâchoire me paraissent de simples effets de frottement. Elles sont trop fortes, trop profondes, sur un os trop dur pour avoir pu être faites par un couteau en silex. Ce seraient donc le produit de coups de hache ; or la hache frappant obliquement fait une coupure nette qui se termine par une portion éclatée dont le résultat est une cassure rugueuse et plus ou moins abrupte. Tel n'est pas le cas dans la mâchoire de Billy, toute l'entaille est lisse, polie, à surfaces planes ou arrondies, comme le ferait une usure et un polissage par frottement. En outre les coupures avec le silex laissent des stries dans le sens de la marche de l'instrument, ici les stries sont dans le sens inverse, dans le sens du glissement du corps rodant et polissant.

Comme terme de comparaison le moulage de la mâchoire de Billy est accompagné d'un caillou de quartzite de Tavel, Gard, qui malgré sa dureté a été fortement impressionné (don de M. G. de Mortillet) et d'un fragment d'os de grand mammifère des alluvions quaternaires du Pecq, Seine-et-Oise, doublement entaillé par frottement.

Os cassés de Sansan. — Huit jours après la communication de M. Laussedat, MM. Garrigou et Filhol prièrent l'Académie des sciences d'ouvrir un pli cacheté, déposé depuis un an ou deux. Dans ce pli, ces messieurs signalent les os miocènes de la colline de Sansan comme ayant été cassés intentionnellement par l'homme. Grâce à la générosité du savant explorateur de la colline de Sansan, M. Édouard Lartet, qui avait fourni les os étudiés par MM. Garrigou et Filhol, le Musée possède une série de ces os appartenant à un petit cerf, le *Dicrocerus elegans*. Tous les os sont cassés, mais M. Lartet pense que ce sont des cassures naturelles et je partage son opinion.

Ainsi quatre faits ont été mis en avant pour prouver l'existence de l'homme tertiaire en France; sur ces quatre faits deux, cassure des os de Sansan et incision de la mâchoire de rhinocéros de Billy, me paraissent devoir être écartés comme mal interprétés. Le troisième, incision des os d'halithérium de Pouancé, est beaucoup plus concluant. Quant au quatrième, silex taillés de l'assise

du calcaire de Beauce de Thenay, c'est une démonstration qui me paraît sans réplique.

Dans tous les cas le Musée de Saint-Germain réunit, autant que possible, tous les éléments de la discussion.

Silex de Saint-Prest. — M. J. Desnoyers a le grand mérite d'avoir le premier indiqué l'homme comme antérieur aux alluvions quaternaires de la Somme et de la Seine. Ce sont les sablières de Saint-Prest, Eure-et-Loir, appartenant au pliocène supérieur tertiaire le plus récent, ou au quaternaire le plus inférieur, qui lui ont fourni les éléments de sa démonstration. M. l'abbé Bourgeois, qui a confirmé la découverte de M. Desnoyers, a donné au Musée quelques silex de ce gisement; malheureusement sur ces pièces les indices de taille ne sont pas très-frappantes bien que fort sensibles.

Silex quaternaire d'Abbeville. — En arrivant à l'époque quaternaire, la taille du silex est si franche, si claire et si nette, qu'elle frappe immédiatement la vue, qu'elle s'impose à l'esprit, sans qu'il soit besoin d'études approfondies et d'examen attentif. Pour se convaincre, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur les vitrines 16 à 19 et sur la vitrine 7.

Les vitrines 16 et 17 contiennent plus spécialement les échantillons récoltés par Boucher de Perthes dans les alluvions quaternaires d'Abbeville, Somme. Tout à fait au commencement de la première de ces vitrines, regardant l'entrée, sont groupés ceux de ces échantillons qui ont servi de point de départ et de base démonstrative à l'importante découverte de notre illustre compatriote. C'est tout d'abord une petite hache bien caractérisée, recueillie par Boucher de Perthes, en 1832, dans une carrière quaternaire de Thuison, commune d'Abbeville. Ce sont ensuite trois autres pièces datant toutes les trois d'avant 1840. Ces pièces, bien certainement, n'auraient pas suffi pour convaincre les incrédules, mais il n'en a pas fallu davantage pour éclairer l'homme de génie. Heureusement, les échantillons qui viennent ensuite, choisis dans la collection Boucher de Perthes, ne laissent plus de place au doute. Ce sont surtout et presque exclusivement des

silex taillés à grands éclats, dans des formes plus ou moins amygdaloïdes, allant de l'ovale à la pointe. On a donné à ces instruments, dont le véritable usage n'est pas encore bien déterminé, le nom de haches quaternaires ou haches du type de Saint-Acheul. Les ouvriers du département de la Somme les ont appelées, à cause de leur forme, *langues de chat*. Avec ces haches se trouvent quelques lames ou éclats longitudinaux de silex qui ont pu servir de couteau et de scie, et qui, retaillés seulement sur une face et terminés en pointe, formaient des bouts de lance ou de javelot (fig. 23).

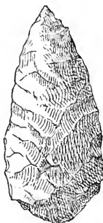


Fig. 23.
Pointe type du Moustiers, des sablières quaternaires d'Abbeville, vitrine n° 17, au 2/3.

Silex quaternaires de Saint-Acheul. — La grande et belle découverte de Boucher de Perthes fut d'abord généralement repoussée. La présence d'objets d'industrie humaine dans les dépôts de l'époque quaternaire vieillissait tellement l'homme, que même les partisans des antiques chronologies chinoises, indoues et égyptiennes refusèrent de l'admettre. La première conversion importante que fit le savant d'Abbeville fut celle du docteur

Rigollot d'Amiens. Rigollot avait tout d'abord combattu les idées de Boucher de Perthes, et, dans le but de les réfuter complétement, il se mit à étudier avec soin les sablières quaternaires des environs d'Amiens, surtout celles de Saint-Acheul. Cette étude, faite consciencieusement par un observateur habile, amena un résultat tout différent de celui qu'on attendait. Le docteur Rigollot rencontra dans les dépôts quaternaires, bien en place, non remaniés, de Saint-Acheul, des silex incontestablement travaillés par l'homme, associés à de nombreux ossements d'animaux éteints. Il se rendit à l'évidence, et revenant sur ses opinions passées, il proclama bien haut la vérité qu'il venait de constater. La vitrine nº 18 contient plusieurs des échantillons qui ont amené la conversion du docteur Rigollot.

Tout à côté se trouve une hache remarquablement taillée provenant de la fouille faite par M. Albert Gaudry en septembre 1859, fouille dont les détails sont consignés dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences.* On se rappelle que M. Gaudry fit pratiquer, à Saint-Acheul, une excavation large et profonde, sans perdre de vue les ouvriers, et qu'il y recueillit neuf haches associées à des ossements d'animaux.

Les autres échantillons proviennent du don de Boucher de Perthes ou d'achats que j'ai faits moi-même aux ouvriers des carrières. Les exploitations de Saint-Acheul étant fort importantes, continues, bien en vue, faciles à étudier, à un niveau assez élevé au-dessus de la Somme, très-riches en silex taillés et ossements fossiles, avec une stratification très-nette, sans remaniement, ont été choisies comme localité classique pour ce qui concerne la question quaternaire. C'est pour cela que le type de hache caractéristique de cette époque a été désigné sous le nom de type de Saint-Acheul.

Série de démonstration.—Pour faciliter l'étude des silex de l'époque quaternaire, on a réuni dans la vitrine nº 7 une série des principales modifications ou variétés de forme. Dans le milieu de cette vitrine on voit une rangée de haches du type de Saint-Acheul qui, partant de la forme allongée, mince et pointue,

aboutit presque à la forme circulaire, en passant par les amygdaloïdes et les ovalaires. Ces pièces proviennent toutes des environs d'Abbeville et de Saint-Acheul. La plupart ont été données par Boucher de Perthes.

Dans cette série, les plus intéressantes sont : le n° 5, en forme de pointe de lance et même de lame de poignard, étroite, très-pointue, avec un fort renflement à la base, taillée avec beaucoup de soin, tellement de soin que l'œuvre de l'homme ne peut être méconnue et niée même par les personnes les plus prévenues et les plus difficiles à convaincre (fig. 24). Cette pièce provient des sablières quaternaires de Mautort, près Abbeville (don de Boucher de Perthes).



Fig. 24.
Hache quaternaire de Mautort, n° 5 de la vitrine 7, au 1/3.



Fig. 25.
Hache quaternaire de Saint-Acheul, n° 10 de la vitrine 7, au 1/3.

La pièce n° 1, d'une forme amygdaloïde allongée, est aussi très-finement et délicatement travaillée; comme la précédente elle porte de la manière la plus frappante les traces de l'intervention intelligente de l'homme ; elle est même si fraîche, qu'on serait tenté de la croire toute récente, si elle ne présentait pas des concrétions calcaires. Ces concrétions étaient abondantes; on les a en grande partie détruites pour nettoyer la pièce, n'en laissant

que quelques plaques par derrière, suffisamment pour convaincre les incrédules. Grâce à ces concrétions, en acquérant cette pièce dans les sablières de Saint-Acheul, j'ai pu constater très-exactement la couche de gravier d'où elle provenait.

La hache n° 10 (fig. 25), ovale, de Saint-Acheul (don de Boucher de Perthes), a conservé un tranchant très-vif sur tout son pourtour.

Le n° 12, que j'ai acquis à Saint-Acheul, est fort intéressant, parce que, bien que provenant des sablières quaternaires, il est tout à fait semblable à certaines haches des plateaux pauvres en silex.

Le rang supérieur de la vitrine contient : des échantillons du plus grand module. Le n° 20, de Mautort, près Abbeville, a longueur 0m 265 et largeur 0m 135.

Des échantillons du plus petit module : hache lancéolée de Saint-Acheul : longueur, 0,088; largeur, 0,049 ; — hache amygdaloïde de Menchecourt : longueur, 0,064; largeur, 0,041 ; — hache ovalaire d'Abbeville : longueur, 0,055 ; largeur, 0,044.

Ciseau : hache terminée par un biseau tranchant au lieu d'être terminé par une pointe; Abbeville (don de Boucher de Perthes).

Racloir : silex lisse sur une face, bombé sur l'autre et ayant un côté en arc de cercle finement retaillé ; Moulin-Quignon à Abbeville (don de Boucher de Perthes).

Disque : éclat de silex taillé en rond ; fouilles de l'Hôpital à Abbeville (don de Boucher de Perthes).

Perçoir : petite hache dont la pointe amincie intentionnellement sur les côtés forme comme une dent ; acquis dans les sablières de Saint-Acheul.

Viennent ensuite des haches, grandes et petites, des deux principales formes, conservant à la base un talon non taillé, comme pour servir de poignée ; Saint-Acheul et Abbeville.

Caractères d'authenticité.—L'intervention de l'homme dans la taille des silex que renferment les vitrines 7, 16, 17, 18 et 19 est tellement évidente qu'elle ne fait plus question pour personne. Les incrédules, changeant de tactique, ne nient plus les pièces, mais contestent leur authenticité.

— Qu'est-ce qui prouve qu'elles sont anciennes? disent-ils.

Pour leur répondre, on a réuni sur le gradin d'en bas de la vitrine n° 7 une série d'échantillons montrant tous les caractères qui peuvent servir à reconnaître l'authenticité des pièces.

Ces caractères sont :

1° Les concrétions ou enduits stalactitiques. Les eaux chargées de carbonate de chaux en dissolution, filtrant dans les cavernes ou à travers les graviers, déposent parfois, avec le temps, un enduit plus ou moins épais de calcaire cristallin. La hache de Saint-Acheul n° 25 en est presque entièrement recouverte.

2° Les dendrites. Dans les fentes et au contact de deux pierres, il se forme souvent un léger dépôt minéral, en général de manganèse noir, sous forme de petite tache ou de cristallisation ayant l'aspect de brins de mousse. C'est ce qu'on appelle des dendrites. Deux haches de Saint-Acheul, nos 26 et 27, en sont couvertes.

3° Le roulis. Lorsqu'une pierre, quelque dure qu'elle soit, est roulée par un cours d'eau, les angles s'émoussent peu à peu et finissent par s'effacer. Quand une hache, comme celle du n° 28, provenant de Saint-Acheul, porte des traces aussi évidentes de roulis, il est bien clair qu'elle ne vient pas d'être faite par un faussaire.

4° Le vernis. Les silex taillés depuis un certain temps et soumis aux actions extérieures deviennent brillants à la surface, comme la hache n° 29 de Saint-Acheul. Les silex, au contraire, fraîchement taillés, sont toujours à cassures plus ou moins ternes, plus ou moins mates.

5° La patine. C'est une altération plus ou moins profonde de la surface de la pierre, qui habituellement occasionne un changement de couleur. Si le vernis est un bon caractère d'authenticité, la patine naturellement doit être un caractère bien meilleur encore. Cette patine varie de couleur suivant la nature du silex et suivant les milieux dans lesquels se sont trouvés les échantillons. La vitrine n° 7 montre des patines allant du plus beau blanc au brun foncé. Sur une hache de Saint-Acheul, n° 31, entièrement patinée de blanc, un éclat fraîchement enlevé laisse

voir la couleur noire de l'intérieur, couleur de la pierre non altérée. Une autre pièce de Menchecourt, nº 32, avec patine jaunâtre, a été brisée pour montrer que la patine ne forme qu'un revêtement extérieur qui ne pénètre pas profondément.

Coupe de Menchecourt. — Une dernière objection faite par les adversaires de l'antiquité de l'homme porte sur le gisement. Pour détruire cette objection, on a placé contre le mur, du côté de la cheminée, nº 6, la coupe géologique des deux gisements quaternaires les plus connus, les mieux étudiés : la coupe des sablières de Menchecourt à Abbeville et celle des sablières de Saint-Acheu à Amiens. Ces coupes ont été exécutées d'après des dessins donnés par M. Ed. Collomb, à l'échelle de 25 centimètres par mètre, ou, en d'autres termes, au quart de la grandeur réelle.

Sur la craie blanche, qui se trouve à la base des dépôts quaternaires et par conséquent de la coupe, reposent en allant de bas en haut, c'est-à-dire du plus vieux au plus récent :

1º Une assise de graviers et cailloux roulés, formés de silex de la craie remaniés.

2º Des sables blancs très-purs, par conséquent rudes au toucher ; ce qui les a fait nommer *sables aigres* par les ouvriers.

3º D'autres sables plus ou moins mêlés d'argile, par suite, plus ou moins onctueux et doux au toucher ; ce qui leur a valu le nom de *sables gras*.

4º Une terre rouge clair très-fine avec des graviers roulés.

5º Une terre rouge sableuse avec graviers anguleux.

6º Enfin, la terre végétale qui recouvre le tout.

Coupe de Saint-Acheul. — La coupe de Saint-Acheul est tout à fait analogue. Le terrain quaternaire, comme à Menchecourt, repose sur la craie blanche, et l'on a de bas en haut la succession suivante :

1º Graviers et cailloux roulés, avec lentilles de sables intercalées.

2º Sables purs ou aigres.

3º Sables argileux ou gras, avec petits graviers roulés sur certains points.

4° Terre argilo-sableuse plus ou moins colorée en rouge, avec graviers anguleux.

5° Terre végétale formant recouvrement.

Ces deux coupes montrent qu'il y a quatre éléments communs aux deux coupes : les cailloux de la base, le sable aigre, le sable gras et la terre argilo-sableuse à graviers anguleux. Ces éléments essentiels se retrouvent généralement dans tous les dépôts quaternaires et toujours dans le même ordre; il n'existe entre les divers gisements que quelques différences de détail. Ainsi, à Menchecourt, voyons-nous une couche n° 4 argileuse rouge qui manque à Saint-Acheul; mais cette couche à petits cailloux roulés évidemment se rattache au sable gras.

C'est parmi les cailloux, tout à fait à la base du dépôt quaternaire, que se trouvent le plus abondamment les silex taillés. Les plus frais, les mieux conservés sont même au contact de la craie. Les cailloux contiennent aussi en assez grande abondance des ossements et surtout des dents de mammouth, de rhinocéros, d'hippopotame, d'aurochs, etc., dents et ossements qui, bien qu'au milieu de cailloux roulés, sont pourtant souvent parfaitement conservés et intacts, ce qui montre qu'ils ne proviennent pas de terrains plus anciens et qu'ils n'ont pas été remaniés ni roulés. Ce sont bien les contemporains des silex taillés.

Débris d'animaux éteints et vestiges de l'industrie humaine se retrouvent aussi dans les sables aigres et sables gras, mais moins abondamment.

On rencontre encore parfois quelques haches du type de Saint-Acheul jusque dans la terre argilo-sableuse à graviers anguleux.

Puis, vers la surface, dans la terre végétale, apparaissent les haches polies, produit d'une industrie beaucoup plus récente. Mais ces haches polies ne descendent jamais dans les sables gras et aigres. Elles ne pénètrent même pas dans les terres argilo-sableuses rouges à graviers brisés. C'est une preuve très-positive qu'il n'y a pas eu remaniement depuis l'époque de la pierre polie, c'est-à-dire depuis une très-haute antiquité.

Dans la coupe de Saint-Acheul, on aperçoit vers le sommet

deux tombes gallo-romaines, intactes, pénétrant à une profondeur qui a dû être celle qu'elles avaient primitivement. Le sol, non-seulement n'a pas été raviné, mais n'a donc pas même varié depuis seize à dix-sept cents ans.

Une autre preuve fort concluante que haches en silex et ossements d'animaux éteints, des cailloux et des sables aigres, sont bien enfouis depuis l'époque quaternaire, se tire de la présence dans les sables gras d'une grande abondance de petites coquilles terrestres et d'eau douce. Ces coquilles sont très-fragiles et pourtant parfaitement conservées. S'il y avait eu le moindre remaniement à une époque quelconque, évidemment elles auraient été brisées et détruites.

Tout concourt donc à démontrer de la manière la plus évidente que les haches en silex taillées à éclats, des alluvions quaternaires de la vallée de la Somme, sont bien en place dans un terrain vierge non remanié.

Polypiers troués. — Revenant à la vitrine n° 19, on voit de petites boules blanches, percées d'un trou, enfilées à la suite les unes des autres et formant comme un collier. Ces petites boules sont fort abondantes dans les alluvions quaternaires de Saint-Acheul. On les a tout d'abord signalées comme de véritables grains de collier, produits de l'industrie humaine. Mais on a bientôt reconnu que c'était tout simplement de petits spongiaires fossiles roulés. Ces spongiaires, communs dans la craie blanche, sont troués naturellement au centre. Ils ont été arrachés à leur gisement primitif comme les silex qui forment les cailloux au milieu desquels ils se trouvent. Maintenant s'en est-on servi comme d'objet de parure? C'est possible, probable même; mais rien ne le prouve. Le seul argument qu'on pourrait faire valoir en faveur de cette opinion, c'est qu'on voit au Louvre un collier formé de spongiaires ou polypiers analogues provenant d'un tombeau assyrien.

Silex taillés de la couche argilo-sableuse à graviers anguleux. — Je viens de signaler, à Saint-Acheul, les silex taillés dans les cailloux, dans les sables gras et dans les sa-

bles aigres. J'en ai aussi récolté quelques-uns dans l'assise argilo-sableuse rouge à graviers anguleux. Mais là aux formes précédentes se joignent déjà quelques formes nouvelles. Évidemment c'est un dépôt postérieur, comme le démontre la superposition, et de transition, ainsi que le fait voir la transformation des types. En outre, ce dépôt s'est effectué dans des conditions tout à fait différentes. Les pièces sont généralement beaucoup plus altérées. Elles sont presque toutes recouvertes d'une patine blanche épaisse. On y remarque un fendillement caractéristique produit par l'effet d'actions atmosphériques et surtout par le gel. Ces actions ont même parfois fait éclater et détruit les pièces, comme le montrent des échantillons que j'ai offerts au Musée et qui sont à la suite de ceux des trois couches inférieures.

Quaternaire parisien. — Le quaternaire se trouve dans la vallée de la Seine, avec les mêmes caractères que dans la vallée de la Somme. Comme dans la vallée de la Somme, il contient des silex taillés de main d'homme, associés à des débris d'animaux appartenant à des espèces éteintes. La vitrine n° 18 renferme une série d'échantillons provenant de la vallée de la Seine. Le compartiment du côté de l'entrée est consacré au quaternaire parisien.

La première pièce est un large éclat de silex, dont le dos affecte la forme des haches de Saint-Acheul. Elle a été recueillie dans les sablières de Clichy, par MM. Ed. Lartet et Ed. Colomb, et c'est cette découverte qui a fait diriger les recherches de ce côté (don de M. Lartet).

Vient ensuite une série cédée par M. Reboux, l'actif explorateur des exploitations du quaternaire de Clichy, Levallois, Neuilly. Il y a deux haches du véritable type de Saint-Acheul. Mais à Paris ce type est bien moins abondant que dans la vallée de la Somme. Au contraire, les lames et éclats, assez rares dans le quaternaire du bassin de la Somme, sont très-fréquents dans celui du bassin de la Seine, au moins aux environs de Paris. Après les haches viennent quelques pointes du type du Moustiers.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la série parisienne, pour re-

connaître qu'il y a dans le quaternaire de Paris, comme dans celui de Saint-Acheul, un niveau supérieur avec des silex dont la forme se modifie et le travail se perfectionne.

Deux cailloux siliceux, percés naturellement, paraissent avoir servi de percuteurs ou marteaux; leur face extérieure est toute étoilée, c'est-à-dire marquée de petites empreintes, comme si elle avait donné ou reçu de nombreux chocs. De plus, l'un de ces cailloux a eu son trou naturel largement élargi et régularisé par un rodage pratiqué intentionnellement et habilement par l'homme. Ce rodage est bien antique, car à l'intérieur il s'est formé des dendrites.

Quaternaire du Pecq. — Les dépôts quaternaires de cailloux et de sable sont très-développés dans la plaine du Pecq, au-dessous de Saint-Germain. On y a trouvé de nombreux silex taillés, associés, comme ailleurs, à des ossements d'animaux de grandes espèces éteintes. Une série des silex taillés quaternaires du Pecq, a été donnée au Musée par Philippe Beaune, qui était attaché à l'établissement. On l'a rapprochée de la série parisienne, avec laquelle elle a les plus grands rapports. Cette série renferme plusieurs haches du type de Saint-Acheul, et beaucoup de lames ou couteaux. Mais on y voit en sus deux gros nucléus, très-nettement caractérisés, pièces qui n'étaient pas encore signalées d'une manière si claire dans le quaternaire. Il y a aussi des grattoirs, entre autres le moulage d'une pièce parfaitement caractérisée, faisant partie de la collection de M. Ernest d'Acy.

Les pièces du Pecq sont généralement plus altérées et plus roulées que celles de Paris et du bassin de la Somme. Parmi les haches, plusieurs portent les traces de cassures anciennes, qui se sont patinées, mais dont la patine est beaucoup moins colorée, beaucoup moins profonde que celle du reste de la pièce. On voit très-clairement que les alluvions quaternaires du Pecq, qui sont fort peu élevées au-dessus du niveau de la Seine, ont été remaniées dans les temps anciens, mais avant l'époque de la pierre polie, car il n'y a pas mélange d'échantillons de cette époque ; au contraire, toutes les pièces qui s'y rapportent, et qu'on rencontre

en assez grande abondance dans les mêmes endroits, proviennent exclusivement de la couche superficielle.

Tout à côté des silex taillés du Pecq on a placé trois lames ou couteaux, provenant des sablières de Poissy (don de Ph. Beaune), pour montrer que le quaternaire des bords de la Seine, de l'autre côté de Saint-Germain, offre les mêmes caractères.

Quaternaire de Vaudricourt. — Dans le compartiment adossé à celui de Saint-Acheul, vitrine n° 19, sont groupés des instruments en silex quaternaires, provenant de diverses localités.

Il y a une hache type Saint-Acheul provenant des sablières de Vaudricourt, près de Béthune, Pas-de-Calais (don de M. Terninc). Tout à côté est le moulage d'un magnifique échantillon de la même localité, appartenant à M. le marquis de Baulincourt. Il est parfaitement taillé, mais malheureusement la pointe manque.

Quaternaire du Grand Pressigny. — Viennent ensuite des échantillons quaternaires du Grand Pressigny. La presque totalité des pièces, si abondantes, de cette célèbre localité appartient, comme nous le verrons plus tard, à une époque beaucoup plus récente. Mais comme la localité est fort riche en silex, de belle qualité et de facile extraction, on a taillé cette roche à toutes les époques. Les alluvions quaternaires renferment donc des silex taillés, tout comme la surface du sol, seulement les formes sont différentes. Les silex taillés des alluvions se rapportent au type de Saint-Acheul, qui ne se rencontre pas dans les dépôts d'une époque postérieure. La vitrine renferme trois de ces haches : deux moulages, l'un d'une pièce appartenant à M. Louis Lartet, l'autre au British Museum (don de M. Ed. Lartet), et un original donné par M. le Dr Léveillé du Grand-Pressigny.

Les silex de la localité étant gros et abondants, les pièces s'en ressentent : elles sont épaisses et massives.

Station de Cœuvres. — La série des échantillons provenant du terrain quaternaire, série renfermée dans les quatre premières vitrines en entrant, nos 16 à 19, se termine par quelques échantillons de la station de Cœuvres, Aisne (don de MM. Ed.

Lartet et A. Watelet). Cette station est fort curieuse. Dans une petite vallée, sur un point donné et assez restreint, se trouve une couche qui contient en grande abondance des ossements d'animaux, surtout de bœuf, de cheval et de mammouth, mêlés à des silex et des grès lustrés taillés. Les os sont tellement abondants qu'on exploite la couche pour servir d'engrais et d'amendement aux terres. Les pierres taillées et surtout bien taillées sont plus rares. La grande majorité consiste en silex tertiaires d'eau douce, matière qui se taille mal ; quelques pièces sont en silex de la craie et offrent des formes plus nettes, plus caractérisées; les instruments en grès lustré sont très-exceptionnels.

Silex quaternaires des plateaux. — Les dépôts quaternaires, si abondants dans les vallées, en général n'ont pas atteint le niveau des plateaux. Il en résulte que le sol meuble qui recouvre les plateaux est peu épais et renferme, mêlés ensemble, des objets des époques les plus diverses. On y voit les silex taillés quaternaires associés aux haches polies, aux instruments en bronze, aux débris romains, du moyen âge et des temps récents. Une hache du type de Saint-Acheul peut se rencontrer à côté d'une monnaie de Louis XIV ou de la République. Il faut donc faire un choix, opérer un triage qui peut facilement être entaché d'erreur. C'est pour cela qu'on a séparé complétement les objets quaternaires des alluvions, sur lesquels il ne peut y avoir aucun doute, de ceux des plateaux d'une authenticité moins certaine comme date. Ces derniers occupent les deux vitrines n°s 20 et 21.

Plateau de Pontlevoy. — Un des plateaux les mieux étudiés est celui de Pontevoy, Loir-et-Cher, sur lequel MM. Bourgeois, Delaunay et Bouvet ont fait d'amples récoltes. Grâce à la générosité de M. l'abbé Bourgeois, le Musée possède une belle série de silex taillés provenant de ce plateau, vitrine n° 20.

Elle commence par une suite de nucléus ou noyaux de silex d'où l'on a détaché des lames. La pierre est coupée franc à l'une de ses extrémités. C'est sur les bords de cette surface plane que l'on frappait pour faire partir les lames qui ont laissé tout au pourtour du nucléus l'empreinte de leur face inférieure.

Au-dessous des nucléus sont les percuteurs ou marteaux, simples rognons de silex, d'abord fort anguleux. Les angles s'émoussent, s'abattent et s'effacent peu à peu par suite des coups donnés; la pièce s'arrondit, se couvre d'étoilures ou petites empreintes, et finit par devenir une boule opaque et rugueuse.

Suivent des éclats et lames diverses parmi lesquelles il y a un certain nombre de grattoirs : lames de silex finement retaillées circulairement à l'une des extrémités. D'autres lames sont terminées par des appendices, plus ou moins longs, étroits, taillés avec intention. M. l'abbé Bourgeois attache une grande importance à ces lames avec appendices.

Bien que toutes les pièces précédentes puissent être quaternaires, rien ne prouve d'une manière positive qu'elles appartiennent à cette époque. Elles pourraient, au moins en partie, descendre jusqu'au temps de la pierre polie. Mais dans l'état actuel de la science, il est impossible de faire un triage certain.

Quant aux pièces qui terminent la série, leur classification est plus facile. Elles affectent des formes à peu près spéciales au quaternaire. Ce sont d'abord des pointes, en triangles plus ou moins allongés, finement retaillées sur la face dorsale, présentant la surface de cassure lisse et intacte sur la face inférieure. C'est ce qu'on appelle pointes type du Moustiers, que nous avons déjà reconnues dans le diluvium d'Abbeville et de Paris. Ce sont ensuite des haches du type de Saint-Acheul, haches amygdaloïdes, taillées à éclats des deux côtés. Si celles de Pontlevoy sont plus petites que celles du diluvium des vallées de la Somme et de la Seine, cela tient tout bonnement à ce que sur le plateau de Loir-et-Cher, les silex ont des proportions moindres, mais l'ensemble des formes est le même.

Saint-Jean-Froidmantel et Sergé. — A la suite de Pontlevoy, dans la même vitrine, se trouvent : une hache du type de Saint-Acheul, de Saint-Jean-Froidmantel, Loiret (don de M. le marquis de Nadaillac), et cinq haches du même type provenant du lieu dit La Monrotière, commune de Sergé, Loir-et-Cher (don de M. Legrand).

Saligny et département de la Vienne. — La seconde vitrine consacrée aux plateaux (nº 21) renferme une série de silex taillés provenant de Saligny, Allier (don de M. Bailleau). Le silex est d'une nature toute particulière; il a un aspect gras et céreux. La plupart des pièces sont des haches du type de Saint-Acheul.

Tout à côté est une hache du même type provenant de la Vienne (don de M. le Dr Léveillé). Les plateaux de ce département ont fourni d'abondantes récoltes, mais comme la falsification et l'altération des pièces s'est pratiquée sur une assez large échelle dans cette région, on a préféré attendre pour former une série.

Plateau de Charbonnières. — La face opposée de la même vitrine (nº 21), renferme une suite de silex provenant du plateau de Charbonnières, Saône-et-Loire (don de M. de Ferry). Il n'y a que des lames ou couteaux et des nucléus d'où ont été détachées ces lames; mais M. de Ferry, qui a découvert et exploité ce gisement, y a trouvé aussi un certain nombre de haches du type de Saint-Acheul, et il n'hésite pas à rapporter le tout à l'industrie de l'époque quaternaire.

Parmi les lames quelques-unes sont d'une netteté, d'une fraîcheur et d'une conservation telle qu'on les croirait faites de la veille. Cela tient à ce qu'elles étaient ensevelies dans une argile qui les a préservées de tout choc, de tout frottement et de toute action atmosphérique.

Quaternaire étranger. — Les échantillons étrangers au sol de l'ancienne Gaule ont une vitrine spéciale (nº 6) entre la cheminée et les fossés. Pour le moment, il n'y a encore que quelques moulages.

Ce sont d'abord trois haches en silex du type de Saint-Acheul, qui ont été trouvées, en 1799, dans les dépôts quaternaires d'Hoxne, près de Diss, en Suffolk, Angleterre, et décrits dès la première année de notre siècle par M. John Frère. Les originaux existent au British Museum.

Ce sont ensuite trois haches du même type, mais beaucoup plus grandes, provenant des couches quaternaires à éléphants de

San Isidro, à Madrid, sur le Rianzarès. L'une est la première qui fut découverte en Espagne par MM. de Verneuil, Louis Lartet et Casiano de Prado (collection Louis Lartet). Les deux autres ont été recueillies par M. Vilanova, professeur de géologie, à Madrid.

Il y a aussi quelques échantillons de mousse dont je parlerai plus loin.

Faune quaternaire. — Quatre tableaux placés dans les entre-deux de fenêtres du côté de la cour, donnent la liste des principaux animaux composant la faune quaternaire. On n'a pas tenu compte des animaux existant encore actuellement dans nos plaines. Les autres sont divisés en deux grandes catégories, celle des animaux d'espèces éteintes et celle des animaux d'espèces émigrées vers le pôle ou sur les sommets de nos montagnes.

Tableaux I et II.

ANIMAUX D'ESPÈCES ÉTEINTES DONT LES OSSEMENTS SONT ASSOCIÉS A DES SILEX TAILLÉS.

Elephas primigenius, — Mammouth.
Elephas antiquus, — Eléphant ancien.
Rhinoceros tichorhinus, — Rh. à narines cloisonneés.
Rhinoceros Merkii, — Rhinocéros de Merck.
Hippopotamus major, — Grand hippopotame.
Ursus spelæus, — Grand ours des cavernes.
Hyena spelæa, — Hyène des cavernes.
Felis spelæa, — Grand chat des cavernes.
Bos primigenius, — Aurochs.
Megaceros hibernicus, — Grand cerf d'Irlande.

Tableaux III et IV.

ANIMAUX D'ESPÈCES ÉMIGRÉES DONT LES OSSEMENTS SONT ASSOCIÉS A DES SILEX ET A DES OS TRAVAILLÉS.

Cervus tarandus, — Renne.
Bison Europæus, — Bison.

Ovibos moschatus, — Bœuf musqué.
Capra ibex, — Bouquetin.
Antilope rupicapra, — Chamois.
Antilope Saiga, — Saïga.
Gulo, — Glouton.
Arctomys marmota, — Marmotte.
Spermophilus Richardsonii, — Spermophile.
Strix nyctea, — Chouette Harfang.
Tetrao lagopus, — Lagopède.
Tetrao albus, — Tetras des saules.

Les matériaux destinés à l'étude particulière des faunes quaternaires, préhistoriques et archéologiques seront, comme nous l'avons dit page 59, réunis dans une salle spéciale de l'entre-sol; pourtant quelques ossements ont été exposés dans la grande salle du premier pour donner une idée des animaux avec lesquels l'homme quaternaire et des cavernes se trouvait en contact. Ces ossements sont placés :

1° Dans une vitrine centrale (n° 15), contenant les plus belles pièces, celles qui sont le plus propres à frapper la vue et l'esprit des visiteurs.

2° Dans deux vitrines latérales d'entre-deux de fenêtre du côté des fossés. La plus rapprochée de l'entrée (n° 8) contient spécialement la faune des alluvions quaternaires. La plus éloignée (n° 9) présente un spécimen de la faune des cavernes et de celle des tourbières.

3° Enfin, diverses grosses et grandes pièces sont disséminées au-dessus des vitrines qui tapissent les murs du côté des fossés.

Mégacéros. — La vitrine centrale est surmontée d'une magnifique tête de mégacéros ou grand cerf d'Irlande, dont les bois très-largement palmés, avec des andouillers élégamment recourbés, mesurent plus de deux mètres soixante d'envergure. Cette tête, d'une parfaite conservation, provient des tourbières d'Irlande. Mais l'espèce existait en France, à l'époque quaternaire, comme on peut s'en assurer en jetant un coup d'œil sur la vi-

trine (nº 8), contenant la faune de celte époque. On y voit un crâne de mégacéros très-bien caractérisé par le grand développement de sa partie occipitale, la puissance de la base des bois et la courbe rentrante du front. Ce crâne (don de Ph. Beaune) provient des sablières de Poissy, près Saint-Germain. Rencontré au milieu des cailloux et des graviers, il est beaucoup moins bien conservé que celui des tourbières.

La série des cavernes (nº 25) renferme aussi des dents de mégacéros provenant de la sépulture d'Aurignac (don de M. Ed. Lartet).

La mâchoire inférieure de mégacéros, envoyée d'Irlande avec la tête décrite, n'est pas du même individu; aussi, au lieu de se trouver en place, on l'a intercalée dans la vitrine quaternaire. D'autres os de mégacéros, du même envoi, pied de derrière, atlas, axis, humérus, fémur et une seconde tête dont les bois manquent, ont été placés sur les vitrines latérales (nºs 10 et 8).

Bœufs. — Le milieu de l'armoire du centre est occupé par le moulage d'une énorme et belle tête de bœuf du Musée de Turin, provenant des alluvions du Pô, à Arena, près de Stradella. Elle est étiquetée : Aurochs, *Bos primigenius.* Mais est-ce bien le véritable aurochs ? C'est difficile à assurer. La classification et détermination des bœufs laisse encore beaucoup à désirer. Pour se rendre compte des énormes variations de forme que présentent les animaux de ce genre, il suffit d'examiner la longue tête à cornes courtes qui surmonte la vitrine de la faune quaternaire (nº 8) ; le front de grand bœuf, à cornes très-longues, arquées, dirigées en avant sur la vitrine de la faune des cavernes (nº 9) ; le front à cornes minces et longues, dirigées horizontalement, sur le côté de la même vitrine. Le compartiment de la faune des tourbières renferme aussi une corne énorme et trappue, à côté de la face d'un tout petit bœuf à cornes très-courtes. Toutes ces pièces (don de Boucher de Perthes) proviennent des tourbières des environs d'Abbeville, Somme.

Dans la vitrine quaternaire, il y a diverses pièces rapportées au *Bos primigenius* : radius, métacarpe, humérus, astragale,

dents inférieures, corne, le tout des sablières d'Abbeville (don de Boucher de Perthes).

La vitrine des cavernes contient aussi des molaires inférieures et supérieures de bœuf, provenant de la Madeleine, de Massat et d'Aurignac (don de M. Ed. Lartet).

Ours. — Dans la vitrine centrale, à gauche de la tête d'aurochs, se trouve une fort belle tête du grand ours des cavernes, provenant de la grotte de Lherm, Ariége (don de M. Filhol de Toulouse). La salle est si grande qu'on ne juge pas bien de la dimension des objets qu'elle contient. Mais si l'on veut se rendre compte des proportions du grand ours des cavernes, il faut aller voir dans la vitrine (nº 9) contenant les faunes des cavernes et des tourbières, une mâchoire inférieure d'*Ursus spelæus*, rapprochée d'une mâchoire de l'ours actuel, *Ursus arctos*. Cette mâchoire de l'ours des cavernes, provenant de la grotte de Lherm (don de M. Filhol), trop petite pour s'appliquer à la tête contenue dans la vitrine centrale, est cependant beaucoup plus grande que celle de l'ours ordinaire, de l'ours Martin, des tourbières de la Somme (don de Boucher de Perthes). L'ours ordinaire a été contemporain du grand ours, comme le constate une molaire d'Aurignac (don de M. Ed. Lartet).

Rhinocéros. — La vitrine centrale (nº 15) contient, du côté opposé à l'ours, le moulage d'une belle tête de rhinocéros venant de Sibérie (don du Muséum d'histoire naturelle de Paris). C'est le véritable type du rhinocéros à narines cloisonnées, *Rh. tichorhinus*, le compagnon fidèle du mammouth. Des molaires de ce rhinocéros, recueillies dans les sablières d'Abbeville (don de Boucher de Perthes), se trouvent dans la vitrine de la faune quaternaire, nº 8, et des dents de lait, d'Aurignac (don de M. Ed. Lartet), dans la vitrine des cavernes, nº 9. Mais le *Tichorhinus* n'est pas le seul rhinocéros qui ait habité nos contrées à l'époque quaternaire. On peut citer encore le *Merkii* et l'*Etruscus*. A laquelle de ces trois espèces doit-on rapporter un métacarpe, un métatarse, un radius et un atlas renfermés dans l'armoire quaternaire, nº 8, enfin un humérus placé sur une des vitrines

latérales, pilier nº 10 ? Tous ces ossements proviennent des sablières d'Abbeville (don de Boucher de Perthes).

Mammouth. — Sur le derrière de la vitrine centrale se voit une belle défense de mammouth, bien caractérisée par sa forme arquée. Elle sort de la grotte des Fées, à Chatel-Perron, Allier (don de MM. Collas et Bailleau). Au-dessous est une molaire de mammouth des sablières de Levallois, près Paris (don de M. Reboux). Deux autres molaires de forte taille aussi, sont déposées dans la vitrine de la faune quaternaire, nº 8. L'une, qui n'a pas encore fonctionné, et dont, par conséquent, tous les mamelons sont intacts, a été recueillie au Pecq (don de Ph. Beaune). L'autre, déjà en partie usée par la mastication, provient de la collection Boucher de Perthes. Au-dessus sont un atlas et des fragments de défense qui montrent la texture réticulée de l'ivoire. D'autres ossements d'un gros volume, cubitus, tibia et atlas, sont placés sur les vitrines qui entourent le pilier nº 7. Comme les précédents, ils sont d'Abbeville (don de Boucher de Perthes). Enfin la vitrine des cavernes, nº 9, renferme des lamelles de dents de mammouth, recueillies à Laugerie-Basse, par MM. Ed. Lartet et Christy.

Autres animaux. — Les autres animaux (dons de Boucher de Perthes et de MM. Ed. Lartet et Christy) sont :

Le cheval, alluvions quaternaires d'Abbeville et de Cœuvres ; grottes de Massat, Aurignac et Lachaise; tourbières de la Somme.

Le cerf commun, *Cervus elaphus :* sablières quaternaires d'Abbeville, cavernes de Massat et d'Aurignac; tourbières de la Somme.

Le renne, *Cervus tarandus :* bois et calcanéum des sablières d'Abbeville; grottes de Laugerie-Basse, La Madeleine et Gorge d'Enfer.

Le chevreuil, *Cervus capreolus :* sépulture d'Aurignac; tourbières de la Somme.

Le chamois : une corne des Eyzies et une mâchoire inférieure de Massat.

Le bouquetin : molaires de la grotte de Massat.

L'hyène : canine et molaire d'Aurignac.

Grand chat des cavernes : une dent carnassière de la sépulture d'Aurignac. Le Musée de Toulouse a promis le moulage d'une belle tête entière.

Renard, *Canis vulpes :* Aurignac et La Madeleine.

Loup, *Canis lupus :* La Madelaine et tourbières de la Somme.

Lapin : grottes de la Dordogne.

Castor : incisive, tourbières de la Somme.

Sanglier, *Sus ferus* : tourbières de la Somme, mâchoires inférieure et supérieure d'individus d'énorme taille.

Ossements comme date. — Comme il est impossible d'assigner une date en chiffres, même approximative, aux produits fossiles de l'industrie humaine, autrement dit aux produits des temps géologiques, nous avons daté ces produits au moyen d'ossements caractéristiques d'animaux de l'époque. Ainsi les deux vitrines, 16 et 17, consacrées aux instruments quaternaires d'Abbeville, contiennent, l'une, une molaire de mammouth provenant de Menchecourt, l'autre un bout de défense de la porte Mercadé (don de Boucher de Perthes).

La vitrine n° 18, consacrée au bassin de la Seine, renferme une dent d'hippopotame des sablières de Neuilly, près Paris (don de M. Reboux), et une dent de *Rhinoceros Merkii,* des carrières de Poissy (don de Ph. Beaune).

La vitrine suivante, n° 19, est datée par une molaire de mammouth de Cœuvres (don de M. Ed. Lartet). Le mammouth se répète comme l'animal le plus caractéristique de l'époque qui souvent a été désignée sous le nom d'époque du mammouth.

Homme quaternaire. — Après avoir constaté d'une manière certaine, par les traces de son industrie, l'existence de l'homme à l'époque quaternaire, on s'est demandé quel était cet homme? La réponse est difficile, les débris humains, recueillis jusqu'à ce jour, étant très-peu abondants et fort incomplets. On a réuni avec soin leur moulage dans une vitrine spéciale, n° 11, dans l'embrasure de la fenêtre du milieu du côté des fossés. Cette vitrine renferme :

1° Crâne de Néanderthal. — Le crâne célèbre de Néanderthal (moulage, don de M. le Dr Schaaffhausen) trouvé en 1857 dans un limon argileux rouge, qui remplissait une petite caverne dans le ravin du Néander, près de Düsseldorf. Ce crâne dolichocéphale, c'est-à-dire de forme allongée, se distingue surtout par l'abaissement de la voûte crânienne, le manque presque complet de front et l'énorme développement des arcades sourciliaires, caractères qui le rapprochent beaucoup du crâne de quelques singes, comme le chimpanzé, le gorille et l'orang-outang. Pour qu'on puisse mieux apprécier les rapports et les différences qui existent entre ce crâne humain et ceux des singes supérieurs, on a placé au-dessous du crâne de Néanderthal, présenté dans trois positions différentes, le moulage d'un crâne de chimpanzé. On a placé aussi à la suite du crâne de Néanderthal le moulage intérieur de la boîte osseuse donnant la forme approximative du cerveau.

Deux objections ont été faites touchant le crâne de Néanderthal. Quoique trouvé dans un dépôt quaternaire bien caractérisé et parfaitement en place, on a contesté son ancienneté parce qu'il n'était accompagné d'aucun os d'animal d'espèce éteinte et caractéristique. Puis on a dit que c'était une simple anomalie, une monstruosité ou crâne d'idiot.

2° Crâne d'Eguisheim. — Une nouvelle découverte, faite en 1866 à Eguisheim, près Colmar, Haut-Rhin, est venu réduire à néant ces deux objections. Le crâne d'Eguisheim gisait aussi dans le limon argileux rouge quaternaire, limon très-caractéristique de la vallée du Rhin et désigné par les géologues sous le nom de lehm. De plus il était accompagné d'ossements d'animaux quaternaires, entre autres de débris de mammouth. La question d'antiquité ici ne peut être mise en doute. Quant à la forme, le crâne d'Eguisheim se rapporte tout à fait à celui de Néanderthal. Si les arcades sourciliaires sont moins développées, par contre l'abaissement de la voûte crânienne est encore plus prononcé. Ces crânes ne sont donc pas des exceptions, des anomalies, mais bien le type de la population de la vallée du Rhin à cette époque. La partie pos-

térieure du crâne d'Eguisheim, dont l'original est au Musée de Colmar, porte une entaille carrée. On a pris une partie de l'os pour en faire l'analyse, et cette analyse a montré que l'os humain se trouve dans le même état d'altération que les os de mammouth du même gisement, nouvelle preuve qu'ils sont bien contemporains.

3° Crâne de l'Olmo. — A côté des moulages de ces deux crânes, appartenant à un type très-inférieur, très-bestial, presque simien, se voit le moulage d'un autre crâne (don de M. Cocchi ; Musée de Florence), également de l'époque quaternaire, et pourtant d'un type bien plus élevé, presque aussi parfait que les types actuels. Ce crâne a été trouvé dans la vallée de l'Arno, près d'Arezzo, en exécutant la tranchée du chemin de fer connue sous le nom de tranchée de l'Olmo. Il était enseveli dans des marnes bleues contenant des ossements d'éléphant et un silex taillé, pointe du type du Moustiers.

A l'époque quaternaire, il y avait donc déjà des hommes de types très-divers, bien plus divers que les types actuels. Entre les crânes de Néanderthal et d'Eguisheim et celui de l'Olmo, il y a une bien plus grande différence qu'entre ceux de l'Australien et du Cafre, d'une part, et du Caucasien le plus parfait, d'autre part. Nouvelle preuve qu'à l'époque quaternaire l'humanité n'était pas à ses débuts. Néanderthal et Eguisheim ne nous montrent-ils pas l'homme du passé, l'homme tertiaire; tandis que l'Olmo représente l'homme de l'avenir, l'homme actuel?

4° Crâne d'Engis. — On doit rapprocher du crâne de l'Olmo le crâne d'Engis (Musée de Liége; moulage échangé avec M. Dupont). Ce crâne, le premier découvert, provient des fouilles exécutées en 1832, par Schmerling, dans la caverne d'Engis, près de Liége, Belgique. Il était associé à de nombreux débris d'ossements d'animaux quaternaires, entre autres de l'hyène des cavernes, du mammouth et de rhinocéros. Ce crâne, bien supérieur à ceux de Néanderthal et d'Eguisheim, présente encore certains caractères d'infériorité qui l'ont fait rapprocher du nègre par Schmerling et de l'Australien par quelques autres auteurs. Comme forme générale, il est très-allongé, fort dolicbocéphale. Le

crâne de l'Olmo est aussi dolichocéphale, autant, du moins, que les fractures qu'il a subies permettent d'en juger. Le crâne de l'homme primitif paraît donc avoir eu une forme allongée.

5° Mâchoire d'Arcy. — En fouillant la grotte des Fées, à Arcy-sur-Cure, Yonne, M. de Vibraye a rencontré, au milieu d'ossements quaternaires, une mâchoire inférieure humaine (moulage, don de M. le marquis de Vibraye). Elle présente aussi des caractères très-sensibles d'infériorité.

6° Mâchoire de la Naulette. — Mais de toutes les pièces réunies dans la vitrine 11, la plus curieuse et la plus importante est le moulage d'une mâchoire inférieure humaine provenant des fouilles de M. Edouard Dupont au trou de la Naulette, Belgique (Musée de Bruxelles, don de M. E. Dupont). La grotte ou trou de la Naulette contenait diverses assises de terre ou limon, séparées par des couches de stalagmite. C'est sous cinq nappes épaisses de stalagmite et six dépôts limoneux, ayant ensemble plus de quatre mètres d'épaisseur, qu'a été trouvée la mâchoire humaine, associée à des ossements de mammouth, de rhinocéros à narines cloisonnées, de mégacéros, de renne, de chamois, etc. Bien qu'il y ait du renne avec la mâchoire humaine, ce n'est qu'à un niveau bien supérieur qu'on retrouve une faune et une industrie pouvant se rapporter à l'époque proprement dite du renne ou époque de La Madeleine. On voit par là que la mâchoire de la Naulette remonte à une très-haute antiquité.

De fait, cette mâchoire, comme type inférieur, bestial, simien, peut se mettre sur le même rang que les crânes de Néanderthal et d'Eguisheim. Elle les dépasse même, tellement qu'au premier abord un anthropologue des plus distingués l'a prise pour une mâchoire de singe. C'est pourtant bien, de l'avis général après étude, une mâchoire humaine. Un des caractères des mâchoires humaines est d'avoir toutes les dents juxtaposées. Les singes, au contraire, possédant des canines plus longues que les autres dents ont nécessairement une solution de continuité, un vide en avant ou en arrière des canines, pour leur permettre de s'entre-croiser. Or, dans la mâchoire de la Naulette, il n'y a pas de solution de

continuité, pourtant par les cavités alvéolaires on peut estimer que les canines étaient très-développées. Les dents manquant on est obligé d'estimer leur volume par l'examen des alvéoles.

Chez l'homme, le menton saillant se prolonge en avant des dents ; chez les singes, le menton fuyant se rejette en arrière ; dans la mâchoire de la Naulette, le menton tombe droit et occupe ainsi une position intermédiaire.

Chez les singes la première dent molaire est la plus petite, et la troisième la plus grosse. Chez l'Européen, c'est le contraire qui a lieu ; la première molaire est la plus forte, la troisième, appelée dent de sagesse, la plus petite, souvent même elle est atrophiée ou manque complétement. Chez les nègres elle pousse d'une manière plus régulière, et dans quelques races actuelles inférieures elle devient au moins égale aux autres. Dans la mâchoire de la Naulette, les trous alvéolaires montrent que la première molaire était la plus petite et la dernière de beaucoup la plus grande, tout comme chez les singes.

On pourrait signaler plusieurs autres analogies entre la mâchoire de la Naulette et les mâchoires de singes, je me contenterai d'en rapporter une dernière. A l'intérieur des mâchoires inférieures humaines, vers le milieu, entre les deux branches, il y a une apophyse, petite excroissance osseuse, nommée *apophyse Gény*. Cette apophyse manque chez les singes. Dans la mâchoire de la Naulette elle manque aussi. Au lieu d'une excroissance il y a même un creux. Rien n'est donc plus bestial que cette mâchoire, qui est peut-être le débris humain le plus ancieu connu.

En face des débris humains qui viennent d'être décrits s'en trouvent d'autres, vitrine 12, plus récents, qui seront examinés tout à l'heure, lorsque je parlerai des cavernes auxquelles ils se rapportent (voir page 110).

Classification des cavernes. — Comme je l'ai dit précédemment, la seconde moitié de la salle I est consacrée aux cavernes des temps qui ont précédé l'emploi des haches polies. Ces cavernes se rapportent à quatre époques distinctes, bien caractérisées par leur industrie. Employant un procédé très en usage

parmi les géologues, ces époques ont été désignées par le nom de la localité la mieux connue et la plus caractérisée.

1re époque des cavernes ou époque du Moustiers;

2e époque ou époque de Solutré;

3e époque ou époque d'Aurignac;

4e époque ou époque de La Madeleine.

Brèche des cavernes. — Pour donner une idée du sol des cavernes, deux magnifiques plaques de brèche, provenant des Eyzies, Dordogne (don de MM. Lartet et Christy) ont été placées à droite et à gauche de la grande vitrine centrale, au n° 14. La plaque du côté de la cour, sur la face tournée vers la fenêtre, contient, au milieu d'un très-grand nombre d'éclats d'os brisés avec un caillou pour en extraire la moelle, diverses lames de silex taillées intentionnellement. Il y a entre autres un grand et beau double grattoir. Parmi les os on reconnaît une dent d'aurochs, des têtes d'os longs de renne, des nageoires de poisson, etc. Les os brisés sont encore plus abondants au revers. On y voit des dents de renne, des lames de silex, ainsi qu'un nucléus d'où on les détachait. Le tout est réuni par un ciment calcaire stalagmitique qui donne de l'homogénéité au dépôt et montre bien qu'il est le produit d'une seule et même époque.

La plaque de droite, sur la face qui regarde la vitrine centrale, montre aussi des débris d'os et de silex noyés au milieu d'un amas de cendre, accompagné de cailloux brûlés. C'est une portion de foyer. Sur la face opposée, en regard de la fenêtre du côté des fossés, on aperçoit divers beaux couteaux en silex. Il y a aussi des os de renne bien caractérisés, entre autres quatre vertèbres juxtaposées dans leur ordre normal, cas exceptionnel. Une omoplate présente diverses lignes gravées en creux, parmi lesquelles on semble reconnaître une tête d'animal qui pourrait bien être celle d'un oiseau aquatique.

Sous les plaques sont divers ossements et silex taillés qui se sont détachés pendant le transport et le montage.

1re époque des cavernes ou époque du Moustiers. — La première vitrine plate, du côté de la cour, n° 22,

est consacrée à la première époque des cavernes, dite époque du Moustiers.

La localité classique, le Moustiers, commune de Peyzac, Dordogne, maintenant à peu près épuisée, était fort riche en silex taillés et très-pauvre en ossements, même à l'état naturel. On y a pourtant trouvé des lamelles de dents de mammouth et quelques autres os. Les haches en silex taillées à grands éclats, en amande, type de Saint-Acheul, s'y rencontrent assez fréquemment. Les deux formes les plus caractéristiques sont : 1° les lames de silex, à cassure franche d'un côté, et à retailles plus ou moins fines de l'autre, formant des pointes de flèche, de javelot ou de lance. Elles sont désignées sous le nom spécial de pointes du type du Moustiers (fig. 26).

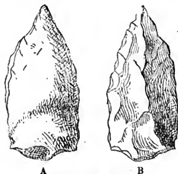


Fig. 26.
Pointe de silex type du Moustiers, au 2/3, station du Moustiers, Dordogne. A, Face lisse. — B, Face retaillée.

2° Les racloirs, grands éclats de silex, dont la majeure partie souvent reste brute, mais dont un des bords, décrivant une large courbe, est retaillé. Ces instruments, qui ont des analogues dans les alluvions quaternaires de la Somme et de la Seine, pouvaient facilement se prendre à la main (fig. 27).

Le Musée possède une belle série de silex du Moustiers (don de MM. Lartet et Christy et de M. Peccadeau de l'Isle). Commencée par des morceaux de brèche, elle se termine par les haches du

type de Saint-Acheul qui servent à synchroniser les alluvions quaternaires avec la première époque des cavernes.

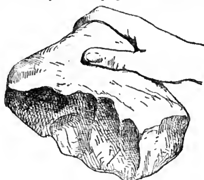


Fig. 27.
Racloir en silex du Moustiers, au 1/3.

Station de Chez-Pouré. — A la suite de cette série en vient une autre tout à fait analogue (don de MM. Ph. Lalande et Massenat) ; seulement, comme elle provient d'une région où le silex ne se rencontre pas naturellement, les pièces sont de dimensions beaucoup moins considérables. C'est la station de Chez-Pouré, près de Brive, Corrèze. Elle est surtout parfaitement caractérisée par ses pointes du type du Moustiers (fig. 28). Comme au Moustiers, les ossements font presque défaut.

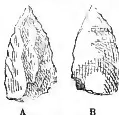


Fig. 28.
Pointe de silex type du Moustiers, au 2/3, station de Chez-Pouré, Corrèze.
A, Face retaillée. — B, Face lisse.

Grotte du Pey-de-l'Azé. — La même vitrine contient

aussi quelques silex taillés provenant de la grotte du Pey-de-l'Azé, commune de Lacaneda, Dordogne (don de MM. Lartet et Christy). Elle semble se rapporter aussi à l'époque du Moustiers.

2e époque des cavernes ou époque de Solutré.— La première vitrine plate du côté des fossés (n° 23), renferme la seconde époque des cavernes ou époque de Solutré. Grâce à une fouille que j'ai faite avec le concours de MM. de Ferry et Arcelin, les explorateurs de cette localité caractéristique, grâce surtout à un don de M. Arcelin, la station de Solutré est très-bien représentée. Les haches en silex manquent tout à fait à cette époque. Elles sont remplacées, comme arme, par des nodules taillés tout au pourtour à larges facettes de manière à présenter de toute part des côtes anguleuses. Les couteaux ou lames de silex sont proportionnellement beaucoup moins abondants que dans les époques suivantes. Les grattoirs pourtant sont communs. Mais ce qui est le plus caractéristique, ce sont les pointes type de Solutré. Ces pointes en silex sont finement retaillées sur les deux faces et aux deux extrémités. Dans les pointes type du Moustiers, il n'y a qu'une face et qu'un bout de retaillé. Les pointes de Solutré sont le perfectionnement et le complément des pointes du Moustiers.

Bien que la station de Solutré offre à profusion des débris d'ossements, parmi lesquels on reconnaît en abondance le renne et parfois le mammouth, les instruments en os sont rares, très-rares. La suite du Musée ne montre que quelques os ou bois de renne avec des entailles. Des bases de bois de renne ont pu servir de maillet ou marteau.

En fait de renne, à Solutré, on trouve les débris du squelette entier. Le Musée possède des côtes et une vertèbre. Les ossements de chevaux sont surtout entassés en quantité énorme. Ils forment sur certains points des magmas de plusieurs mètres d'étendue et d'une forte épaisseur. Un fragment de ces magmas est fixé contre le mur entre deux croisées du côté de la cour.

Station de Laugerie-Haute. — Du côté opposé à la série de Solutré, dans la même vitrine, se trouve une série de

Laugerie-Haute, commune de Tayac, Dordogne (don de M. le marquis de Vibraye et de MM. Lartet et Christy). Les silex d'une nature différente comme roche, sont tout à fait analogues comme travail. Les pointes du type de Solutré s'y montrent ouvrées avec autant de soin. La station de Laugerie-Haute a été explorée bien avant celle de Solutré. Par droit de priorité, c'est elle qui devrait donner son nom à l'époque; mais comme il y a une station de Laugerie-Basse appartenant à une autre époque, il pourrait y avoir confusion, c'est ce qui a fait choisir le nom de Solutré.

3e époque des cavernes ou époque d'Aurignac. — La troisième époque des cavernes est parfaitement caractérisée par la grotte sépulcrale d'Aurignac, Haute-Garonne, si bien étudiée par M. Edouard Lartet, qui a fait don au Musée de tous les objets qu'il y a recueillis. Ces objets sont groupés dans la vitrine plate no 25. Ce qui frappe tout d'abord en comparant cette époque aux deux précédentes, c'est le grand développement relatif des instruments en os ou bois de renne. Les silex n'offrent plus ou presque plus de pointes; les pointes de flèche, de traits ou de lance sont en os. Elles affectent une forme toute spéciale pour l'emmanchure. Elles sont fendues à la base pour que le bâton ou hampe puisse y pénétrer (fig. 29). Les rognons de silex,



Fig. 29.

Pointe type d'Aurignac, en os, fendue à la base, au 1/3, sépulture d'Aurignac.

taillés à facettes et très-anguleux, servant d'arme, existent à l'époque d'Aurignac, comme à celle de Solutré. Les haches font défaut.

Parmi les instruments en os on voit divers manches d'outils, des spatules ou lissoirs, des poinçons, une phalange de renne percée d'un trou pour servir de sifflet, etc. Certains os sont garnis d'entailles dans toute leur longueur. Sont-ce des marques destinées à conserver la mémoire de certains nombres, comme les morceaux de bois ou *tailles* des houlangers, ou hien est-ce tout simplement un mode d'ornementation ?

En fait d'ornements ou objets de parure, on voit de petites rondelles de coquilles marines, percées d'un trou au milieu, comme des grains de collier. On voit aussi des rochers ou os de l'oreille de cheval percés également d'un trou pour les suspendre. Une canine de grand ours des cavernes a été usée aux extrémités pour mettre à jour le canal intérieur, ce qui permet d'y passer un cordon de suspension.

A côté des pointes en os avec fente à la base, si typiques de cette époque, s'en trouve une fort longue, ronde au lieu d'être aplatie, à base terminée en biseau, caractéristique de l'époque suivante, avec les pointes en os barbelées. Un bois de renne, percé d'un large trou rond, rapproche aussi l'époque d'Aurignac de la quatrième époque des cavernes ou époque de la Madeleine, dont il va être question.

Comme industrie, il reste à citer deux fragments de poterie fort grossière. C'est la plus ancienne poterie connue. Comme faune on peut citer entre autres : le mammouth, le rhinocéros tichorhinus, l'aurochs, le mégacéros, le renne, l'hyène, le grand félis et l'ours des cavernes. Il y a aussi quelques débris humains qui sont remarquables par leurs petites dimensions.

Gorge d'Enfer et Châtel-Perron. — A l'époque d'Aurignac se rapportent les grottes de Gorge-d'Enfer, commune de Tayac, et des Fées, commune de Châtel-Perron, Allier. Le Musée possède (don de MM. E. Lartet et H. Christy) de la première des silex taillés, parmi lesquels des grattoirs simples et doubles, plus quatre pointes en os du type d'Aurignac, avec fente à la base, deux pièces originales et deux moulages, et le moulage d'une pièce aussi en os avec entailles ou marques ; de Châtel-

Perron, le moulage de deux os façonnés dont un en pointe du type d'Aurignac et quelques silex bien taillés (don de MM. Lartet et Christy), plus des silex d'eau douce assez grossiers d'une nature toute particulière (don de MM. Collas et Bailleau).

Grotte de la Chaise. — Viennent ensuite quelques échantillons de la grotte de la Chaise, Charente (don de M. l'abbé Bourgeois) : grattoirs en silex, os brisés pour avoir la moelle, poinçon grossier en os. Toutes ces pièces n'offrent rien de bien particulier, mais avec elles MM. Bourgeois et Delaunay, les explorateurs de la grotte, ont trouvé des pointes en os type d'Aurignac. Ils ont aussi rencontré un fragment de longue pointe à biseau, portant sur deux faces des gravures représentant des rennes. Cet instrument, dont la vitrine contient un moulage, est un argument de plus pour établir que l'époque d'Aurignac se relie directement à la quatrième époque des cavernes ou de La Madeleine, pendant laquelle l'art a pris un grand développement.

Sépulture de Cro-Magnon. — Dans une vitrine latérale de la fenêtre du milieu, du côté des fossés, nº 12, en face des débris humains quaternaires, se trouve le produit d'une sépulture remontant à la grande époque du renne (don du Ministre de l'Instruction publique). Elle a été découverte au Cro-Magnon, près des Eyzies, commune de Tayac, Dordogne. Il y avait, dit-on, sept squelettes, mais on n'a pu sauver qu'un petit nombre d'os, parmi lesquels trois crânes. Les originaux sont au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Le Musée de Saint-Germain, en fait de débris humains, ne possède qne des moulages. La tête la plus complète est une tête de vieillard. A sa droite est une tête de femme de 35 à 40 ans; à sa gauche une tête d'homme de 45 ans environ. Les crânes sont volumineux et bien développés sous le rapport intellectuel. Les yeux sont étroits, carrés; la face large. En somme, les hommes ne devaient pas être de beaux garçons. La femme porte au front une profonde blessure qui a entamé le crâne. Pourtant, de l'avis des chirurgiens, elle a dû vivre encore au moins huit jours après avoir été frappée. Les parois de la blessure présentent un commencement de cicatrisation qui a né-

cessité ce laps de temps pour se former. — Sous les crânes sont placés les moulages de quelques os longs. A gauche sont un fémur, un tibia et un péroné du vieillard ; à droite un autre tibia, un humérus et un cubitus. Les deux tibias, très-aplatis, ont à un très-haut degré la forme dite *en lame de sabre*. On croirait voir l'os d'un grand singe. Par contre, le fémur a sa ligne rugueuse, caractère humain, très-prononcée, plus prononcée même que dans les races actuelles. — En bas de la vitrine sont des échantillons de la faune : renne, sanglier, ours, aurochs, cheval. — Sur un gradin, des instruments en os : poinçons, lissoirs, pointes de flèche. Parmi ces instruments, il en est qui nous permettent de dater d'une manière certaine la sépulture ; ce sont une pointe du type d'Aurignac, aplatie, fendue à la base, et un os avec entailles. La sépulture de Cro-Magnon appartient donc à la troisième époque des cavernes ou époque d'Aurignac. — Au milieu du gradin on voit un collier en coquilles. Ce sont des *Littorina littorea*, espèce de littorine qui vit sur les plages de l'Océan. — Les instruments en silex sont placés tout en haut de la vitrine. Ils sont en général très-bien taillés ; les grattoirs abondent. Parmi ces instruments, au-dessus de la tête de la femme, est un nodule de silex, taillé à facettes, avec angles très-vifs. Un de ces angles peut très-bien avoir fait la blessure qui a causé la mort de cette femme. Des nodules analogues se voient dans la série de Solutré, n° 23, et dans celle d'Aurignac, n° 25.

4° Époque des cavernes ou époque de La Madeleine. — La quatrième époque des cavernes est la plus abondamment et la mieux représentée. Les trois dernières vitrines plates lui sont consacrées. Les échantillons de La Madeleine, commune de Turzac, Dordogne (don de MM. Lartet et Christy), à eux seuls occupent une vitrine entière, n° 24.

La série commence par de gros cailloux roulés granitiques, avec de petits godets ou écuelles creusés sur une de leurs faces. Ce sont évidemment des mortiers ; mais comme les godets sont fort petits, on ne pouvait y triturer que fort peu de matière. Ils n'ont donc pas dû servir pour l'alimentation ; ce sont plutôt des

meubles de toilette destinés à préparer le fard ou les couleurs avec lesquel tous les peuples sauvages aiment à se peindre et à se tatouer. C'est à cause de leur volume qu'on a placé ces pierres tout au bout de la vitrine.

Les lames de silex, fort nombreuses, en grande partie n'affectent aucune forme bien déterminée et peuvent être désignées surtout sous le nom de couteaux, car on a dû principalement utiliser leur tranchant. Il y a pourtant des grattoirs bien caractérisés et des perçoirs. On nomme ainsi des pièces qui ont l'extrémité terminée en angle plus ou moins aigu, avec un petit biseau ou tranchant oblique au bout. Avec ces petits instruments (fig. 30) on perce facilement l'os et le bois de renne.



Fig. 30.
Perçoir en silex, au 2/3, station de La Madeleine.

Aux silex succèdent quelques os cassés. Les hommes des cavernes, à ce qu'il paraît, comme les Lapons et les Esquimaux actuels, aimaient beaucoup la moelle. Pour s'en procurer, ils brisaient tous les os à canal médullaire. Ils brisaient aussi les crânes pour avoir la cervelle et même les mâchoires pour profiter de la matière qu'elles contiennent dans leur intérieur. C'est ce qui explique pourquoi, dans les amas considérables d'ossements des cavernes, on ne rencontre pas d'os longs, de mâchoires ou de crânes entiers.

Comme ornement, certaines dents étaient recherchées. On les perçait d'un trou à la racine pour les suspendre et en former

probablement des colliers. On en voit plusieurs dans la vitrine, entre autres des canines de renard et de loup et des incisives de bœuf. On voit aussi une canine de cerf ou de renne également percée. Ces canines atrophiées, formant un petit mamelon irrégulier, sont encore fort recherchées comme trophée de chasse. Lorsqu'on a tué un cerf, les piqueurs arrachent les canines et les vendent de 20 à 40 francs aux personnes qui ont suivi la chasse. On les fait monter en épingle.

Parmi les instruments en os ou bois de renne, les plus délicats sont des aiguilles à chas, faites avec beaucoup de soin. Tout d'abord assez longues, le chas ou trou se cassait facilement; alors on perçait un nouveau trou, ce qui raccourcissait successivement l'aiguille, qui finissait par être courte et trapue. Le chas se faisait au moyen de petites lames de silex terminées par une pointe fine.

On doit rapprocher des aiguilles, les hameçons, petits éclats d'os taillés en pointe vive aux deux extrémités. On les attachait par le milieu, de sorte qu'avalé par le poisson ou le gibier, il y avait toujours une des pointes qui se fixait dans l'estomac ou le gosier et retenait la proie.

Les instruments en os les plus caractéristiques sont les pointes et les bâtons de commandement.

Parmi les pointes, les unes qu'on a désignées assez souvent sous le nom de harpons sont garnies de plusieurs barbelures, espèce de dents recourbées, formant une ligne latérale d'un seul côté, ou plus souvent encore de deux côtés opposés. Ces barbelures sont habituellement, surtout quand il y en a deux rangs, garnies d'un sillon au milieu, comme si on avait voulu les empoisonner. La base se termine par une pointe courte, mousse et renflée (fig. 31). Dans les mers du Nord on se sert encore actuellement de harpons en fer d'une forme analogue.

Les autres pointes sont très-longues, à tige ronde, à sommet effilé, à base en biseau, souvent garnie de lignes en creux pour mieux fixer le manche (fig. 32). Ce sont des pointes de trait ou de lance. Ces pointes étaient fort soignées, travaillées avec art,

portant parfois des gravures représentant des fleurs, plus fréquemment encore des animaux.



Fig. 31.
Pointe barbelée ou harpon en bois de renne, au 1/3.
La Madeleine.

Fig. 32.
Pointe de lance en bois de renne au 1/3.
La Madeleine.

Quant aux bâtons de commandement, ce sont des portions assez volumineuses de bois de renne plus ou moins ornées, et toujours percées d'un ou plusieurs grands et larges trous. Le nombre des trous varie de un à quatre (fig. 33). L'usage de ces

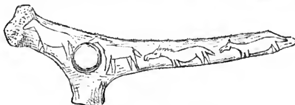


Fig. 33.
Bâton de commandement en bois de renne avec chevaux, au 1|3,
La Madeleine.

pièces n'est pas encore bien déterminé. M. Ed. Lartet, remarquant d'une part que de tous les instruments de cette époque ce sont les plus ornés, d'autre part ayant retrouvé vers le Pôle,

un bâton de commandement de forme analogue, en bois de renne, auquel il ne manque que le trou, a pensé que ce pouvait bien être aussi des bâtons de commandement.

Ces bâtons, ainsi que les pointes de lance à base en biseau, non-seulement sont ornés de gravures formant des traits, des chevrons, des arabesques, mais encore représentant des êtres organisés, surtout des animaux. Il y a là une importante et curieuse manifestation de l'art. C'est un art bien naïf, bien primitif, mais pourtant très-vrai. Les graveurs et sculpteurs de cette époque avaient un grand sentiment de la forme et souvent des proportions. C'étaient de véritables artistes. Les représentations les plus fréquentes sont celles de chevaux et de rennes; viennent ensuite des bœufs et autres animaux. Un cerf commun est sculpté sur un fragment de bâton de commandement en bois de cerf. Un fragment de bâton en bois de renne montre un renne avec son faon à la robe tachetée. Un autre fragment également en bois de renne porte une petite représentation humaine gravée en creux. Toutes les pièces, sauf deux, sont des originaux ou des moulages provenant de la collection Lartet et Christy. On sait que cette collection, pour ce qui concerne les cavernes de France, a été divisée en parts égales entre le Musée de Saint-Germain et le British Museum. Mais nous avons conservé le moulage de toutes les pièces importantes qui sont allées en Angleterre.

Représentations du Mammouth. — Les deux pièces de La Madelaine qui ne font pas partie de la collection Lartet et Christy, sont :

Une base de bâton de commandement (moulage, don de M. le marquis de Vibraye) sculptée en tête d'éléphant. On reconnaît fort bien le grand front arrondi, les petits yeux, les larges oreilles, la bouche étroite et la longue trompe. Il n'y a pas de défense. Quel est l'éléphant que représente cette pièce, dont l'original se trouve au château de Cheverny, dans la collection de M. de Vibraye ? Il est impossible de le dire.

Sous ce rapport, la seconde pièce, quoique beaucoup moins bien travaillée, est infiniment plus importante. C'est une large

plaque d'ivoire sur laquelle se voit gravé au trait et en creux un éléphant (moulage, don de M. Ed. Lartet, original au Muséum d'histoire naturelle). Il a un grand front bombé ; les défenses mal dessinées, le burin ayant glissé, sont pourtant fort recourbées ; la trompe, très-nettement caractérisée, tombe droit ; les jambes sont bien accusées. Mais ce qui est tout particulier, et qui, bien plus encore que les défenses recourbées, caractérise le mammouth, ce sont de longs crins, une véritable crinière qui pend entre la trompe et les jambes ; c'est à la partie postérieure une queue touffue et garnie de poils, retroussée en forme de fouet. La découverte d'un mammouth, conservé intact dans les glaces du nord de la Sibérie, nous a appris que cet animal était recouvert d'une laine épaisse et de fort longs poils, tandis que tous les éléphants actuels sont à peau nue. C'est donc bien le mammouth qu'un artiste de La Madeleine a figuré sur un fragment de défense. Cet animal existait donc encore pendant la quatrième et dernière époque des cavernes de la pierre simplement taillée.

Le sentiment artistique des hommes de cette époque ne s'est pas seulement produit sur des os, sur des bois de renne ou de cerf et sur de l'ivoire, mais encore sur des pierres. La vitrine de la Madeleine contient un caillou noir, percé d'un trou pour la suspension, sur lequel se voit un essai de gravure représentant un renne.

Station de Laugerie-Basse. — Dans la vitrine plate suivante (nº 26), se trouve une série de Laugerie-Basse, commune de Tayac, Dordogne (don de MM. Lartet et Christy, et de M. de Vibraye), analogue à celle de la Madeleine. En fait de silex il y a de nombreuses lames, des perçoirs, des grattoirs, des grattoirs-perçoirs, etc. Puis viennent un sifflet en phalange de renne, des dents percées, de beaux échantillons de bois de renne et d'os coupés et sciés avec le silex, des outils divers parmi lesquels so distinguent : 1º une tige en bois de renne ornée de sculptures dans toute sa longueur et terminée par un évidement assez long. M. Lartet pense que ce pourrait bien être une cuillère pour prendre la moelle dans l'intérieur des os.

2º Une pièce assez longue, d'un usage inconnu, terminée par

un petit crochet, comme serait un harpon, remarquable surtout par la sculpture, très-artistement exécutée, d'une tête de cheval un peu au-dessous du crochet.

3° Un poignard en bois de renne, ayant pour poignée un renne sculpté. La position de l'animal a été très-habilement choisie pour ne pas blesser la main. Il a le nez au vent, ce qui fait que les bois sont couchés sur le dos. Ses pattes de devant sont repliées sous le ventre, celles de derrière, un peu trop développées, sont allongées pour relier la poignée à la lame.

4° Deux fragments de palme de bois de renne portent gravées en creux, l'un un bouquetin, l'autre un arrière-train probablement de bison.

Grotte des Eyzies. — La grotte des Eyzies, aussi de la commune de Tayac (don de MM. Lartet et Christy), fait suite à la précédente. Elle est surtout représentée par des silex, dont quelques-uns sont encore dans la brèche. Il faut ajouter un caillou mortier, un petit os sur lequel est gravé un bœuf, ainsi que le moulage d'une plaque de schiste avec bouquetin gravé.

Grotte de Massat. — De la Dordogne on passe aux Pyrénées, dans l'Ariége, grotte de Massat (don de MM. Lartet et Christy). Là ce sont les instruments en os ou bois de renne qui dominent. En fait de pointes on en voit de longues à biseau à la base, et surtout de celles en forme de harpon à une ou deux rangées de barbelures. Un andouiller qui était percé d'un large trou, porte gravée au trait une fort jolie tête d'ours.

Grottes de Bruniquel. — La dernière vitrine plate (n° 27) est entièrement consacrée aux grottes de Bruniquel, Tarn-et-Garonne, qui appartiennent aussi à l'époque de la Madeleine (fouilles de M. Brun, don du Ministre de l'Instruction publique). Dans ces grottes ou abris abondent les petites lames et petits éclats de silex. Il y a surtout, en assez grande quantité, de ces petits éclats garnis dans toute leur longueur de dents profondes et très-nettes. On les a toujours désignés sous le nom de scies. C'est une erreur. Les dents sont trop fortes et les échantillons trop petits pour qu'on ait pu scier avec. Ces petits instruments servaient à

racler, façonner et polir les esquilles d'os ou de bois de renne devant être employés à faire des aiguilles. En effet, on trouve en assez grande quantité à Bruniquel les aiguilles et les silex à pointe destinés à percer le chas. On voit aussi dans la vitrine un os d'où l'on a détaché de nombreuses et longues esquilles pour faire le corps de l'aiguille. Les dents percées, les sifflets, les pointes à biseau, les pointes harpons à un ou deux rangs de barbelures, les poinçons, les lissoirs, les bâtons de commandement sont plus ou moins bien représentés. Il y a aussi des manches d'outil en bois de renne. Ce sont toutes des pièces originales. Il n'y a que quatre moulages de produits artistiques.

C'est d'abord un fragment de bâton de commandement (Musée d'histoire naturelle de Montauban; don de M. Brun) sur lequel est représenté le grand chat des cavernes.

C'est ensuite deux rennes admirablement sculptés sur ivoire (collection de M. Peccadeau de l'Isle); ce sont là, sans contredit, les deux plus belles pièces connues jusqu'à ce jour. Comme le renne de Laugerie-Basse, les rennes de Bruniquel servaient de poignée à des poignards. Dans l'un la lame partait de l'arrière-train, dans l'autre de la tête.

Enfin, c'est un mammouth sculpté sur une palme de bois de renne (collection de M. Peccadeau de l'Isle). Comme les rennes précédents, c'était une poignée. En l'examinant, il faut faire abstraction de la base de la lame du poignard qui est encore fixée au front du mammouth. Les quatre pattes de l'animal convergent l'une vers l'autre et se réunissent par leur base, terminée par de gros pieds ronds et plats. La trompe va aussi se terminer entre les deux pattes de devant. Les défenses, pour ne pas être sujettes à se briser, s'appuient sur la lame, ce qui a forcé l'artiste de les placer trop haut. Le derrière de l'animal est surmonté d'un fouet retroussé sur le dos, ce qui montre bien que ce n'est pas un éléphant actuel, mais bien un mammouth.

Groupe de la Dordogne. — La vitrine droite contre le pilier, n° 10, contient une série des diverses grottes de la Dordogne, appartenant à l'époque de la Madeleine. C'est un don de

M. de Breuvery, maire de Saint-Germain. Le donateur a groupé les silex par nombreux petits lots, essai de classification des lames et éclats de silex si abondants dans les cavernes.

Grottes diverses. — Dans les vitrines latérales du pilier nº 10, sont réunis les produits de diverses cavernes.

Station du Puy de Lacan, commune de Malmort, Corrèze (don de MM. Philibert Lalande et Massenat). Les échantillons sont divisés en deux groupes, suivant qu'ils viennent de l'intérieur de la grotte ou de l'extérieur. Quelques fragments de poterie ont été trouvés dans la grotte.

Grotte des Morts, commune de Brive, Corrèze (don de MM. Lalande et Massenat).

Grotte du Pouzet, commune de Terrasson, Dordogne (don de MM. Lalande et Massenat).

Station du pied du Salève, commune de Bossay, Haute-Savoie (don de M. Thioly).

Grotte de Champ, commune de Brive (don de MM. Lalande et Massenat.)

Grotte de Comba-Negra, commune de Brive (don de MM. Lalande et Massenat). On y voit un morceau de minerai de fer hydroxydé ou sanguine. Il y en a un aussi au Puy de Lacan. Ce minerai pulvérisé donne une belle couleur rouge, de là son nom de sanguine. Il a très-probablement été recherché par les hommes des cavernes pour peindre et tatouer la figure et le corps, ainsi que le font encore habituellement les sauvages actuels, qui parfois se servent de la même matière.

Grotte de Roc'h-Toul, commune de Guiclan, Finistère (don de M. le Dr Le Hir). La première signalée en Bretagne. Les silex sont petits et mal taillés parce que la matière première manque dans toute la région.

Grotte du Chaffaud, Vienne (don de MM. Lartet et Christy). Depuis les fouilles de MM. Christy et Lartet, M. de Longuemar a pratiqué au Chaffaud une exploration systématique et complète. Il a fait hommage au Musée d'une série raisonnée rendant compte de tous les faits constatés.

Grotte de Liveyre, commune de Turzac, Dordogne (don de MM. Lartet et Christy).

Grotte de Saint-Pierre d'Irube, près de Bayonne (don de M. A. Détroyat). Station la plus méridionale de nos cavernes avec débris de renne.

Toutes les grottes et stations précédentes se rapportent à l'époque de la Madeleine.

Grotte de Badegols (don de MM. Ph. Lalande et Massenat). Brèche empâtant de nombreux ossements de renne, des silex taillés, des os carbonisés et un fragment de sanguine ; série de divers instruments en silex. Cette grotte paraît se rapporter à l'époque de Solutré, mais le Musée ne possède pas de pièces assez caractéristiques pour trancher la question d'une manière certaine.

Poteries et vases des cavernes. — Dans la vitrine latérale du pilier n° 9, en face des cavernes, on a placé le moulage du plus ancien vase en terre connu (échange avec le Musée d'histoire naturelle de Bruxelles). Il a été découvert par M. Ed. Dupont dans la grotte sépulcrale du Trou du Frontal, commune de Furfooz, près de Dinan, Belgique. C'est un grand ovoïde, à base arrondie, avec des mamelons latéraux percés de trous pour passer des liens ou cordes de suspension. Comme il manque beaucoup de fragments au vase original, on a placé tout à côté une restauration complète.

Dans l'embrasure de la fenêtre, du côté des fossés (n° 13), sur un socle, a été placé une grande géode naturelle en pierre (don de MM. Lartet et Christy). Elle provient de La Madeleine, et a été trouvée auprès d'un foyer. En effet, une des faces porte de profondes traces de calcination. Il est donc plus que probable que les hommes de l'époque se sont servi de cette grande géode naturelle comme de marmite pour faire chauffer de l'eau et cuire des aliments.

Climat de la grande époque des cavernes. — Revenant à la vitrine étrangère, près de la cheminée (n° 6), on y voit des échantillons de mousses provenant d'une station de l'époque de La Madeleine, découverte à Schussenried, Wurtemberg

(don de M. A. Steudel). Parmi ces mousses, déterminées par le professeur Schimper, de Strasbourg, et appartenant à des types qui habitent actuellement le pôle, il y a l'*Hypnum aduncum*, variété *Groenlandicum* et l'*Hypnum sarmentosum*.

L'ensemble de la faune des cavernes, dans laquelle domine le renne, cet habitant du pôle Nord, en compagnie d'animaux des régions glacées du Nord ou des sommets neigeux de nos montagnes, comme le chamois, le bouquetin, la marmotte, etc., a tout naturellement fait admettre que la température de nos plaines était alors bien plus froide que de nos jours. A cela on a répondu que les animaux émigrés ont bien pu fuir devant l'homme, et que si maintenant on ne les trouve plus que sur les montagnes et dans les régions polaires, c'est qu'ils sont allés chercher un refuge sur les points les moins fréquentés et les moins accessibles. Cette objection n'est pas fondée, le renne et même le chamois ne pouvant vivre et surtout se reproduire dans nos plaines, dont la température est maintenant trop élevée pour eux. Mais c'est surtout la présence de mousses polaires qui vient confirmer ce qui est démontré par toutes les autres observations, savoir que nos pères des cavernes étaient soumis à un climat beaucoup plus rude que notre climat actuel. Les mousses n'ont pas fui devant l'homme!

Ethnographie. — La vitrine nº 6 contient aussi divers objets récents qui viennent jeter du jour sur l'emploi et l'usage des objets anciens. Je puis citer :

Des harpons en fer employés de nos jours dans les régions où vit encore le renne. Ils sont presque identiques de forme avec les pointes harpons en bois de renne de l'époque de La Madeleine.

Le moulage d'un grattoir en silex, emmanché dans un morceau d'ivoire de morse, provenant du Groënland. Ces grattoirs servent à enlever le poil des peaux qu'on veut avoir à nu.

Le moulage d'un fragment de bois de renne, orné de gravures provenant des îles Malouines. C'est un bâton de chef, un insigne de commandement. Il offre la plus grande analogie avec les pièces des cavernes que nous avons désignées sous le nom de bâtons de commandement.

Cette série de comparaison ne fait que commencer, mais on lui donnera tout le développement possible.

Carte des cavernes. — A l'extrémité de la salle, du côté opposé à la cheminée, se trouve une grande et belle carte comprenant l'ancienne Gaule, c'est-à-dire la France, la Suisse, la Belgique et les bords du Rhin. Le relief de cette carte est admirablement rendu. Sur cette carte sont indiqués les gisements d'instruments quaternaires et les cavernes, et ce sera, grâce à des adjonctions successives, l'inventaire complet de toutes les localités connues se rapportant aux époques contenues dans la salle.

Age de la pierre en Danemark. — Le roi de Danemark Frédéric VII a fait cadeau à l'Empereur d'une magnifique collection de l'époque de la pierre. Cette collection se rapporte à des époques bien plus récentes que celles que nous venons d'étudier. Elle se trouve pourtant dans la même salle. Cela tient à ce que la classification très-rigoureuse pour ce qui concerne les objets provenant du sol de la Gaule, l'est beaucoup moins pour les objets étrangers qui ne sont admis dans le Musée que comme termes de comparaison. En outre, la collection étant réellement très-remarquable, méritait une place d'honneur. C'est pourquoi on lui a consacré tout le fond de la grande salle d'entrée (nº 29).

Kioekkenmoeddings ou rejets de cuisine. — Les pièces les plus anciennes du Danemark proviennent d'amas de débris d'aliments, désignés dans le pays sous le nom un peu rude pour nous de *Kioekkenmoedding*, qui peut se traduire par rejets de cuisine. Ces amas, dont on peut voir (nº 28) un échantillon en tête de la vitrine (don de la Commission danoise à l'Exposition universelle de 1867), se composent surtout de tests de coquilles marines édules, qui sont, d'après leur abondance, des huîtres, des cardes ou clovis (*Cardium edule*), des moules ou *Mytilus* et des littorines. A ces coquilles sont mêlés des os brisés et des silex grossièrement taillés. Tous les os appartiennent à des espèces actuellement vivantes et habitant encore le pays, ce qui montre

que ces accumulations de débris de cuisine sont bien plus récents que ceux qui proviennent des cavernes.

Les deux premiers compartiments horizontaux de la grande vitrine sont consacrés aux kioekkenmoeddings. On voit tout d'abord une grande série de racloirs ou tranchets cunéiformes, l'instrument le plus abondant et le plus caractéristique. Puis viennent des lames ou couteaux et un nucléus d'où l'on a détaché de ces lames, des fragments de poterie fort grossière, des os longs refendus pour avoir la moelle, des mâchoires de cochon et de cerf brisées pour sucer les parties succulentes de l'intérieur, etc. Deux cailloux, l'un troué artificiellement pour être emmanché et servir de casse-tête, l'autre avec un creux au milieu, comme les mortiers des cavernes, pourraient bien être d'une époque plus récente, ainsi que le nucléus lui-même qui est très-beau et très-net.

Objets des dolmens. — Le reste de la collection qui forme la partie la plus nombreuse, la plus brillante, provient des sépultures sous dolmens. Le fond vertical de la vitrine est garni de trois rangs de haches en silex. Quelques-unes atteignent les plus grandes dimensions. On voit de nombreuses pièces parfaitement taillées à éclats, mais pas encore polies; d'autres ont un poli admirable, viennent d'être terminées et n'ont pas encore servi; il en est enfin qui, après un long usage, ont été sensiblement réduites par des aiguisages et polissages successifs et qui même, ayant été fortement ébréchées ou cassées en partie, ont dû subir une nouvelle taille. Sur les côtés sont deux pierres ayant servi au polissage. Parmi les haches danoises en silex, il en est qui ont l'extrémité tranchante taillée en gouttière et forment de véritables gouges. Un autre type assez spécial est le ciseau de menuisier, silex étroit, rectangulaire, allongé, terminé par un biseau tranchant. Haches, gouges et ciseaux abondent. Moins nombreuses, mais plus remarquables encore sont les pointes de flèche, les pointes de lance, les lames de poignard et les scies. Elles sont placées dans les deux compartiments horizontaux du milieu. Ces pièces sont taillées avec un soin, un fini et une habileté extrême. On ne conçoit pas comment, avec de simples outils en

pierre, on est parvenu à façonner d'une manière si remarquable une matière si fragile et si cassante.

Il y a là des pointes de flèche très-variées, dont quelques-unes sont d'une délicatesse extrême.

Des scies plus ou moins en forme de croissant.

Des lances, lames de silex en forme de feuilles de saule ou de laurier, finement retaillées des deux côtés. Une d'elles est crénelée sur les deux arêtes et ressemble à une double scie à fortes dents.

Des poignards, lame aiguë, à deux tranchants, ne faisant qu'un avec une poignée large et plate. Cette poignée parfois est ornée sur les angles et sur le milieu de petites entailles qui figurent un gaufrage. C'est le *nec plus ultra* de l'art en ce qui concerne la taille du silex.

Dans les compartiments verticaux du milieu de la vitrine, on a placé quelques ébauches des divers genres de pièces qui viennent d'être énumérées. Ils permettent de suivre toutes les phases du travail.

On remarque aussi des colliers de grains d'ambre trouvés dans les dolmens avec les instruments en silex.

Mais le silex n'est pas la seule pierre dont on ait fait des instruments en Danemark. Les deux compartiments horizontaux qui terminent la grande vitrine nº 29 contiennent une série de pièces en grès, en diorite ou en trapp. Ce sont tout d'abord de ces masses ovales avec une raiuure au pourtour, ressemblant aux marteaux des sauvages de l'Amérique. Ce sont ensuite de grosses et lourdes pièces taillées en forme de véritables marteaux ou puissants coins, traversés d'un large trou rond pour le manche. Ce sont enfin des espèces de marteaux-haches, de formes diverses, parmi lesquelles la plus élégante et la plus compliquée est celle qui ressemble aux haches à deux tranchants que l'on figure entre les mains des Amazones. Tous ces marteaux-haches sont percés vers leur milieu d'un large trou pour l'emmanchure. Ce trou, ouvrage de patience, était pratiqué parfois avec un outil en pierre, ressemblant à un gros clou, dont un échantillon accompagne la série des marteaux-haches.

2e Salle.

Pierre polie.

La collection du Danemark sert naturellement de transition entre la pierre simplement taillée à éclat et la pierre polie.

Classification de l'âge de la pierre. — En remontant dans l'antiquité, on arrive à une époque où l'on ne rencontre plus trace de métal. Tous les instruments utilisés par l'homme étaient alors en bois, en os ou en pierre. Ces derniers étant les plus résistants, les moins destructibles, sont ceux qui nous sont parvenus en plus grande abondance; c'est ce qui a fait désigner cette époque reculée de l'humanité sous le nom d'âge de la pierre.

Mais dans les commencements, les progrès ont été lents, très-lents. L'âge de la pierre a donc existé pendant un temps fort considérable, aussi les archéologues ont senti le besoin de le diviser en diverses périodes. On a d'abord remarqué que la hache polie, cet instrument si caractérisé et si commun, ne se rencontre qu'à partir d'un temps donné. Jamais il n'a été constaté dans les alluvions quaternaires, jamais il ne s'est trouvé associé aux débris d'animaux éteints ou émigrés. La hache en pierre polie est donc bien postérieure à toutes les époques que nous venons d'étudier. Elle a donc paru très-propre à caractériser une grande coupe de l'âge de la pierre en deux périodes : la période de la pierre simplement taillée ou éclatée et la période de la pierre polie.

Cette division est bonne, très-bonne, mais le nom donné aux deux périodes est mauvais.

Il est d'abord trop long et trop compliqué.

Ensuite il n'est pas d'une vérité absolne et éveille souvent de fausses idées. En effet, à l'époque de la pierre polie, la plupart des instruments en pierre ne portaient pas trace de polissage. Les couteaux ont toujours été simplement éclatés; c'est l'éclat seul qui donne à la pierre, surtout au silex, un tranchant assez vif pour

pouvoir couper. Les scies, les grattoirs, les pointes de flèche, etc., sont simplement éclatés et retaillés, mais non polis. Il faudrait, pour être exact, dire : époque antérieure aux haches polies et époque des haches polies, ce qui serait encore trop long.

Pour remédier à ces inconvénients, on a proposé, en Angleterre, les noms archéolithiques et néolithiques; époque ancienne de la pierre, époque nouvelle de la pierre. Ces deux noms paraissent d'autant meilleurs qu'ils constatent seulement un ordre de succession, sans fixer des limites qui peuvent changer d'un jour à l'autre.

L'époque archéolithique, désignée aussi sous le nom de paléolithique, que nous venons d'étudier dans la salle I, est caractérisée par l'existence d'animaux d'espèces éteintes ou émigrées et par l'absence complète de haches polies.

Ce qui distingue l'époque néolithique, contenue dans la salle II, c'est la disparition des animaux d'espèces éteintes ou émigrées et l'apparition d'une part des animaux domestiques, de l'autre des haches polies.

Distribution générale de la salle. — Dans la vitrine centrale (nº 33) on a placé au milieu les poteries et tout au pourtour le produit de fouilles spéciales, faites avec soin. Elles sont autant que possible en regard des monuments fouillés.

La vitrine contre le pilier 31, du côté des fossés, complète la série des poteries, et celle du pilier suivant (nº 32) contient encore une fouille complète.

La grande vitrine (nº 42) du fond de la salle est consacrée aux objets trouvés sur le territoire de l'ancienne Gaule, classés par séries, sans tenir compte des localités.

Les objets étrangers, anciens et modernes, sont placés à côté de la cheminée (nº 30).

Dolmens. — Ce qui frappe tout d'abord en entrant dans la salle, ce sont de nombreuses reproductions de dolmens. Elles ont été exécutées avec le plus grand soin, par M. Abel Maître, à l'échelle uniforme de cinq centimètres par mètre, soit un vingtième. Plusieurs de ces reproductions contiennent des petits bonshom-

mes servant d'échelle. Ils représentent une hauteur de 1 mètre 66 centimètres.

Les dolmens reproduits sont :

Allée couverte de Bagneux, près Saumur, Maine-et-Loire (nº 34). Le plus grand dolmen de France, si vaste et si haut qu'on en a fait autrefois une écurie et que maintenant on y danse les jours de fête patronale.

Derrière on a placé l'allée couverte dite Table de César ou des Marchands, commune de Locmariaker, Morbihan. Chambre en partie ouverte sur les côtés, au bout d'une allée ou couloir en ruine.

Au delà de Bagneux, en allant vers les fossés (nº 35), allée couverte dite des Pierres Plates, commune de Locmariaker, Morbihan.

Allées couvertes au nombre de trois, dites Grottes de Plouharnel, Morbihan (nº 36). Longs couloirs terminés chacun par une chambre plus large. L'une des chambres est accompagnée d'un petit cabinet latéral.

Dolmen du Mané-er-Hoeck, commune de Locmariaker, Morbihan (nº 37).

Dolmen de Bougon, Deux-Sèvres (nº 38), salle souterraine divisée en deux par une cloison intérieure. Les intervalles entre les grandes pierres sont murés à sec.

Allée couverte de Kercado, commune de Carnac, Morbihan (nº 59). Couloir terminé par une chambre, moellons à sec bouchant les interstices des grandes pierres.

Dolmen de la Pierre-Turquaise, forêt de Carnelle, Seine-et-Oise (nº 40). Longue allée fermée à l'entrée, après un vestibule, par une porte basse et étroite. On entre actuellement par une ouverture latérale accidentelle.

Les dolmens étaient des monuments funéraires, comme l'a très-bien démontré M. Alexandre Bertrand. Ils étaient enfouis sous des monticules artificiels nommés tumulus. Ceux qui se montrent à l'air libre sont en partie ruinés et en tout cas violés. Lorsqu'on veut fouiller un dolmen vierge, il faut aller le chercher au sein de

la terre. Les dolmens de Bougon (n° 38) et de Kercado (n° 39) nous montrent le tumulus encore existant. A Bougon, pour arriver à la chambre du dolmen, on a ouvert une galerie latérale dans le tumulus. Au Mané-er-Hoeck (n° 37), on a percé le tumulus à partir de son sommet.

Menhir de Locmariaker. — La série des reproductions de monuments mégalithiques, c'est-à-dire en grandes pierres brutes, se termine par le grand menhir de Locmariaker, Morbihan, actuellement étendu par terre et brisé en quatre morceaux. Les menhirs sont de grands blocs ou aiguilles de pierre dressés sur le sol et formant obélisque. Le menhir de Locmariaker, le roi des menhirs, avait une hauteur dépassant celle de l'obélisque de Louqsor. Pour qu'on puisse bien l'apprécier, une restitution au vingtième a été placée sur la portion de la vitrine 42 qui est contre la fenêtre.

Dolmen d'Argenteuil. — Le Musée a, par les soins de M. Louis Leguay, fait exécuter des fouilles dans un dolmen ou longue allée couverte située au-dessus de la Seine, à Argenteuil, Seine-et-Oise. Le produit de ces fouilles est groupé dans un compartiment de la vitrine du milieu (n° 33). On y voit plusieurs haches polies en silex et en diorite. Deux d'entre elles ont été recueillies encore dans leur gaîne en bois de cerf. L'une de ces gaînes est en partie détruite, mais l'autre (fig. 34) est en très-bon

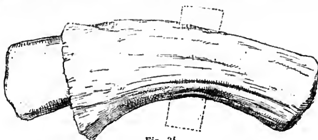


Fig. 34.
Hache polie en silex dans sa gaine en bois de cerf; dolmen d'Argenteuil, au 2/3.

état et donne bien l'idée du mode d'emmanchure. Une troisième

gaîne de hache en bois de cerf contenait probablement une hache en silex mince et allongée qui est dans la trouvaille, mais, n'ayant pas été recueillis ensemble, on ne les a pas réunis.

Des haches en silex sont cassées et semblent même avoir été intentionnellement brisées. En effet, outre des lames pouvant servir de couteau et de scies, on a trouvé un grand nombre d'éclats de silex informes; ils sont groupés dans une écuelle en verre. Il y a aussi deux fort jolies pointes de flèche en silex de la craie du bassin de la Seine, et un beau bout de lance en silex du Grand-Pressigny (fig. 35). C'est la seule pièce moulée, le maire d'Argenteuil ayant gardé l'original.



Fig. 35.
Bout de lance en silex du Grand-Pressigny, dolmen d'Argenteuil, au 2/3.

Les pendeloques et grains de colliers sont nombreux et variés : petite hache polie en diorite percée d'un trou de suspension;

fragment d'un anneau en schiste avec un trou à chaque extrémité ; quatre graviers en quartz rougeâtre, péniblement percés d'un trou au milieu; deux fragments de défense de sanglier également troués ; petites rondelles en coquilles d'unio ou moule d'eau douce percées, véritables grains de collier. Ces coquilles s'altérant facilement à l'air, on a été obligé de les enfermer dans un petit tube de verre.

Il reste à citer trois vases fort grossiers, en terre façonnée à la main, de grandeur différente, forme des pots à beurre, sans ornements extérieurs et tous les trois à fond plat. Ils sont placés dans la partie centrale de la vitrine, immédiatement au-dessus des autres objets.

Dolmens du Gard. — Le compartiment horizontal suivant, à gauche, contient le produit des fouilles faites par M. Aurès, pour le Musée, dans les dolmens du département du Gard, communes d'Aiguère et de Campestre. Les divers dolmens sont séparés par de petites baguettes noires.

Dans les dolmens du Gard, comme à Argenteuil, les objets de parure sont nombreux. Les rondelles de coquilles trouées pour former collier se retrouvent dans le Gard, mais là elles sont en coquilles marines. Les coquilles de mer ont aussi fourni des plaques percées, analogues à celles en défenses de sanglier. Les canines de carnassier percées à la racine se trouvent en certain nombre, ainsi que des perles forme olive plus ou moins allongée, en serpentine et en bois. Pour en terminer avec les pendeloques à trou de suspension, il faut citer un petit triangle en bois, une plaque de schiste et un caillou assez allongé.

Les silex sont : 1° des couteaux parmi lesquels il en est de longs et minces très-curieux; 2° des pointes de flèche et de lance de forme variée et de belle exécution. On remarque surtout une longue pointe de lance, très-aiguë, qui a été polie sur ses deux faces, ce qui est fort rare pour ce genre d'arme.

Les poteries sont en général minces et légères, bien que grossièrement faites. Quelques-unes sont ornées de raies en creux; plusieurs ont de petits mamelons percés de trous de suspension.

Un vase assez complet en forme de calotte profonde, à fond rond, est orné de pointillé au pourtour en haut.

Tombeau de Dienheim. — Le troisième compartiment contient une tombe complète, trouvée sous un tumulus sans chambre ou dolmen, près Dienheim, environs d'Oppenheim, sur le Rhin (moulages; Musée de Mayence). Il y a la moitié d'une urne en terre, à fond plat, toute ornée à l'extérieur de zones pointillées; deux silex taillés en pointe et quatre petites, toutes petites haches en roche noirâtre, l'une d'elle est dans une gaîne de bois de cerf.

Vases du cimetière de Monsheim. — Dans le centre de la vitrine au-dessus du compartiment précédent, on remarque cinq beaux vases entiers, provenant d'un cimetière de l'époque de la pierre polie découvert à Monsheim, près Worms (moulages envoyés par M. le Dr Lindenschmit; Musée de Mayence). Ces vases tous à fond rond sont ornés en creux de chevrons et de dents de loup.

Les objets de Dienheim et de Monsheim rentrent dans les séries gauloises, ayant été trouvés sur la rive gauche du Rhin.

Dolmen de Bougon. — Le quatrième compartiment est actuellement vide. Le cinquième se trouve occupé par les objets recueillis dans le dolmen de Bougon (majeure partie moulages; Musée de Niort). Haches polies en silex; lames ou éclats de la même roche; très beau marteau, avec large trou au milieu pour l'emmanchure, en pierre brune; canines d'ours percées à la racine; collier formé de petits tronçons d'os longs; belle série d'instruments en os, poinçons et ciseaux ou lissoirs; enfin, dans le centre de la vitrine, deux vases fort grossiers, l'un en forme de pot à fleur, l'autre en forme de grande calotte à base arrondie. Le dolmen de Bougon, n° 38, où ont été trouvés tous les objets signalés, est en regard du compartiment qui contient ces objets.

Dolmens du Morbihan. — Les trois compartiments suivants qui complètent la vitrine, sont consacrés à trois fouilles de dolmens du Morbihan : Dolmen du Mont-Saint-Michel, Carnac ;

dolmen du Mané-er-Hoeck, Locmariaker, et dolmen de Tumiac, Arzon (moulages du Musée de Vannes, sauf quelques originaux dons de l'Empereur). Les pièces caractéristiques des fouilles de ces dolmens sont des perles et pendeloques d'une pierre très-fine d'une nature particulière nommée callaïs, c'est une espèce de turquoise vert clair.

De petites haches plates, minces, allongées, presque rectangulaires, à fond blanc marbré de vert en fibrolithe.

Des haches fort bien travaillées, de grandeur moyenne, ayant un trou rond vers le sommet qui se termine en pointe. Ce trou était probablement destiné à fixer la hache au manche au moyen d'une cheville.

De très-grandes haches en jadéite, magnifiques pièces. Au Mané-er-Hoeck il en existe une carénée sur les faces aplaties. Une de celles de Tumiac est singulièrement étroite et allongée.

Mais les plus longues haches sont en pierre schisteuse noirâtre. La mieux conservée, de Tumiac, a 45 centimètres et demi de longueur. Une du Mané-er-Hoeck atteint même 47 centimètres.

Au Mané-er-Hoeck, trouvaille des plus importantes, dont on n'a moulé que les principales pièces, il y a un grand anneau en jadéite. Les pièces de cette trouvaille, comme pour Bougon, sont placées en face de la reproduction du dolmen d'où elles proviennent, nº 37.

Anneaux d'or de Plouharnel.— C'est aussi en face de la reproduction des grottes de Plouharnel, nº 36, qu'on a placé, dans le milieu de la vitrine centrale, nº 33, les facsimilés des deux anneaux provenant de la plus grande des trois allées couvertes (collections de M. le comte Costa de Beauregard et de Mme Le Bail). Ces colliers, simples lames d'or, coupées en lanières sur le devant et repliées aux deux extrémités en forme d'agrafe, se trouvaient sur un vase grossier placé dans le couloir et non dans la chambre du dolmen le plus à droite. Ils sont évidemment postérieurs au monument, et le produit d'une violation fort ancienne.

Poteries des dolmens. — Le milieu de la vitrine centrale

(no 33), outre les vases déjà cités, contient une série de poteries provenant des dolmens du Morbihan (moulages, Musée de Vannes). Les plus considérables sont de grandes jattes ou marmites basses, à fond rond, à parois sans ornements, ou bien des vases en forme de pots à beurre, parfois avec de grandes anses, très-simples aussi. Les pièces les plus ornées sont des vases à fond plat en forme de gobelets. Deux coupes ou tasses à fond rond, tout unies, ont la forme et les proportions du crâne humain.

Pour les détails de la fabrication et de l'ornementation des poteries des dolmens et de l'époque de la pierre polie, il faut se reporter à la vitrine d'entre-deux de fenêtre no 31. Il y a là un grand nombre de fragments provenant des dolmens du Morbihan (dons de MM. de Closmadeuc, de Cussé et Maître; fouilles que le Musée a fait faire au cromlech de l'île des Tisserands, près de Gavr'inis, par M. de Closmadeuc, et moulages du Musée de Vannes). Ces fragments établissent de la manière la plus nette et la plus positive, malgré l'assertion contraire émise au Congrès international de Paris, que l'art du potier était alors tout à fait dans l'enfance. Les produits, même les plus fins et les plus soignés, sont grossiers, mal façonnés et surtout mal cuits. Tout est fait à la main ou au torchis, tout est cuit au feu libre, c'est-à-dire à demi cuit. La plupart des pâtes renferment de petits grains pierreux. Pourtant quelques pièces avaient déjà un revêtement ou couverte parfois rouge, plus habituellement noir. Certains vases sont simplement ornés avec des coups d'ongle. Mais l'ornementation ordinaire se faisait à la pointe; elle consiste en points ou lignes en creux formant des zones, des chevrons et des triangles ou dents de loup. Les creux des ornements sont quelquefois remplis d'une matière blanche qui devait vivement faire ressortir la décoration sur le fond rouge ou noir. Mais même cette ornementation, la plus avancée, était d'une exécution grossière et peu régulière. En fait de relief, on voit quelques séries de côtes simulant des anses. Les mamelons percés pour y passer des cordes de suspension sont fréquents.

A la suite des poteries du Morbihan se trouvent quelques fragments provenant du dolmen d'Availles-sur-Chizé, Deux-Sèvres (moulages du Musée de Niort). Ils sont ornés d'arabesques variées tracées à la pointe, et le trou de suspension est fort ornementé.

Dans le haut de la vitrine, sont des fragments provenant des dolmens du Gard (fouilles de M. Aurès). Ils portent des traces très-sensibles de la fabrication au torchis. Du reste, ils confirment tout ce qui vient d'être dit et qui peut s'appliquer aussi à des débris de poterie des berges de la Seine, de Villeneuve-Saint-Georges (don de M. Anatole Roujou).

Autres poteries de l'époque de la pierre polie. — Une vitrine droite, vers la fenêtre du côté des fossés (pilier n° 32), contient aussi des poteries qui peuvent se rapporter à l'époque de la pierre polie. Ce sont des vases :

1° Provenant des dragages de la Seine en amont de Paris (envois de MM. Chanoine et Campagne). Il y en a un complétement rond, avec un long cou conique, et un second ovoïde avec des trous de suspension au pourtour.

2° Trouvés dans la Seine à Paris (don de l'Empereur). L'un d'eux a aussi la forme d'un crâne humain.

3° Retirés des tourbières de la Somme (don de Boucher de Perthes). Formes très-grossières, très-primitives, dont la date n'est pas bien certaine. Un fragment est orné avec l'ongle.

4° Enfin des vases des habitations lacustres du canton de Zurich et du lac de Constance (envois de M. le Dr Keller). Écuelle fort grossière, grand vase en ovale allongé et petit pot à anse. Un fragment de Robenhausen, acquis de Messicommer, à l'Exposition universelle de Paris, présente des ornementations tout à fait analogues à certaines ornementations des poteries des dolmens.

Dolmen de la Justice. — La vitrine d'entre-deux de fenêtre, n° 32, contient aussi une fouille complète, surveillée par M. Maitre : celle du dolmen ou allée couverte de la Justice, à Beaumont-sur-Oise, Seine-et-Oise (don de M. le comte de Ruty).

On a rencontré là côte à côte des objets de l'époque de la pierre polie, tout à fait analogues à ceux du dolmen d'Argenteuil, et des objets gallo-romains bien caractérisés, entre autres des monnaies. Mais c'est une simple juxtaposition et non un mélange comme le montre et l'explique la coupe placée dans la vitrine. Le dolmen avait été en partie détruit et violé à l'époque romaine.

Dans la portion restée intacte on a recueilli des haches polies, pointes de lance, bouts de flèche, scies, couteaux, percuteurs et éclats divers en silex; une hache polie en aphanite avec trou de suspension; diverses gaînes de hache en bois de cerf: une d'elles s'étant fendue a été percée de trous pour relier et rattacher les parois de la fente; des marteaux également en bois de cerf, avec large trou d'emmanchement au milieu; des poinçons et perles en os; des graviers de quartz rouge percés, et diverses pierres trouées, pour colliers ou pendeloques; enfin un vase forme pot à beurre et de très grossiers fragments de poterie.

Série méthodique. — La grande vitrine du fond de la salle, nº 42, renferme une série générale des objets de l'époque de la pierre polie, trouvés sur le territoire de l'ancienne Gaule. Ils sont classés méthodiquement; toutes les pièces de même usage, de même attribution, ont été rapprochées les unes des autres, quelle que soit la matière dont elles sont composées, et le point du pays d'où elles proviennent. On avait tout d'abord essayé une classification géographique par provinces et départements, mais cela entraînait trop loin, faisait répéter beaucoup trop fréquemment les mêmes pièces, et surtout avait l'immense inconvénient de disséminer par trop les objets analogues. On a donc préféré adopter définitivement la classification méthodique, en ayant soin de dresser des tableaux géographiques qui renvoient aux types de la collection.

Les pièces formant cette série proviennent en majeure partie : de fouilles et recherches faites spécialement pour le Musée, par MM. Bulliot, Dr de Closmadeuc, colonel de Coynard et Rossignol; des dragages de la Seine, pièces recueillies par MM. Chanoine et

Campagne et envoyées par le Ministre des Travaux publics; enfin de dons, parmi lesquel on doit signaler en première ligne ceux de l'Empereur et de Boucher de Perthes. Les autres donateurs sont : Mlle Cahingt et MM. Abord, Dr Bailleau, Philibert Beaune, Bonneau, abbé Bourgeois, Bourguignat, Jacques Brout, E. Caillette d'Hervilliers, Ernest Chantre, de Closmadeuc, abbé Cochet, Coutant, Damasse-Arbaud, Dhuême, Duleau, sir John Evans, Louis Galles, Harel, A. Legrand, Le Métayer, Dr Léveillé, de Longvy, Dr Loydreau, Abel Maître, Hippolyte Marlot, G. de Mortillet, commandant Oppermann, Regnard, Louis Revon, Anatole Roujou, de Saulcy, J. Théry, abbé Tisserand, marquis de Vibraye et Wauthier.

Percuteurs. — Le premier compartiment horizontal, du côté de la cour, contient les percuteurs ou marteaux primitifs. C'est le caillou servant à casser le caillou. Seulement, au lieu de prendre simplement le caillou roulé, comme on le ramasse au bord de tous les cours d'eau et pour ainsi dire dans tous les champs, les hommes de l'époque de la pierre polie choisissaient habituellement des noyaux de silex très-anguleux, offrant de nombreuses arêtes. Mais peu à peu, par l'usage, les facettes se détruisaient et le noyau anguleux finissait par devenir une boule plus ou moins ronde, étoilée tout au pourtour. En effet, chaque coup donné, chaque percussion produit sur le percuteur une petite cicatrice, une petite étoilure. On peut suivre dans la vitrine la transformation du percuteur depuis celui qui, n'ayant pas encore servi, est fort anguleux, jusqu'à celui qui est devenu, par un long usage, entièrement globuleux. Cette forme globuleuse a trompé divers observateurs, qui ont désigné les percuteurs sous le nom de pierres de fronde. Qu'on ait jeté avec une fronde un percuteur hors d'usage, c'est fort possible, mais qu'on se soit donné énormément de peine pour tailler des pierres dures uniquement dans le but d'en faire des projectiles, ce n'est pas probable. Il était bien plus simple et plus facile de recueillir tout bonnement des cailloux roulés de forme convenable et de grosseur voulue. Ce n'est pas ce qui manque, et, en effet, c'est ce qui a eu lieu. Dans une terramare de

l'Émilie, en Italie, on a rencontré, au coin d'une habitation, un amas de cailloux tous ovoïdes et tous à peu près de même grosseur. C'était bien là une provision de véritables pierres de fronde. J'en possédais plusieurs échantillons dans ma collection.

Parfois, pour pouvoir mieux saisir et pour tenir plus solidement le percuteur, des faces planes étaient ménagées sur deux côtés opposés. Il est même arrivé qu'on a taillé intentionnellement ces faces sur quelques échantillons.

Les percuteurs n'étaient pas toujours en silex, la collection en contient un assez grand nombre en grès lustré et même en meulière, recueillis pourtant dans le département de l'Oise, où le silex abonde. Il y en a aussi en quartzite, en granite, en quartz de filon, provenant de régions où le silex fait défaut.

Souvent des fragments de haches brisées ou des nucléus ont été utilisés comme percuteurs.

Pour exécuter certaines tailles, il fallait des instruments plus délicats : c'était ou de petites rondelles à arêtes très-vives, ou bien des espèces de baguettes en silex avec l'extrémité desquelles on écrasait plutôt qu'on ne tapait.

Un percuteur fort curieux est un silex troué naturellement, taillé en anneau, avec le pourtour duquel on a frappé. C'est l'origine du marteau à douille.

Nucléus. — Le second compartiment horizontal est consacré aux nucléus ou noyaux rejetés après avoir fourni des lames pour la fabrication des couteaux, des scies, des pointes de lance et de flèches, etc. Ces nucléus ont toujours au sommet une surface plane sur le bord de laquelle on frappait avec le percuteur pour détacher les lames. Au pourtour on voit des faces étroites et allongées, empreintes laissées par les lames qui ont été détachées. Dans les régions riches en grands et beaux silex, on n'épargnait pas la matière première, aussi les nucléus sont-ils énormes et n'ont-ils généralement fourni des lames que d'un côté. Au contraire, dans les pays où le silex est peu abondant, les nucléus sont petits et éclatés tout au pourtour. Enfin, là où le silex manque, où il fallait aller péniblement chercher la matière première au loin, les nu-

cléus se réduisent pour ainsi dire à rien, on utilisait la pierre jusque dans ses dernières limites.

Les nucléus du Grand-Pressigny, Indre-et-Loire, peuvent être cités comme types des pays où le silex abonde. Un de ceux de la vitrine mesure près de 35 centimètres. Tout à côté sont cinq nucléus du Morbihan et de la Côte-d'Or, régions où le silex fait défaut, aucun d'eux n'atteint trois centimètres. A la suite des nucléus du Grand-Pressigny on en a placé d'autres tout à fait analogues pour la forme, aussi grands, aussi massifs, qui proviennent d'Angoulême, Charente.

Bulbe de percussion. — Bien souvent, quand on présente une simple lame, un simple éclat de silex, les curieux demandent à quoi l'on reconnaît que c'est un produit de l'industrie? qu'est-ce qui caractérise l'intervention de l'homme? Pour répondre à cette juste et légitime question, quelques éclats peu caractérisés par leur forme ont été placés à la suite des nucléus; mais tous présentent au sommet, du côté de la face plane, c'est-à-dire de la face de cassure, un mamelon arrondi, plus ou moins saillant. C'est ce que l'on appelle le bulbe de percussion. Ce bulbe, ou cassure conchoïde, ne peut se produire que par l'effet d'un coup de marteau net, franc, sec. On ne le retrouve jamais dans les cassures produites naturellement par le roulis, l'écrasement, le gel, les actions atmosphériques. Il est, au contraire, à peu près constant sur les éclats fabriqués par l'homme. C'est le résultat d'une volonté bien accentuée, c'est donc un excellent critérium pour reconnaître l'intervention de l'homme.

Couteaux. — Le troisième compartiment horizontal contient les couteaux et les scies.

Le silex est d'autant plus tranchant qu'il a sa cassure plus fraîche, plus nette, plus intacte. On a donc dû se servir pour couper de tous les éclats de silex. Mais on donne plus particulièrement le nom de couteau à des lames minces et allongées, offrant de chaque côté un long taillant. La face inférieure est complétement plane; la face supérieure présente deux ou trois plans se coupant, en formant sur le milieu ou latéralement des arêtes

longitudinales. Dans les régions où le silex abonde les couteaux sont généralement très-grands, dans les pays où le silex fait défaut on en trouve de très-petits.

Un couteau en silex brun noirâtre, provenant de la Seine, est tellement brillant qu'on le croirait vernis. C'est une patine qui s'acquiert souvent au sein des rivières.

A la suite des couteaux en silex on en voit un en défense de sanglier. Le bout de cette défense a été aiguisé pour former un tranchant latéral.

Scies. — Après les couteaux viennent les scies. Ce sont aussi des lames de silex, mais le tranchant, au lieu d'être laissé intact, est retaillé de manière à présenter des aspérités, de petites dentelures. Quelques-unes de ces scies sont fort longues, d'autres sont plus courtes et présentent d'un côté un dos d'âne pour pouvoir être saisies facilement avec les doigts, l'index appuyant sur l'instrument; enfin, un plus grand nombre, assez large, a deux encoches aux extrémités. Ces encoches sont destinées à fixer un manche. La partie coupante de l'instrument est, dans ces dernières scies, généralement un peu arquée. Une pièce provenant de Saint-Barnard, près Trévoux, département de l'Ain, présente tout à la fois la scie et le manche du même morceau de silex.

Entre les scies et les couteaux sont placés quelques bois de cerf, os et pierres, coupés ou sciés avec le silex.

Tranchets et perçoir. — Le compartiment est complété par des instruments en silex, à biseau aigu et tranchant, qu'on rencontre assez souvent et qui sont analogues aux tranchets des Kioekkenmoeddings du Danemark, mais généralenment beaucoup plus petits.

Il y a aussi un perçoir, espèce de poinçon en pierre.

Grattoirs. — Le quatrième compartiment renferme une jolie série de grattoirs. Ce sont les mêmes formes déjà observées dans les cavernes, et que nous avons vues, en passant par le quaternaire, remonter jusqu'au tertiaire. Seulement ici les grattoirs doubles paraissent beaucoup plus rares.

Pointes de lance. — Les pointes de lance, qui suivent les

grattoirs, sont bien spéciales à l'époque néolithique ou de la pierre polie. Elles peuvent même servir à la caractériser. Ce sont de grands éclats de silex lisses d'un côté et finement retaillés de l'autre, travail de retaille qui souvent est complété et terminé par un commencement de polissage.

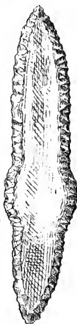


Fig. 36.
Pointe de lance en silex, 1/2 grandeur, dragage de la Seine.

Les deux bords d'habitude décrivent une courbe régulière; pourtant parfois, comme dans la pièce figurée (fig. 36), ils se renflent ou bien se resserrent, et semblent former une poignée.

Ces pointes de lance, grandes et belles pièces, exigeaient un silex spécial, ayant de fortes dimensions et se taillant bien, aussi

la plupart sont en silex du Grand-Pressigny. Le Musée en possède de ce silex trouvé à Pontlevoy (Loir-et-Cher), à Thury (Oise), aux Mauduits et au port de Grigny (Seine-et-Oise). Ce qui montre qu'à l'époque néolitique il se faisait déjà un grand commerce du Sud au Nord.

Ces pointes affectent aussi la forme de trait de javelots ou de bouts de flèche. C'est un intermédiaire entre la lance et la flèche.

Pointes de flèche. — Les pointes de flèche en silex sont nombreuses et fort variées. Quelques-unes affectent la forme de feuilles de saule ou de laurier et se rapprochent des pointes caractéristiques de la seconde époque des cavernes ou époque de Solutré. Mais le plus grand nombre, la presque totalité, en diffère complétement et peut servir aussi à distinguer l'époque néolithique. Ce sont des triangles plus ou moins élevés, plus ou moins raccourcis, à base arquée, droite ou concave. Ce sont surtout des pointes avec un pédoncule pour fixer la baguette ou hampe, accompagné à droite et à gauche de deux barbelures plus ou moins prononcées (fig. 37.)



Fig. 37.
Pointe de flèche en silex, au 2/3.

Instruments en os. — La série des instruments en os est plus pauvre que celle des instruments en silex. Cependant, grâce aux tourbières de la Somme, dont les produits ont été recueillis avec soin par Boucher de Perthes, le Musée de Saint-

Germain possède de beaux poinçons en os longs de mammifères refendus (fig. 38); deux os également refendus, taillés à l'extrémité en tranchant horizontal ou ciseau; deux moitiés d'os au bout lisse et poli ayant pu servir de lissoirs pour abattre les coutures; enfin une très-belle pointe de lance ou lame de poignard. Ces instruments dans un bel état de conservation rappellent tout à fait ceux trouvés dans les stations lacustres de l'époque de la pierre.



Fig. 38.
Poinçon en os refendu, au 1/2, tourbières de la Somme.

Parures. — Le dernier compartiment horizontal de la grande vitrine, n° 42, est occupé par divers objets de distinction ou d'or-

nement. Il y a d'abord une parure entière en défenses de sanglier, composée de 19 pièces trouées aux deux extrémités. Elle a été extraite de la tourbière de Crouy, près Picquigny, Somme.

Viennent ensuite plusieurs de ces larges anneaux plats en pierre, rencontrés en divers endroits et dont on ne connaît pas bien l'usage. Le plus grand et le plus large de bords — diamètre total 145 millimètres, largeur du bord 42 — est en serpentine terne et provient de Corent, Puy-de-Dôme. Le plus beau (fig. 39) est en jadéite. Il a été trouvé à Volnay, Côte-d'Or.



Fig. 39.
Anneau plat en jadéite, au 1/4, de Volnay, Côte-d'Or.

Au milieu des anneaux on a placé le moulage de celui qui a été trouvé dans le dolmen du Mané-er-Hoeck (Musée de Vannes). Une magnifique hache en jadéide (moulage) repose sur son bord. C'est ainsi que ces deux pièces gisaient dans le dolmen. On a d'autres exemples de belles haches passées dans des anneaux plats.

La série se termine par diverses pendeloques, parmi lesquelles on en remarque en callaïs.

On remarque aussi le moulage d'un croissant péniblement percé d'un trou irrégulier pour la suspension (Collection du comte de Galbert). Il a été recueilli dans les grottes de la Buisse, Isère.

Haches polies. — Les haches polies sont placées dans les parties verticales de la vitrine. Il y en a une belle série. On voit d'abord en haut une ligne de 78 haches en silex occupant toute la longueur de la vitrine : ébauches, haches préparées pour le polissage, haches commencées à être polies, polissage laissant encore apercevoir la taille, haches à bords coupés droits, à bords arrondis, haches plates, haches globuleuses, grandes haches — la plus

grande atteint 32 centimètres, — haches pour gaîne d'emmanchures, haches fort diminuées par des aiguisages successifs, — ce qui montre que c'était bien des instruments d'un emploi usuel, — haches à tranchant oblique par suite d'ébréchure latérale qu'il a fallu faire disparaître, haches à tranchant cassé et retaillé, haches retaillées par suite de brisures, utilisation de débris de haches. Dans cette longue série une pièce est surtout fort intéressante : elle provient de la Seine et montre encore les traces de l'emmanchure. On voit que les grandes haches avaient l'extrémité supérieure entourée par le manche, qui laissait dépasser le bout de l'instrument; emmanchure analogue à celle des haches d'Australie qui sont placées en face, dans la vitrine nº 30.

Au-dessous de cette ligne de haches en silex, sur des plans inclinés se voient :

D'abord, une série de haches globuleuses en roches diverses composée de 94 pièces, allant des plus grandes et plus grosses aux plus petites. Comme matière, les diorites et aphanites dominent.

Puis vient une seconde série de 64 haches plus variée que la première quoique moins nombreuse. Ce sont : quelques échantillons diversement altérés par le temps et les actions extérieures; deux pièces qui montrent qu'on utilisait les moindres débris de roche quand elle était de bonne qualité, comme la jadéite par exemple ; des haches qui ont été repiquées après avoir été polies pour qu'elles puissent se fixer plus solidement au manche; fragment du tranchant d'une hache qu'on a aiguisé de côté pour l'utiliser; haches à tranchant oblique par suite d'ébréchures latérales ; haches considérablement réduites par l'effet d'aiguisages successifs, ayant beaucoup servi ; hache à sommet arrondi et même renflé, type particulier qui paraît se rattacher à la Bretagne ; haches arrondies parmi lesquelles plusieurs en jadéite, une en porphyre noir de Sarzeau, Morbihan, est fort belle (fig. 40) ; haches plus ou moins aplaties, à bords arrondis, parmi lesquelles il y en a des dimensions les plus diverses — longueurs 334 et 21 millimètres, toutes les deux de Bretagne; — haches trouées au

sommet; haches à bords coupés droits; haches carénées sur les faces larges, haches avec des sillons.



Fig. 40.
Hache en porphyre noir, Sarzeau, Morbihan, au 1/4.

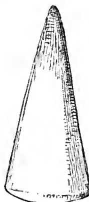


Fig. 41.
Hache en jadéite, forêt de Sénard, Seine-et-Oise, au 1/4.

Reste encore pour compléter ce qui concerne les haches, 17 échantillons sur le troisième panneau incliné de la partie verticale de la vitrine. Reproduction en plâtre des énormes haches en schiste des dolmens de Tumiac et du Mané-er-Hoeck; haches diverses en fibrolithe et comme bouquet trois magnifiques haches très-plates, triangulaires, en jadéite plus ou moins verdâtre. La plus grande et la plus belle, provenant de la forêt de Sénard, près de Paris (fig. 41), a le taillant fort obtus quoique parfaitement polie. Elle n'a certainement jamais servi, et n'était même pas destinée à servir. C'était simplement un objet de luxe ou un insigne de commandement.

Ciseaux. — Les ciseaux qui ne sont, à proprement parler, que de petites haches, longues et à tranchant étroit, suivent les véritables haches. Deux de ces ciseaux sont à double tranchant, un à chaque extrémité. Les ciseaux sont en silex, fibrolithe, jadéite et autres roches.

Marteaux à douille. — Les marteaux terminent la vitrine. Ce sont des instruments, munis d'un large trou pour fixer un manche. Le premier, le plus primitif, est un silex taillé, à deux pointes, avec la douille ou trou d'emmanchure percé naturellement. Avec le percuteur-anneau (page 137) il sert de transition entre les simples percuteurs et les vrais marteaux. Diverses pièces montrent le trou en voie de percement. Ce trou achevé est ou parfaitement cylindrique à l'intérieur ou formé de deux portions de cônes juxtaposés par le côté le plus étroit. Il est de ces marteaux qui sont terminés à un bout par une surface plane ou arrondie et à l'autre par un tranchant; d'autres ont de chaque côté un tranchant (fig. 42); enfin il en est une variété assez sin-

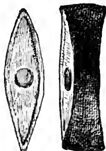


Fig. 42.
Marteau à deux tranchants, au 1/4, port de Grigny, Seine-et-Oise.

gulière, affectant presque la forme d'une nacelle, avec deux tranchants émoussés et retroussés : on ne comprend pas bien à quoi ils pouvaient servir.

Marteaux, gaînes de hache et emmanchures en bois de cerf. — La vitriue droite qui complète, auprès de la fenêtre, le grand meuble du fond, renferme divers instruments en bois de cerf. On y a déposé :

Un marteau ou casse-tête formé d'une base de bois de cerf avec deux andouillers. Le tout est coupé court et la partie occupée par

le tissu celluleux est remplie par des bouts d'andouillers rentrant les uns dans les autres. Il existe au milieu de la pièce un large trou d'emmanchure.

Deux bases de bois de cerf avec le premier andouiller entier. Ce sont peut-être ici de simples rejets de fabrication, mais parfois ces pièces ont servi de marteaux.

De nombreuses gaînes pour recevoir les haches en pierre ; dans le genre de celle figurée page 128, mais un peu plus grandes. Elles sont percées, vers le milieu, d'un large trou, généralement ovale, pour passer le manche. Les haches qui se voient dans deux d'entre elles ont été mises par Boucher de Perthes lui-même, pour montrer le mode d'emploi, mais n'ont pas été trouvées ainsi associées.

Il y a aussi des gaînes faites pour entrer dans le manche, analogues à celles des habitations lacustres. Elles sont beaucoup plus rares que les autres dans les tourbières de la Somme.

Une pièce en bois de cerf poli a le trou d'emmanchure quadrangulaire. Une seconde pièce, provenant d'un dolmen entre Mézières et Mantes, Seine-et-Oise (don de M. Jacques Brout), a également le trou quadrangulaire.

Un morceau de bois des tourbières de la Somme, malheureusement fort détérioré par la dessiccation, montre quelle était la longueur du manche des haches avec gaînes en bois de cerf.

Enfin la vitrine contient encore des emmanchures d'outils divers faites d'andouillers ou de rondelles de bois de cerf.

Gravures de haches emmanchées. — Pour compléter les renseignements qui concernent les haches polies, on a placé sur la grande vitrine le moulage de deux pierres sur lesquelles sont représentées, gravées en creux, des haches emmanchées. La première, du côté de la cour, provient du dolmen de Gavr'inis. La seconde, du côté des fossés du dolmen de la Pierre aux Marchands. On voit que les grandes haches étaient entourées par le manche vers leur sommet, ce que nous a montré aussi une des haches en silex pêchée dans la Seine, page 144.

En fouillant le dolmen du Mané-er-Hoeck on a aussi trouvé vers l'entrée de la chambre une pierre sur laquelle sont gravées en

creux plusieurs haches emmanchées. Le moulage de cette pierre est placé tout près de la représentation du dolmen, au-dessus de la vitrine 31, du côté des fossés.

Polissoirs et Meules. — La vitrine latérale du pilier n° 32, du côté de la fenêtre du milieu, est occupée par les polissoirs et les meules.

Le Musée est très-pauvre en polissoirs. Il y en a deux au Danemark (page 123), trois ou quatre aux habitations lacustres (page 173), et un seul provenant des environs d'Abbeville, Somme (don de Boucher de Perthes), dans la vitrine qui nous occupe.

Tout à côté est une large meule dormante, plate, en granite, et une meule à main qui complète la première. On écrasait le grain en promenant la meule à main sur la meule dormante. Elles sont toutes les deux en granite du Morvan et proviennent de Vic-de-Chassenay, Côte-d'Or (don de M. H. Marlot).

Une autre meule dormante, sur laquelle on promenait une espèce de rouleau, toujours dans le même sens, est légèrement arquée, Abbeville (don de Boucher de Perthes).

Aux meules sont jointes des molettes, ou noyaux de grès plus ou moins globuleux, usés au pourtour en forme de facettes. Ces molettes servaient de broyeurs : Saint-Pierre-en-Châstre, Oise (don de l'Empereur).

Enfin, il y a des rondelles en pierre, recueillies dans de l'île des Tisserands, Morbihan, qui paraissent avoir servi à cuire le pain. On les rougissait au feu, puis on plaçait entre elles des galettes de pâte qui se cuisaient ainsi. Dans certains pays, les bergers emploient encore ce procédé, surtout pour cuire les galettes de farine de châtaigne. Je l'ai vu employé en Toscane.

Moulin des Peaux-rouges. — Dans un meuble spécial au milieu de la fenêtre se voit un moulin complet trouvé dans un tumulus du Grand-Lac-Salé, territoire d'Utah, États-Unis de l'Amérique du Nord (rapporté par M. Simonin, don du Ministre de l'Instruction publique). C'est une pierre en grès quartzeux rougeâtre qui sert de meule dormante et un rouleau en granite qu'on promène sur cette pierre avec un mouvement de va-et-vient,

ce qui fait que la meule dormante, comme celle d'Abbeville, offre une surface usée légèrement arquée.

Objets en pierre de l'Amérique du Nord. — La vitrine contre la paroi latérale du pilier nº 31, en face du moulin indien, est consacrée aux objets de l'Amérique du Nord. La série la plus grande et la plus complète provient du voyage de M. Simonin (don du Ministre de l'Instruction publique). Elle se compose :

1º Des objets découverts, avec le moulin, dans le tumulus du Grand-Lac-Salé. Ce sont des débris d'os brûlés et des fragments de poterie assez fine, assez bien faite et passablement cuite. En fait d'ornementation on remarque un pastillage assez original. Il y a quelques grains de collier, principalement en coquilles d'unio ou mulettes d'eau douce percées. Mais ce qui est surtout remarquable c'est une nombreuse série de toutes petites pointes de flèche en silex et en obsidienne, parmi lesquelles il en existe de charmantes, on ne peut plus fines et déliées.

2º Trois très-belles pointes de lance en quartzite des alluvions de Washington.

3º Pointes de flèche et de lance en obsidienne, et une en silex, trouvées au fond du lac de Borax de la Californie.

4º Pointes de lance en silex de Saint-Louis, Missouri ; marteau-hache indien avec une cannelure pour fixer le manche ; pointes de flèches actuelles des Indiens de la Californie, elles sont en obsidienne des environs du lac de Borax. Une de ces pointes, grande, fine, déliée, est en verre de bouteille, les Indiens trouvant beaucoup plus simple et plus commode d'utiliser les culs de bouteille, qu'ils rencontrent maintenant partout, que d'aller chercher au loin l'obsidienne.

Une autre série a été envoyée par M. Bart. Gastaldi, elle se compose de plusieurs pointes de flèche en roches siliceuses et de deux tomahawk ou casse-tête en grès, provenant de Monroë, Pensylvanie, États-Unis.

Fragments de poterie, plusieurs avec des débris de coquille dans la pâte, des Natchez et autres peuplades indiennes (don de M. Riocreux).

Les pointes de flèches américaines sont assez bien caractérisées par de petites encoches latérales à la base servant à maintenir la ligature qui fixe la pointe au bois ou hampe.

Russie. — Le meuble le plus spécialement destiné aux objets étrangers est celui qui est placé entre la cheminée et le côté des fossés, n° 30. Le compartiment droit le plus près de la fenêtre est entièrement consacré à la Russie. Il ne renferme que des moulages partie envoyés par Mme la générale Raievsky, partie exécutés à l'Exposition universelle de 1867. Ce sont des haches, des gouges, d'assez nombreux marteaux à grand trou d'emmanchure, le tout généralement en roches noirâtres ; des nucléus, pointes de lance et de flèche en silex. Trois ou quatre pièces, trouées comme des marteaux, ont des formes insolites. Deux entre autres portent, à une de leurs extrémités, des têtes d'animaux sculptées. Ces pièces ne sont-elles pas fausses ?

La Sibérie est représentée par une hache plate en jade, et un marteau avec trou d'emmanchure.

Le Caucase par un marteau à trou d'emmanchure d'une forme toute particulière, et un énorme pic avec large sillon au sommet.

Poteries des dolmens de la Germanie. — La partie verticale de la vitrine centrale est occupée par la poterie des dolmens de l'Allemagne du Nord. Il y a là des vases fort intéressants (moulages envoyés par M. le Dr Lindenschmit, Musées de Hanovre, de Munster et d'Hildesheim). Ils sont presque tous fort ornés à l'extérieur au moyen de traits profondément gravés à la pointe. Les fonds sont généralement plats.

Instruments en pierre de Java. — Le premier compartiment de la partie horizontale contient une fort belle collection d'instruments en pierre polie découverts à Java. Elle a été envoyée par M. Van-de-Poel (don du Ministre de l'Instruction publique). Elle est surtout remarquable par la variété et la beauté des matières employées. Ce sont le pétro-silex, le silex, la calcédoine, le jaspe rouge et même le bois silicifié. La série des plus grands outils affecte des formes toutes particulières. Ce sont des espèces

de gouges à tranchant peu développé et triangulaire. Ces outils ont dû servir à creuser les pirogues. Certaines haches plates sont en calcédoine transparente. Il y a aussi de fort beaux bracelets ou anneaux en calcédoine qui se rapprochent de l'onyx. Ces divers instruments et objets en pierre doivent remonter à une assez haute antiquité relative, puisque les documents historiques nous apprennent que les Indiens ont introduit l'usage des métaux dans l'île au moins depuis 800 ans.

Algérie, Sinaï, Rhodes, Grèce. — Le second compartiment horizontal renferme des objets de pays fort divers.

Il y a une pointe de silex taillée, des Chotts, province d'Oran (don de M. G. de Mortillet).

Des couteaux ou lames de silex du Mont-Sinaï (don de M. Verchère de Reffye).

Une charmante petite hache polie, d'une roche toute particulière composée de disthène et de staurotide, recueillie à Rhodes (don de M. de Saulcy).

Trois échantillons trouvés sur différents points de la Grèce (don de M. François Lenormant) et une fort jolie hache en pierre noire provenant de l'Acropole d'Athènes (don de M. Albert Dumont).

Hongrie. — M. Florian Romer a donné cinq petites haches polies, en pierre généralement brune, et une gouge, peu creusée, de Hongrie.

Italie. — L'âge de la pierre polie italien est représenté par un fort élégant marteau, percé pour l'emmanchure, en serpentine.

Trois pointes de flèche en silex, dont deux à pédoncule et ailerons, venant de Solférino (don de l'Empereur).

Une série d'échantillons provenant de l'île d'Elbe (don de M. Raphaël Foresi). Ils sont divisés en deux groupes. Le premier contient des lames, couteaux, pointes de flèche en diaspre, roche brune ou rougeâtre abondante dans l'île. Le second groupe est formé de nucléus, couteaux, perçoirs, etc., en silex, matière étrangère à l'île, par conséquent produit d'importation.

Pièces provenant des stations lacustres du lac de Varèse, Lombardie (don de M. G. de Mortillet). On voit, rangées sur trois lignes, d'abord des ébauches amygdaloïdes de pointes de flèche en silex (fig. 43); ensuite la transformation de ces ébauches en pointes de flèche (fig. 44 et 45); enfin des pointes terminées, d'une forme élégante, à pédoncule, avec de fortes barbelures (fig. 46).

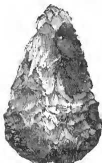


Fig. 43.



Fig. 44.

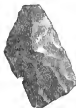


Fig. 45.



Fig. 46.

43, ébauche de pointe de flèche en silex. — 44 et 45, taille intermédiaire. — 46, pointe finie, lac de Varèse, grandeur naturelle.

A la suite des flèches sont deux scies en silex, qui proviennent des mêmes stations lacustres.

Ethnographie. — La partie droite du meuble du côté de la cheminée renferme des produits ethnographiques divers, comme termes de comparaison.

Haches en pierre fort grossières, mal taillées, le tranchant seul poli, de l'Australie (don de M. Montefiore). Ces haches sont emmanchées. Les manches sont tout simplement formés d'un bois refendu, qui, dans son milieu, enveloppe la hache, et dont les deux bouts viennent s'appliquer l'un contre l'autre au-dessous de l'instrument. Ces deux bouts sont maintenus en contact et serrés au moyen de liens végétaux qui les entourent. La hache est soudée au manche avec du bitume.

Haches bien plus régulières, bien mieux polies, forme ovale, très-aplatie, en jade néphrite, de la Nouvelle-Calédonie (don de Boucher de Perthes et de M. Barbé-Guillard).

Fronde en ficelle, ceinture en filet pour loger des balles, et sac-cartouchère pour les mettre au moment de l'action, balles ovoïdes en stéachiste, aussi de la Nouvelle-Calédonie (don de M. Abel Maître).

Deux grandes haches avec figures humaines très-grossièrement sculptées sur une face (don du président Cahier, moulages). Au Musée de Douai, où sont les originaux, on les donne comme trouvées dans des tourbières des environs, mais ces haches sont évidemment américaines, de la Guyane, des Antilles, ou du Mexique.

Crosse en pierre (moulage ; Musée de Varzy) et hache à trois tranchants (don Boucher de Perthes), pièces qui sont aussi américaines.

Grattoir en silex du Groënland et grattoir en obsidienne du Mexique (don de M. Édouard Lartet).

Nucléus et trois beaux couteaux en obsidienne : un noir, un vert et un blanc, Mexique (don de M. Riocreux).

Ciseau et deux haches de la Guyane française (don de M. de Saulcy). Enfin une hache en diorite du Brésil (don de M. E. Caillette d'Hervilliers).

Carte de la Gaule au temps de César. — Le fond de la salle en face de la cheminée doit contenir une grande carte des Gaules avec l'indication de tous les monuments mégalithiques, dolmens, menhirs, cromlechs. Comme cette carte n'est pas en-

core prête, on a mis à sa place, provisoirement, la carte des Gaules au temps de César, qui doit figurer dans la salle de la Conquête. C'est la reproduction en grand de la carte des Gaules donnée par l'Empereur dans sa *Vie de César*, carte bien supérieure à toutes celles publiées jusqu'à présent. Les couleurs, très-voyantes et un peu disparates qui marquent les limites des diverses populations, ne sont pas très-harmonieuses, mais elles ont l'immense mérite de bien dessiner et de bien trancher les divers territoires ; c'est l'effet qu'on a cherché, et qui a été parfaitement obtenu.

3e Salle.

Gavr'Inis.

Les dolmens et la pierre polie continuent dans la troisième salle. C'est là aussi où se trouve la transition entre la pierre et le bronze.

Dolmen de Gavr'Inis. — Ce qui attire immédiatement l'attention, en entrant dans la salle, c'est une grande vitrine centrale, qui contient un énorme tumulus, à l'échelle commune de 5 centimètres par mètre, autrement dit un vingtième. Ce tumulus, situé sur une petite île nommée Gavr'inis, ou île des Chèvres, Morbihan, renferme dans son sein un dolmen fort curieux, composé d'un long couloir terminé par une chambre. Une tranche du plan en relief qui peut à volonté s'élever ou s'abaisser au moyen de cordons et de poulies, permet de voir l'intérieur du dolmen. Ce dolmen offre cela de particulier que presque toutes les grandes pierres servant de support sont couvertes d'ornements gravés en creux. Le sol est dallé, et parmi les dalles quelques-unes sont aussi ornementées. Toutes les pierres gravées ont été moulées et se voient au pourtour de la salle, plaquées à une certaine hauteur contre les murs. Quatre sont placées de plain-pied dans des encoignures (no 46) pour pouvoir être étudiées de plus près. Les or-

nements gravés sur ces pierres sont généralement des courbes concentriques groupées de la manière la plus variée. Sur la pierre près de la fenêtre, on voit deux longues lignes de chevrons superposés; celle au-dessus de la porte qui communique avec la dernière salle, porte en bas deux lignes ondulées, qui ont été prises à tort pour des serpents, et sur lesquels on s'est appuyé pour admettre l'ophiolâtrie ou culte du serpent. Le seul objet qui paraisse avoir été réellement représenté est la hache polie. On la reconnaît sur plusieurs pierres.

On se demande tout naturellement si ces dessins n'ont pas un sens; s'ils ne représentent pas une espèce d'écriture hiéroglyphique. Ce n'est pas probable. En effet, pour peu qu'on examine les pierres on voit que les dessins se modifient, non pas d'après la volonté absolue de l'artiste, mais bien d'après la nature de la roche. Les piliers sculptés de Gavr'inis sont en granite souvent très-riche en quartz. Eh bien! sur tous les points où le quartz abonde, la roche, devenant plus dure à entamer, les gravures cessent, ou se contournent et se modifient. Ce sont donc de simples ornementations, dans lesquelles on pourrait tout au plus voir quelque chose d'analogue au tatouage dont les sauvages se couvrent le corps et la figure.

Boucliers australiens. — Au-dessous des pierres de Gavr'inis on a placé quelques boucliers australiens (don de M. Montefiore), ornés de dessins en creux qui ont beaucoup d'analogie avec ceux des pierres. Évidemment c'est un même ordre d'idée, une même inspiration qui a fait produire les deux ornementations.

Mané-Lud et Pierres-Plates.—Contre le pilier n° 47, derrière Gavr'inis, se voit la reproduction du dolmen du Mané-Lud, de Locmariaker. Ce dolmen contient une pierrre gravée sur laquelle on croit reconnaître quelques haches emmanchées. Elle se trouve au-dessus, contre le mur, reproduite de grandeur naturelle, ainsi que la pierre gravée du Mané-er-Hoeck (p. 147) et deux pierres du dolmen des Pierres-Plates (p. 127). Sur ces dernières sont représentés des espèces de cartouches ou de boucliers

portant l'un des ronds concentriques, l'autre des ronds avec un point médian, figures qui deviendront plus tard très-fréquentes.

Gravure du granite. — Quelques personnes ont prétendu que le granite de Gavr'inis, du Mané-Lud et des Pierres-Plates n'avait pas pu être ornementé ainsi avec la pierre seule, et que ces monuments devaient être au moins contemporains du bronze. M. Alexandre Bertrand a fait à cette objection une réponse péremptoire et sans réplique. Elle se trouve dans la partie horizontale de la vitrine, entre la cheminée et la fenêtre, n° 45. Une plaque du granite le plus dur a été attaquée par le silex et le bronze antique. Le bronze antique s'écrasait, s'aplatissait sans entamer la roche, au contraire le silex mordait très-bien sur elle. Avec des haches anciennes en silex, par conséquent déjà un peu altérées, M. Abel Maître est parvenu à graver en creux une hache sans manche et une hache emmanchée. La question est donc résolue.

Atelier du Grand-Pressigny. — La vitrine 45 contient aussi le produit de divers ateliers de l'époque de la pierre polie : Grand-Pressigny, Spiennes, les Marettes, Chassey.

Le Grand-Pressigny occupe tout le milieu de la partie verticale. On voit là un grand nombre de ces énormes nucléus, désignés sous le nom de *livre de beurre*, qui ont donné lieu dans le temps à une si vive controverse. Parfois ces nucléus sont fort épais, ayant été rejetés bien avant d'avoir été épuisés, parfois au contraire ils sont très-minces ayant été utilisés jusqu'au bout. On en voit qui sont encore taillés en dos d'âne, la lame préparée n'ayant pas été détachée. Quelques-uns ont fourni des éclats des deux côtés, mais c'est l'exception. Aux nucléus sont jointes diverses lames, dont quelques-unes sont taillées en pointe de lance ou en scies à encoches, instruments que le commerce transportait sur tous les points de la France. Il y a aussi des ébauches de haches polies, qui, avec les pointes de lance, datent très-exactement l'atelier (récolte de M. Rossignol, dons de MM. le Dr Léveillé et le marquis de Vibraye).

Spiennes et Les Marettes. — Dans le coin, contre la

fenêtre, se trouve un certain nombre d'échantillons provenant de Spiennes, près Mons, Belgique, atelier qui a eu un assez grand retentissement (don de sir John Evans, Bart.)

Au-dessous il y a quelques pièces de l'atelier des Marettes, commune de Treauville, Seine-Inférieure (don de Mlle C. M. Cahingt.)

Il y a aussi quelques échantillons de deux ateliers peu éloignés de Saint-Germain, celui de la plaine d'Épône et celui du plateau des Mauduits et de Plague, Seine-et-Oise (don de MM. Bonneau, Harel et Ph. Beaune.)

Camp de Chassey. — Tous les ateliers qui précèdent sont placés dans des régions riches en silex, par suite les débris sont très-abondants et d'assez fort volume. Mais la partie horizontale de la vitrine contient des échantillons d'un atelier tout différent. Cet atelier situé à Chassey, Saône-et-Loire, vers les confins de la Côte-d'Or, dans une région où le silex manque, ne contient que de petits débris. Comme il fallait aller chercher la matière première au loin on l'économisait autant que possible. La situation de Chassey a été choisie de tout temps comme refuge, étant très-forte et très-facile à défendre par elle-même. Elle a de plus à diverses époques été fortifiée encore de main d'homme par l'adjonction de certains travaux de défense. Oppidum des anciens temps, Chassey est devenu un camp romain. C'est là où l'on trouve parfois de fort jolies pièces en silex, au milieu de très-abondants rejets (don de MM. le colonel Coynard et de Longvy). M. le Dr Loydreau a envoyé aussi une fort belle série de moulages de pointes de flèches de sa collection, malheureusement elles sont trop souvent restaurées et complétées.

Sépultures de l'Aveyron. — La partie horizontale de la vitrine, nº 45, contient enfin divers petits objets des sépultures de l'époque de transition entre la pierre et le bronze. Époque représentée surtout par une fort belle série recueillie dans des sépultures sous dolmens ou dans des grottes, de l'Aveyron (don de M. l'abbé Cères). Les pointes de flèches en silex sont très-variées. Il en est qui sont toutes crénelées en dents de scie

sur les côtés (fig. 47). Elles proviennent presque toutes du dolmen de Malviez. Il y a aussi du même dolmen quelques fragments de



Fig. 47.
Pointe de flèche en silex, du dolmen de Malviez, Aveyron, gr. nat.

poterie et un ornement en défense de sanglier percé de deux trous. Ont été trouvées dans d'autres sépultures, une belle pointe de lance affectant la forme des pointes de flèches américaines avec deux encoches à la base; de nombreuses pendeloques et des grains de collier de matières diverses : schiste noir et vert, calcaire cristallin affectant des formes variées, jayet, fragments et rondelles de coquilles, voir même coquilles simplement percées, tronçons d'os, canines de chien, de renard et d'ours percées à la racine, et même une perle en bronze.

Dolmens du Tarn-et-Garonne et de Gwalilac'h. — Les autres pièces de l'époque de transition sont :

Moulage d'une pointe de lance en silex, en forme de lame de poignard ou de feuille de laurier (Musée de Montauban) du dolmen de Fran-du-Bretou, Tarn-et-Garonne.

Moulage d'une lame de poignard en bronze, courte et mince (Musée de Montauban), du dolmen de Fran-de-Cazala, également dans le Tarn-et-Garonne.

Admirable pointe de flèche en silex, d'une délicatesse extrême, plus belle peut-être que tout ce qu'a fourni en ce genre le Danemark (don de M. Prosper Mérimée). Elle provient du dolmen de

Gwalilac'h, à Plounévez-Lochrist, Finistère. Elle était accompagnée, dit-on, de sept autres pointes de flèche analogues et d'objets en bronze.

Poteries d'Espagne. — Du côté de la cheminée, dans un compartiment vertical, on remarque les poteries que M. Louis Lartet a découvertes dans une grotte de la Vieille-Castille, la Cueva Lobrega (don de M. Louis Lartet). Ces poteries que l'inventeur croit appartenir à l'époque de la pierre polie, et que je pense au moins contemporaines du bronze, sont de toute façon fort intéressantes. Au lieu d'avoir simplement un ou deux bourrelets circulaires pour ornements, ils en présentent un grand nombre qui se coupent en divers sens et forment une espèce de réseau irrégulier.

Poteries de Piémont. — Enfin le dessus de la vitrine est orné de vases fort simples, assez grossiers, découverts dans les tourbières du Piémont mêlés à des objets en pierre et des objets en bronze (don de M. B. Gastaldi ; moulages, Musée du Valentino à Turin).

4e Salle.

Salle d'Étude

Bibliothèque. — La quatrième salle du premier étage se trouve dans la tour de Charles V. C'est une salle d'étude ouverte à tous les travailleurs du mardi au samedi. Elle contiendra une bibliothèque spéciale qui est à ses débuts. M. Alexandre Bertrand s'occupe fort activement d'en rassembler les éléments et il les augmente constamment par de nombreux dons. Déjà existe un noyau important qui s'accroît tous les jours et en faveur duquel il fait appel à tous les archéologues. C'est avec une grande reconnaissance qu'on recevra les dons de volumes, de brochures, de dessins et même de simples notes ou articles de journaux. Toute spéciale, la bibliothèque du Musée de Saint-Germain doit être

aussi complète que possible et renfermer non-seulement tous les renseignements utiles à la science, mais encore les titres de priorité de chaque travailleur. C'est le complément indispensable des collections qui, comme nous l'avons déjà dit, doivent devenir les archives archéologiques de la France.

5e Salle.

Arc de triomphe d'Orange

La cinquième salle (A), grande salle des fêtes, dite aussi salle de Mars, remarquable par ses vastes proportions et sa belle cheminée, sera la dernière restaurée de tout le château. Mais M. Alexandre Bertrand a cru devoir l'ouvrir provisoirement, au moins en partie, pour pouvoir exposer au public les moulages de l'Arc de triomphe d'Orange et des séries gallo-romaines.

Les salles que nous allons visiter, à partir de celle-ci, n'étant pas encore définitivement classées, nous les parcourrons plus rapidement en indiquant sommairement les objets qu'elles contiennent. Plus tard je ferai pour elles ce que je viens de faire pour l'époque de la pierre.

Arc d'Orange. — Pour ce qui concerne l'Arc d'Orange, je renvoie à ce que j'en ai dit page 23. Je ferai seulement remarquer que les plaques moulées sont simplement rapprochées, mais non raccordées. Il existe autour de chacune d'elles une marge large de un ou deux doigts pour protéger le moulage. Cette marge ne sera enlevée que lors du montage définitif.

Objets gallo-romains. — Les objets gallo-romains exposés dans cette salle sont, en faisant le tour à partir du côté de la cheminée :

Vitrine entre la porte et la cheminée : Nombreuse série de bouteilles en terre ;—Contre-poids de métier ; —Petits vases en terre noire et jaune ; — Plats, soucoupes et tasses en terre rouge samienne.

Autour de la cheminée : sépultures gallo-romaines, caisses en pierres rondes et carrées pour enfermer les urnes cinéraires.

Vitrine à gauche de la cheminée : Petits modèles du temple romain du Vieux-Poitiers, d'un pilotage de Boulogne-sur-Mer et du palais Prétorial de Trèves ; — Nombreuse série de vases fort divers en terre jaune et noire, parmi lesquels il s'en trouve de très-intéressants ; — Larges jattes à bec d'écoulement, espèce de mortiers nommés tèles, avec marques de chaque côté du bec.

Vitrine du fond : trois casques, cuirasse complète et ceinture en bronze, armures militaires ; — Deux casques, une épaulière, trois paires de jambières et diverses lances de gladiateur, le tout en bronze (collection Pourtalès ; don de l'Empereur).

Contre la paroi du mur, entre la vitrine et la fenêtre : trompette romaine.

Vitrine horizontale contre la première fenêtre : série de serrures et de clefs romaines avec quelques autres petits objets.

Vitrine horizontale de la seconde fenêtre : série de fibules (fig. 48) et de boutons.

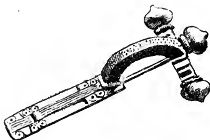


Fig. 48.
Fibule en bronze gallo-romaine, Reims, au 1/2.

Côté de la cour : tuiles romaines à rebords.

En face de la seconde fenêtre : réduction en plâtre du tombeau de Secundinus, à Igel, près de Trèves.

De chaque côté de la fenêtre et le long du mur : diverses

meules de moulin à bras pour moudre le blé. Un de ces moulins a été remonté dans l'embrasure de la petite fenêtre et fonctionne très-bien.

Première vitrine verticale après les fenêtres : urnes funéraires et vases divers en terre jaune et noire ; — objets en verre ; — belle série de noms et marques de potiers.

Seconde vitrine touchant à la porte : urnes funéraires, grands récipients et bouteilles en terre jaune et noire ; — deux urnes, avec leur couvercle, en plomb ; — belle et nombreuse série de vases samiens des formes les plus variées.

DEUXIÈME ÉTAGE

1re Salle.

Trésor

En sortant de la salle des Fêtes, prenant une petite porte à droite, nº 51, on descend quelques marches, puis on monte au second par un escalier tournant.

Trésor. — La première salle, dite salle du Trésor, occupe tout le haut de la tour de Charles V. C'est une ravissante pièce, à la voûte ogivale, à la cheminée très-originale, en forme de hotte, accompagnée de deux fenêtres, espèce de meurtrières. Cette salle doit contenir le médaillier, les pierres gravées et tout les objets en matières précieuses. Des fac-similés seront placés dans les collections aux lieux et places que devraient occuper ces objets. Pour le moment les objets en or et en argent ne sont malheureusement pas encore abondants. Ils sont groupés dans une vitrine isolée en regard de la première fenêtre, nº 9. Ceux qui ont le plus de valeur comme métal sont deux bracelets massifs en or pur (fig. 50) du poids à peu près de 1000 francs. Celui qui est figuré provient de Besné, Seine-Inférieure (don de l'Empereur). L'autre est de Caudos, Landes (don de M. Emile Péreire). Ce qui est singulier, c'est que ces deux bracelets pèsent, à très-peu près, le

même poids. M. Alex. Bertrand pense que ce sont des lingots et que c'est sous cette forme qu'on faisait le commerce de l'or. Les

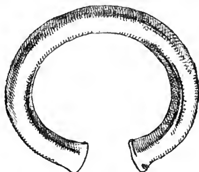


Fig. 50.
Bracelet ou lingot d'or de Besné, Seine-Inférieure, au 2/3.

bijoux commençant à la pépite brute, simplement percée d'un trou de suspension, le premier de tous les bijoux, vont jusqu'aux objets mérovingiens.



Fig. 51.
Vase d'Alise, en argent, fouilles d'Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or, au 1/2.

La pièce la plus remarquable, sous le rapport artistique, est une ravissante coupe en argent ornée de branches de myrte dont les feuilles et surtout les baies se détachent en relief. Cette coupe, (fig. 51) désignée sous le nom de vase d'Alise a été trouvée dans les fossés de César (don de l'Empereur).

Dans la série des bijoux on a placé une bague en bronze avec large chaton portant gravé en creux un emblème gaulois, espèce de cheval fort mal dessiné (fig. 52).



Fig. 52.
Bague gauloise en bronze, grandeur naturelle.

Cette bague fort curieuse a été donnée par M. de Saulcy.

Au pourtour de la vitrine des bijoux se trouvent deux rangs de

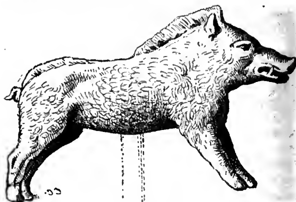


Fig. 53.
Sanglier en bronze, sommet d'enseigne gauloise, au 1/3.

galeries, occupées par des figurines et statuettes en bronze. Le Musée recherche surtout celles qui ont un caractère gaulois. Ainsi

parmi les animaux on voit de nombreux sangliers, qui étaient un des insignes de nos pères. Un surtout (don de M. le comte de Cossé-Brissac) est fort remarquable. C'était une enseigne (fig. 53). Percé d'un trou sous le ventre il était porté au sommet d'une hampe.

Parmi les statuettes humaines on est parvenu à réunir une belle série de *Dis Pater* ou Jupiter gaulois, tenant un petit pot ou une bourse à la main. Celui qui est figuré (fig. 54) vient de la collection Opperman.



Fig. 54.
Dis Pater ou Jupiter gaulois, en bronze, aux 2/3.

Ce Jupiter gaulois est d'autant plus curieux qu'il porte sur ses vêtements plusieurs croix inscrites dans des cercles.

Numismatique. — M. Alexandre Bertrand, voulant que la collection numismatique de Saint-Germain fût un complément de l'idée qui a présidé à l'établissement du Musée, a accepté le système de classification que lui a proposé l'un des membres de la Commission, M. Anatole de Barthélemy. On a donc suivi à Saint-Germain un ordre qui jusqu'ici n'a été adopté dans aucune collection publique ou particulière.

Cet ordre comprend deux subdivisions principales : 1° le classement chronologique des monnaies antiques par peuples et par cités ; 2° les séries des découvertes faites, de manière à donner une idée exacte des dépôts numismatiques. Cette innovation est très-importante parce qu'elle permet aux travailleurs d'étudier tous les types qui ont été exhumés ensemble sur tel ou tel point, et de voir la proportion de chacun dans les trouvailles suivant la région où celles-ci ont été faites. La Commission de la topographie des Gaules a complété de son côté cette subdivision en donnant dans le *Dictionnaire d'Archéologie Celtique* des séries de planches consacrées à reproduire les monnaies gauloises par trouvailles.

Il est inutile d'insister sur les ressources immenses que l'historien et l'archéologue peuvent puiser dans la numismatique antique : les monnaies gauloises, par exemple, qui forment une série très-considérable, sont les monuments les plus nombreux qui donnent des détails certains sur la langue, l'écriture, les armes, les usages et la mythologie de nos ancêtres.

Le meuble qui est au milieu de la salle, n° 8, contient les plus beaux et les plus rares exemplaires de la collection numismatique du Musée. La vitrine est destinée à donner aux visiteurs une idée exacte de l'histoire des monnaies de la Gaule depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'avénement des Carolingiens. Cette série est tenue au courant des études scientifiques qui chaque jour permettent de modifier des attributions fautives, et d'en proposer de nouvelles. L'ordre suivi est celui des géographes anciens. Le premier compartiment, celui qui est le plus près de la cheminée, contient les monnaies de la Celtique : dans le compartiment du

milieu sont la Belgique et l'Aquitaine, puis la Bretagne insulaire, la Gaule Cisalpine, la Germanie et la Pannonie. — Nous reviendrons plus bas sur le troisième compartiment.

Dans chaque grande division Celtique, Belgique et Aquitaine, les monnaies sont rangées par populations, en partant de Marseille, et en suivant l'ordre géographique de la carte des Gaules qui est appendue contre le mur de la salle d'étude au premier (nº 50). On y remarque quelques pièces d'un haut intérêt : d'abord deux statères portant le nom de *Vercingetorix*, tous deux donnés par l'Empereur : l'un vient d'Auvergne, l'autre d'Alise; une drachme à peu près unique aux légendes DARIA-DIARILOS probablement Éduenne ; un bronze à la légende BVCIOS, également unique, provenant d'Alise; un autre bronze, peut-être de Divitiacus, DIAVCOS, provenant du Beuvray.



Fig 55.
Monnaie gauloise, grandeur naturelle.

Le troisième compartiment renferme les monnaies frappées dans les Gaules depuis la soumission, l'an 50 avant notre ère, et celles qui suivirent la division en provinces et cités sous Auguste. Là on trouve les monnaies des colonies de Lyon, de Nîmes, de Vienne ; puis les pièces émises par les ateliers impériaux de Lyon, Trèves, Arles, Amiens; ajoutons le numéraire des empereurs qui sous Gallien fondèrent un empire gaulois, Posthume, Tétricus, Victorin, etc., et les monnaies qui, bien que frappées à Rome, se rattachent à l'histoire de la Gaule, comme par exemple celles qui mentionnent les voyages d'Auguste dans cette contrée. A la fin de cette vitrine on a réuni des spécimens de monnaies mérovingiennes d'or et d'argent qui mènent ainsi jusqu'à l'avénement de Pépin, dernière date qui clôt le plan d'études à Saint-Germain.

On remarque dans cette vitrine de beaux médaillons d'argent, et des aureus remarquables, comme celui de Constantin, qui rappelle l'*Armée des Gaules*.

Cette vitrine est appuyée sur des meubles contenant de nombreux tiroirs : c'est là que sont classées les découvertes numismatiques : là on a réuni tout le surplus des monnaies exhumées à Alise et qui n'ont pu trouver place dans la salle provisoire de l'entre-sol (page 41); nous citerons les suites provenant des découvertes d'Auriol, Saint-Père en Chatres, Murceint, le camp de Châlons, la Souterraine, Villeneuve-le-Roy, Beauvoisin, etc.

La vitrine n° 8 ne contient pas évidemment toutes les monnaies gauloises et gallo-romaines de la collection : comme nous l'avons dit, on n'a mis là comme échantillons que les plus rares, et celles qui peuvent être les plus utiles à connaître. Dans les tiroirs qui sont sous clef, il y en a un grand nombre qui sont également classées géographiquement et chronologiquement; les ateliers gallo-romains de Lyon, Trèves, Arles, Nîmes occupent chacun plusieurs tiroirs. Les cartons parfaitement classés, grâce à l'obligeance et au savoir de M. de Barthélemy, peuvent déjà offrir d'importants éléments de travail à ceux qui font des recherches spéciales.

Séries gallo-romaines. — Outre les bijoux et les monnaies, la salle du trésor contient des objets gallo-romains et mérovingiens qui sont déposés là en attendant qu'on puisse les placer dans leurs salles respectives. Nous allons les passer sommairement en revue, en commençant par les gallo-romains.

Embrasure de la fenêtre, en face de la vitrine n° 9, cadre renfermant des cuirs travaillés provenant de Mayence.

Entre-deux des fenêtres, grand cadre avec nombreux ex-votos en argent, trouvés à Vichy, Allier.

Embrasure de la fenêtre, en face de la vitrine n° 7, cadre avec étoffes romaines recueillies dans la tourbe à Mayence.

Vitrine n° 7. Au milieu, moulages et fac-similés des vases en argent trouvés à Monsheim, dans le Hanovre, et considérés comme le trésor de Varrus. Sur les galeries, série de divinités, jouets

d'enfants et caricatures en terre cuite de diverses parties de la France, surtout de l'Allier.

Vitrine au coin de la salle entre la fenêtre et la cheminée, complément de la série précédente, avec quelques statuettes en poterie étrangères comme terme de comparaison.



Fig. 56.

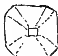


Fig. 57.

56, Saumon de fer, tourbières des environs d'Abbeville au 1/4.

57, Vue perspective du saumon précédent.

Sous la cheminée, nº 6, quelques tombes en pierre et surtout en poterie contenant à l'intérieur l'urne cinéraire.

Longue vitrine à cinq compartiments le long du mur en face

des fenêtres. — Compartiments 5 et 4, très-belle série provenant des cimetières gallo-romains de Vaison, Vaucluse, surtout urnes cinéraires en verre, lampes et miroirs. Collection Blanchon (don de l'Empereur). — Compartiment 3, cimetières d'Orange, Vaucluse, et deux urnes en verre du Lot. — Compartiments 2 et 1, objets divers, surtout vases en poterie rouge dite samienne; autres poteries très-variées, belle suite de vases en verre. Dans le bas, objets en métal, parmi lesquels on remarque de grosses masses de fer quadrangulaire (fig. 56 et 57), parfois à angles abattus. plus ou moins allongées, ce sont des saumons. C'est sous cette forme que se vendait le fer brut après sa réduction.

On voit aussi plusieurs ascias (fig. 58), haches ou herminettes gallo-romaines, dont la figure se retrouve fréquemment sur les pierres sépulcrales.

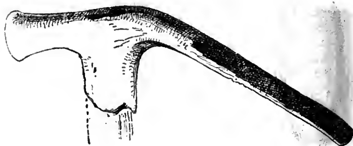


Fig. 58.
Ascia en fer, Montrouge près Paris, au 1/2.

Séries mérovingiennes. — Les trois compartiments de vitrines droites, placées contre le mur en face de la cheminée, renferment quelques objets mérovingiens. L'époque mérovingienne ou franque sera la dernière contenue dans le Musée. A partir de cette époque la nation française est toute constituée; il n'y a plus de recherches à faire sur son origine. Les collections vont donc jusqu'à la fin du VIIIe siècle, jusqu'à l'an 800.

Le haut des compartiments est consacré à la poterie qui a un

cachet tout particulier. Les verres sont rares, les colliers en pâte émaillée très-abondants, les objets en métal fort variés. On remarque parmi eux des anneaux de suspension singulièrement ornés (fig. 59 et 60).



Fig. 59.
Anneau de suspension en bronze, cimetière mérovingien de Lizy, Aisne, aux 2/3.

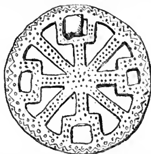


Fig. 60.
Anneau de suspension en bronze, du cimetière mérovingien de Lizy, aux 2/ .

Plus ornées encore sont les boucles de ceinturon. Les unes, en fer, sont tout incrustées d'argent; les autres, en bronze ou métal de cloche, sont garnies de dessins et d'arabesques profondé-

ment et largement gravés en creux (fig. 61) ; parfois même les plaques sont découpées à jour.

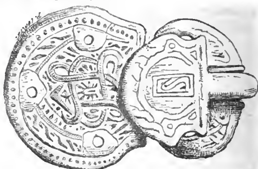


Fig. 61.
Agrafe de ceinturon en bronze gravé, cimetières mérovingiens du nord-ouest de la France, aux 2/3.

Parmi les armes en fer placées au bas des compartiments, les deux plus caractéristiques sont : le scramasax, grand coutelas pointu, à dos fort épais, par conséquent à lame assez lourde, et la francisque ou hache de guerre (fig. 62).

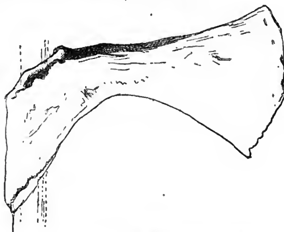


Fig. 62.
Francisque ou hache de guerre en fer, cimetières mérovingiens du nord-ouest de la France, au 1/2.

2e salle.

Ethnographie.

Lacustre de l'époque de la pierre. — Revenant dans la salle qui communique avec l'escalier tournant, on aperçoit, vers le milieu, deux vitrines plates qui sont consacrées aux habitations lacustres de la Suisse, époque de la pierre polie.

La première, nº 12, contient tout ce qui concerne le travail de la hache, depuis le sciage de la pierre jusqu'à l'emmanchement dans une gaîne en bois de cerf. Au centre sont deux restitutions, d'après des pièces originales, de haches emmanchées complètes.

La seconde vitrine, nº 13, renferme les pointes de flèche en pierre et en os, les dents percées, les instruments en os et les pierres pour les aiguiser, les poteries et les fragments de parois d'habitation.

A droite et à gauche de la fenêtre, du côté des fossés, sont un grand polissoir et une grosse meule dormante lacustres.

Ethnographie. — Entre la fenêtre et la cheminée, nº 14, une vitrine est consacrée aux objets contemporains ou peu anciens, provenant de divers pays, qui peuvent servir de terme de comparaison et fournir d'utiles indications pour la détermination de l'usage et de l'emploi des objets antiques.

Le mur en face de la cheminée, nº 11, est tapissé d'objets provenant de l'Australie. Au-dessous un très-grand cadre renferme de nombreux échantillons d'étoffes égyptiennes. Quelques-unes sont en laine, pourtant la majorité est en lin. Les plus anciennes doivent remonter à trois ou quatre mille ans avant notre ère. Il sera utile et intéressant de comparer ces étoffes avec les étoffes romaines (page 168) et les étoffes préhistoriques de l'époque de la pierre polie (page 180).

3e salle.

Époque du bronze.

La salle no III du second étage est entièrement réservée à l'époque du bronze. Comme pour la pierre polie, des vitrines sont consacrées aux trouvailles, d'autres aux séries, d'autres enfin aux objets étrangers.

Trouvailles de l'époque du bronze. — La vitrine

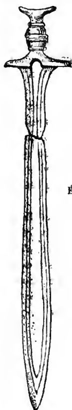


Fig. 63.
Épée en bronze de la trouvaille de Vaudrevanges, au 1/6.

centrale, nº 23, si l'on en excepte le moulage d'un oreiller en pierre en forme de croissant qui la domine, est entièrement occupée par une seule trouvaille, qui a fourni près de mille pièces. C'est une cachette de fondeur, découverte à Larnaud, Jura. Elle ne contient que des pièces qui devaient passer au creuset, mais qui sont d'autant plus précieuses qu'elles offrent une grande variété et se datent les unes les autres.

La vitrine plate, du côté des fossés, nº 21, renferme une autre trouvaille; seulement, comme c'est le trésor d'un guerrier, elle ne contient que des pièces d'une fort belle conservation. Elle provient de Vaudrevanges, près Sarlouis. Il y a, entre autres, une fort belle épée, malheureusement brisée par le coup de pioche qui en a amené la découverte (fig. 63).

La vitrine plate, du côté de la cour, nº 26, est aussi destinée aux



Fig. 64.
Coin en bronze, hache unie, du Finistère, au 1/2.

trouvailles. Pour le moment, elle ne contient qu'une récolte faite dans un gué de la Seine, le pas de Grigny, près Corbeil (Seine-

et-Oise), et le moulage de la trouvaille de Notre-Dame-d'Or, dans la Vienne, dont les originaux sont au Musée de Poitiers.

Enfin les produits de pêches lacustres faites dans les palafittes du lac du Bourget (Savoie) sont rangés dans les vitrines droites, entre la cheminée et les fossés, nos 21 et 22.

Série de l'époque du bronze. — Les quatre vitrines plates latérales sont consacrées aux séries.

Dans la première en entrant, n° 24, il y a les détails de l'exploitation du cuivre avec de gros marteaux en pierre, les saumons et



Fig. 65.
Hache à main étroite, en bronze, type assez commun en Auvergne, au 1/2.



Fig. 66.
Hache à main à large tranchant, en bronze, type fréquent dans la vallée du Rhône, au 1/2.

culots de bronze, et le commencement de la série des haches débutant par les coins tout unis (fig. 64).

Puis viennent ce qu'on a appelé les haches à main. Elles ont les bords latéraux très-bas, très-rudimentaires, et l'on peut facilement saisir à la main le sommet de l'instrument et s'en servir sans le secours d'un manche. Parfois le tranchant est fort étroit (fig. 65); parfois, au contraire, il se développe très-largement en demi-cercle et en trois quarts de cercle (fig. 66).

La seconde vitrine, nº 25, est entièrement destinée aux haches. Le type à main passe insensiblement à la forme à bords

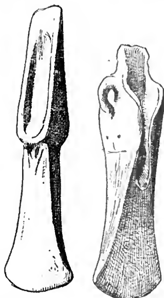


Fig. 67.
Hache en bronze à bords droits et talon, type ordinaire de l'ouest de la France, au 1/2.

Fig. 68.
Hache en bronze à ailerons, type des plus répandus, au 1/2.

droits et à talon médian (fig. 67), qui elle-même, en passant par les formes à bords droits sans talon, aboutit aux haches à ailerons (fig. 68).

La série des haches continue et se termine dans la troisième vitrine plate, nº 28. On voit là les haches à douille. Ces haches peuvent se diviser en deux grandes catégories : les haches de service et les haches votives. Les haches de service sont généralement plus fortes que les autres et affectent des formes très-variées (fig. 69). Le tranchant est fréquemment affilé au moyen du martelage, et, dans beaucoup d'échantillons, on reconnaît que cet affilage s'est renouvelé plusieurs fois, l'instrument est usé, à bout de service. Les haches votives sont quadrangulaires, toutes



Fig. 69.
Hache à douille de service de Larnaud, Jura, au 1/2.



Fig. 70.
Hache à douille votive de Bretagne, au 1/2.



Fig. 71.
Très - petite hache à douille votive de Maure-de-Bretagne, Ille-et Vilaine, au 1/2.

très analogues de forme, de moindre dimension, et surtout moins fortes, moins épaisses. La douille va presque jusqu'à l'extrémité, de sorte qu'il aurait été difficile d'affiler le tranchant, et de fait

ce tranchant est toujours obtus, intact, tel qu'il a dû sortir du moule. Parmi ces haches votives, les unes sont assez graodes (fig. 70). Mais peu à peu, la foi diminuant, les dimensions se sont réduites, et elles ont fini par être fort petites (fig. 71). Ces haches votives sont bien plus récentes que les autres. Le bronze de la véritable époque du bronze est un alliage qui ne cootient que du cuivre et de l'étain. Les haches votives sont en bronze d'une qualité bien inférieure; on y retrouve le plomb remplaçant en partie l'étain.



Fig. 72.
Lame d'épée, avec âme de la poignée, en bronze, dans la Seine, à Bligny, au 1/6.



Fig. 73.
Lame d'épée en bronze, Somme, au 1/6.



Fig. 74.
Lame de poignard en bronze, au 1/6.

Le complément de la troisième vitrine et toute la quatrième, nº 29, sont remplis par des objets divers : outils, serpes, rasoirs,

couteaux, bracelets, torques, épingles, boutons, ornements et amulettes.

Les séries d'objets en bronze continuent dans une vitrine droite à trois compartiments, en face de la cheminée, n° 17.

Le premier compartiment, à côté de la fenêtre qui donne sur les fossés, contient les lances et talons ou bases de lance.

Le second, les pièces se rapportant au harnachement du cheval, grands disques, et chaîne à pendeloques, espèce de phalère.

Le troisième, les épées et poignards (fig. 72 à 74), ainsi que les fragments et bouts de fourreau.

A la suite du meuble précédent, à droite et à gauche du grand meuble du fond, n° 15, se trouvent deux compartiments pour les poteries de l'époque du bronze.

Dans les embrasures de fenêtres du côté des fossés, de petites vitrines plates contiennent des séries usuelles fort intéressantes, provenant des habitations lacustres.

1re fenêtre : Meule dormante, molettes pour écraser le grain, blé, pain, et diverses sortes d'aliments.

2e fenêtre : Lin teillé, os pointus pour peigner le lin, pesons de fuseau, fil, pelotons de fil, poids de métier à tisser, étoffes.

3e fenêtre : Broderies et étoffes en écorce, cordes et ficelles, filets, flotteurs, poids de filets et bameçons en os.

Enfin, contre le mur en face de la cheminée sont les moulages d'un pilot de palafitte et de deux roues en bois.

Objets étrangers. — Les objets étrangers se rapportant à l'époque du bronze sont groupés dans le grand meuble du fond, n° 16, en face la cheminée. Ce meuble se divise en six compartiments : Les trois premiers renferment une très-riche série d'objets hongrois. — Le quatrième, vertical, est consacré au Danemark. — Le cinquième, également vertical, contient la Grèce et l'Italie. — Enfin le sixième, horizontal, présente des objets russes et de la Grande-Bretagne.

4e salle.

Salle gauloise.

Première époque du fer. — La salle suivante contient la première époque du fer et les séries positivement gauloises, caractérisant les Gaules avant la conquête.

Les objets appartenant à la première époque du fer, ou époque de Hallstatt, sont rangés dans les quatre vitrines plates du côté de la cour, nos 35 à 38.

Ils proviennent des cimetières des Alpes, Savoie, Isère, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes; et surtout des tumulus du nord-est de la France. Les produits fournis par chaque tumulus sont isolés et autant que possible complets. Ils sont séparés par des baguettes ou de petits cordons. Bas-Rhin : forêt de Schirren; fouilles de M. de Ring.—Haute-Marne : Combe-Martin, La Morlot et La Croix-Saint-Thibaut; fouilles de M. Defay. — Vosges : Sauville et They-sous-Monfort; fouilles de M. de Saulcy. — Côte-d'Or : Bois-d'Ivry; fouilles de MM. de Saulcy et Al. Bertrand; Créancey, Méloisey et Bois de la Pérouse; fouilles de M. de Saulcy. — Ain : Cormos et Saint-Barnard; fouilles ordonnées par l'Empereur.

Dans ces dernières fouilles on a trouvé des vases fort intéressants qui sont placés dans une des vitrines centrales, no 32.

Cimetières gaulois. — Les cimetières gaulois des environs du camp de Châlons, Marne, fouillés par ordre de l'Empereur, ont fourni une ample récolte qui est en partie déposée dans les divers meubles de la salle. Elle n'est point encore classée. Elle sera exposée surtout dans les trois grands meubles du centre, nos 32, 33 et 34. Le premier, no 32, contient déjà la série des épées en fer avec fourreau du même métal. Les poteries, fort nombreuses et très-variées, sont dans le meuble du milieu, no 33. Les autres objets, pour le moment, sont disséminés un peu partout.

Les colliers ou torques abondent (fig. 75). On sait que ces col-

liers en métal, très-fréquemment tordus en spirale, étaient un des ornements de prédilection des Gaulois.

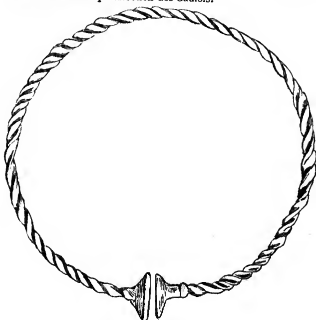


Fig. 75.
Torques ou collier gaulois en bronze, cimetières de la Marne, au 1/2.

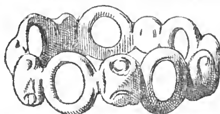


Fig. 76.
Bracelet en bronze des cimetières gaulois de la Marne, gr. nat.

Les bracelets et anneaux de tout genre sont aussi fort nombreux; quelques-uns sont très-ornés et très-élégants (fig. 76).

Les fibules ont en général un cachet particulier, ce qui ne les empêche pourtant pas d'être assez variées. Une fois qu'on les a étudiées on les reconnaît facilement. Parfois elles sont accouplées deux à deux par des chaînettes (fig. 77).



Fig. 77.
Fibules en bronze accouplées, des cimetières gaulois de la Marne, aux 2/3.

Les armes sont toutes en fer, pourtant il en est quelques-unes dont une face du fourreau est en bronze (fig. 78).

Quelques épées ont été pliées avec leur fourreau pour être insérées dans les tombes.

Objets gaulois d'autres provenances. — Le Musée possède aussi des objets gaulois ne provenant pas des cimetières de la Marne. On peut citer entre autres une belle série d'armes, de fibules, d'agrafes de ceinturons, etc., le tout en fer de la station lacustre de la Tène, dans le lac de Neuchâtel, vitrine n° 43, près de la cheminée. Grâce au dépôt tourbeux, ces objets sont parfai-



Fig. 78.
Poignard en fer dans un fourreau en bronze, cimetières gaulois de la Marne, au 1/6.

tement conservés, si bien conservés qu'on peut tirer les épées de leur fourreau de fer, et que les lames encore pointues et tranchantes (fig. 79) semblent sortir des mains de l'ouvrier.



Fig. 79.
Épée gauloise avec son fourreau, le tout en fer, palafitte de La Tène, au 1/6.

Une collection de rouelles gauloises, en argent, bronze et plomb, à l'extrémité de la vitrine centrale, nº 34, montre que ces rouelles étaient des amulettes ou insignes religieux analogues à nos croix ou médailles de piété.

Dans la même vitrine centrale, nº 34, sont placés une fort belle cuirasse gauloise complète trouvée dans la Saône, à Trévoux, et le moulage de vases étrusques provenant des bords du Rhin.

A l'autre bout de la salle, dans la vitrine plate nº 39, des poteries des Bouches-du-Rhône, Entremont près d'Aix, hauteurs de Corde et Constantine sur l'étang de Berre, présentent le cachet grec.

Objets étrangers. — Comme dans la salle précédente, la grande vitrine du fond, nºs 30 et 31, est consacrée aux objets étrangers. On y voit surtout des moulages et fac-similés d'objets de Hallstatt, Autriche, localité typique, qui a donné son nom à la première époque du fer. Puis viennent des pièces du Danemark, de l'Allemagne et de l'Italie.

Restitution de cavaliers gaulois et romains. — Pour le moment le Musée finit avec cette salle. En sortant sur l'escalier d'honneur on remarque une petite pierre sépulcrale d'un nommé Maximus, trouvée à Lyon, en 1740. Elle est devant une porte murée qui plus tard donnera accès dans les salles gallo-romaines.

En descendant on rencontre la Loggia, belle terrasse couverte ou galerie sur laquelle sont placés deux cavaliers de bronze, chef gaulois et cavalier romain, œuvres du sculpteur F. Frémiet. Ces deux statues sont remarquables sous le rapport artistique; sous le rapport archéologique, ce sont des études faites avec soin, mais qui montrent combien il y a encore à apprendre pour bien connaître le passé, la vie et les habitudes de nos pères.

Avenir du Musée. — Le Musée actuel ne compte encore que quinze salles; il doit en avoir plus de quarante. L'œuvre pourra donc largement se développer. Rez-de-chaussées et entresols seront occupés par les grands monuments et la partie lapidaire. Au premier, trois salles renfermeront tout ce qui se

rapporte à la conquête des Gaules. Les trois salles au-dessus contiendront les objets gallo-romains : puis suivront les salles mérovingiennes. Les tours placées à tous les angles fourniront pour chaque étage plusieurs élégants cabinets de repos, renfermant, au centre, dans des meubles à volets, les reproductions d'inscriptions. Après l'archéologie chronologique viendra l'archéologie géographique. Une série de salles contiendra, classés par provinces et par départements, les types les plus caractéristiques de chaque localité. La grande et belle salle des fêtes deviendra une magnifique galerie d'ethnographie. La ravissante chapelle sera consacrée à l'origine du Christianisme en Gaule. Enfin les fossés eux-mêmes renfermeront des monuments primitifs, comme dolmens et menhirs.

Le plan, on le voit, est des plus complets et des mieux compris. La création du Musée de Saint-Germain est une œuvre vraiment grandiose, destinée à développer largement les études historiques, destinée surtout à les vulgariser. C'est une œuvre qui restera comme une des plus grandes gloires de notre pays et de notre époque, pays et époque qui ont eu l'immense mérite de créer la paléontologie de l'histoire !.....

TABLE

FIN DE LA TABLE.







